

Terre-Neuve et l'autonomie aux prochaines élections provinciales?

M. St-Laurent n'a pas réfuté l'objection de M. Duplessis — Un argument du "Globe and Mail" contre l'offre fédérale — La leçon de 1939

L'annexion de Terre-Neuve n'a pas fini de susciter des commentaires et il est possible que l'opinion publique dans notre province en soit saisie de façon plus directe. Samedi dernier M. Duplessis a déclaré, en parlant de la région attribuée à Terre-Neuve par le Conseil privé, que c'est "un territoire sur lequel nous considérons avoir des droits". Lundi soir, un adversaire de l'annexion, M. Peter Cashin, a invoqué les paroles de notre premier ministre pour demander à la Convention Nationale terre-neuvienne de rejeter l'offre du Canada parce que le Québec ne reconnaît pas les droits de la colonie sur cette partie de l'Ungava.

Cette phrase de M. Duplessis visait-elle à réserver les droits du Québec en vue de l'avenir; était-ce une simple incantation dans une déclaration qui portait sur les richesses minières du Nouveau-Québec; ou encore une manœuvre contre le gouvernement fédéral? En tout cas un journal anglais de Montréal y voit l'indice que la question du Labrador et celle de l'annexion de Terre-Neuve seront invoquées par l'Union Nationale dans la campagne électorale que l'on prévoit pour l'été prochain.

Cette hypothèse est d'autant plus vraisemblable que M. Duplessis, ayant reproché au pouvoir fédéral de n'avoir pas consulté les provinces dans l'offre à Terre-Neuve, n'a pas poursuivi le débat et a laissé sans réponse la riposte de M. Saint-Laurent. A première vue tout s'est passé comme si le premier ministre avait fait un faux pas et que le ministre fédéral eût d'un seul coup démolé les objections provinciales.

Les choses sont moins simples que cela. Il est bien possible qu'après avoir enregistré sa protestation, M. Duplessis veuille garder ses munitions pour le débat électoral, et placer devant les électeurs un problème qui intéresse notre autonomie provinciale. En effet, si la déclaration initiale du premier ministre semblait superficielle, la réponse de M. Saint-Laurent est restée elle aussi à la surface du problème.

Tous les éléments d'un litige constitutionnel sont là, et ils n'ont pas échappé aux observateurs, même dans des provinces et des milieux qui n'ont pas d'aussi impérieuses raisons que nous de défendre les droits provinciaux contre la centralisation fédérale.

Le *Globe and Mail* de Toronto a protesté contre le fait que le gouvernement d'Ottawa a inclus dans son marché avec Terre-Neuve un accord fiscal semblable à celui qui a été accepté par quelques-unes des provinces. Le rédacteur soutenait que si Terre-Neuve doit devenir province canadienne, ce doit être une province possédant dès l'origine tous les droits de taxation accordés aux provinces par l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, et qu'ensuite seulement la nouvelle province pourrait accepter ou non les offres fédérales.

Or les choses se passent bien autrement. Si dès son entrée dans la Confédération, Terre-Neuve a renoncé d'avance à divers pouvoirs et pourra plus tard se trouver privée de droits que posséderont les autres provinces. A moins que l'accord fiscal soit postérieur à l'annexion, on ne voit pas comment le gouvernement fédéral peut prétendre qu'il ne fait qu'utiliser des pouvoirs qui lui donne la constitution. La réponse de M. Saint-Laurent porterait donc à faux.

La *Tribune* de Winnipeg a répondu aux objections du *Globe and Mail* en disant que sept provinces qui ont signé les accords ne l'ont fait que pour une période de cinq ans, que par conséquent Terre-Neuve ayant signé le même accord il s'agit d'une entente électorale. A l'expiration des cinq années, les droits cédés par Terre-Neuve reviendraient à cette province de la même façon qu'aux autres si de nouveaux accords ne sont pas conclus.

Laquelle des deux thèses est exacte? Le problème n'est pas purement théorique. Advenant le cas où certaines provinces qui ont

accepté les accords changeraient d'avis, et qu'un futur parlement canadien voudrait revenir à la décentralisation préconisée et adoptée par les Pères de la Confédération, qu'arriverait-il? Cette supposition n'est pas absurde, car les deux provinces centrales représentent les deux tiers de la population du pays, et deux au moins des autres provinces — la Nouvelle-Ecosse et l'Alberta — ont accepté les accords en disant qu'elles le faisaient sous le coup de l'intimidation, et contraintes par la nécessité.

Dans cette hypothèse, quelle serait la situation de Terre-Neuve? Dans une telle question, il ne faut pas oublier que les considérations politiques sont tout aussi importantes que les aspects juridiques. Si l'offre canadienne est acceptée, ce sera exclusivement à cause des subsides promis. Est-ce que l'arrêt éventuel des subsides serait accepté? L'accord prévoit des subsides pour cinq ans seulement, mais les représentants du Canada aux pourparlers ont sans doute insisté sur la probabilité, peut-être sur une quasi-certitude de la continuation de ce régime. Terre-Neuve pourrait prétendre qu'elle a traité avec le Canada — comme pays souverain — et menacer de se retirer de la Confédération si les promesses qu'on lui a faites, explicitement ou implicitement, ne sont pas respectées.

Le gouvernement fédéral pourrait bien jouer cette carte pour consolider sa centralisation fiscale, rendre en quelque sorte irrévocable un système qui n'est que provisoire. Pour que l'autonomie ne soit pas atténuée d'une manière détournée, les gouvernements de Québec et de Toronto auront vraisemblablement intérêt à faire préciser par la Cour suprême les limitations et conditions auxquelles l'entrée de Terre-Neuve peut être valide sans la consultation des provinces.

En plus de tout cela, la clause relative à la margarine est une dérogation à l'article 121 de la Constitution, et peut-être *ultra vires* du pouvoir fédéral. En tout cas, les députés ruraux de l'Union Nationale avertiront sans doute nos agriculteurs que si cette restriction est un jour déclarée nulle, la margarine de Terre-Neuve viendra concurrencer notre industrie laitière.

Voilà assez d'arguments pour soutenir devant l'électorat qu'il y avait lieu de consulter les provinces, non pas nécessairement à cause de l'annexion comme telle, mais étant donné les circonstances et les négociations qui l'entourent.

M. Duplessis se propose de faire sa campagne provinciale sur les projets de centralisation fiscale d'Ottawa, campagne qui entraînerait assez bien les problèmes particuliers que pose l'annexion de Terre-Neuve, qu'il ne l'entreprene pas à la légère et sans préparation sérieuse. Car alors un échec ne serait pas nuisible seulement à lui et à son parti, mais à la province elle-même.

Il a déjà tenté dans cette voie une expérience désastreuse. Sa campagne de l'automne 1939, faite sur l'autonomie, a été complètement gâchée; rien n'était prêt, tout a été improvisé, et l'électorat n'y a rien compris. Cette lacune, et les déceptions qui avaient suivi l'élection de 1936, ont entraîné une défaite pour la cause de l'autonomie si mal défendue. Cette défaite a favorisé les accords fiscaux pour la durée de la guerre, dont Ottawa cherche à faire des accords permanents. C'est une erreur à ne pas répéter.

Une précaution tout aussi nécessaire serait de présenter l'autonomie aux électeurs sous une forme positive, en leur montrant par des réalisations, qu'il est encore temps d'adopter, ce que peut donner l'autonomie. Pour cela il faudrait que le gouvernement entreprenne sur divers problèmes urgents — comme la colonisation, la législation du travail et le logement — des solutions conformes aux besoins du Québec. Si l'autonomie n'est pas mieux défendue qu'elle l'a été jusqu'ici, elle est exposée à une nouvelle défaite électorale.

— S. L. 47

Blocs-notes

Retraite et le testament de M. King

A son arrivée à Ottawa, hier, premier ministre Mackenzie King a fait une déclaration qui a fait beaucoup de bruit. Il a dit qu'il n'avait pas de testament, mais qu'il avait des idées sur ce qu'il voudrait faire de son argent. Cette déclaration a été interprétée de différentes manières. Certains ont dit que King abandonnerait la direction du parti libéral à son successeur. D'autres ont dit qu'il accepterait la présidence de la Commission du district fédéral qui doit surveiller l'exécution du plan d'embellissement de la capitale préparé sous la direction de l'urbaniste Jacques Gréber et qu'il donnerait par testament au peuple canadien sa maison de campagne de Kingsmere. M. King a fait observer sèchement que correspondait seulement mieux renseigné que lui-même sur ses projets d'avenir. Il a ajouté que le journaliste n'avait pas le droit de spéculer sur la retraite d'un homme d'état.

Immigration et émigration

Le *Journal d'Ottawa* publiait la semaine dernière un article des plus sensés sur cette question de l'immigration. C'est un son de cloche tellement nouveau dans la presse anglaise que nous ne pouvons résister à la tentation d'en traduire une bonne partie.

"Cet exode (l'émigration), écrit le *Journal*, se poursuit depuis plusieurs décennies. Si le Canada avait suivi les gens qui sont venus d'Europe et d'ailleurs au cours des 30 dernières années et retenu en même temps ceux qui étaient nés au

cours de la même période, sa population aurait beaucoup plus près de 16,000,000 que de 12,000,000 d'âmes. Comme question de fait, nous avons à peine maintenu l'accroissement dû à la natalité, ce qui veut dire qu'il est parti autant de gens du pays qu'il y en a eu.

"Il y a eu encore, c'est ce que pendant que des gens nés dans d'autres pays venaient chez nous, des gens nés au Canada nous quittaient. Ce sont des Canadiens de naissance que de jeunes hommes et ces jeunes femmes qui font la queue devant les bureaux consulaires des Etats-Unis pour obtenir l'autorisation d'entrer dans le pays voisin.

"Il y a longtemps que nous parlons en ce pays d'immigration: nous y avons consacré beaucoup de temps et d'énergie. Quand aurons-nous le bon sens de consacrer une partie de cet argent et de cette énergie au problème de l'émigration?"

Nos concitoyens de langue anglaise en viendront-ils enfin à une conception rationnelle de la politique de peuplement qui convient au Canada et qui ne doit pas tenir compte seulement de l'immigration, mais de l'établissement de notre surplus de population par la colonisation agricole ou industrielle? C'est d'un premier pas que de relâcher l'émigration à l'immigration, de

Paris isolé du reste du monde

Les Quatre Entente impossible sur l'unité de l'Allemagne

Il faut trouver un compromis entre l'attitude des Russes et celle des puissances de l'Ouest

Londres, 5 (A.P.) — Une proposition du ministre des affaires étrangères des Etats-Unis, demandant aux quatre grandes puissances de mettre fin au partage de l'Allemagne en quatre zones différentes a été inscrite sur l'agenda de la conférence, aujourd'hui, lors de l'ouverture du débat sur l'économie future de l'ancien Reich.

L'existence des barrières divisant l'Allemagne en quatre zones a été regardée par les autorités américaines comme une entrave complète à toute espèce d'organisation ayant trait à l'économie nationale du pays en question.

Le problème de l'unité économique et des questions pratiques d'organisation politique de l'Allemagne est considéré par le général Marshall comme le plus important de la conférence de Londres.

C'est pourquoi les discussions de la proposition du général Marshall qui doivent commencer avec la séance d'aujourd'hui, doivent démontrer très prochainement le succès ou la faillite de toute la conférence.

Aucun côté n'est en position d'en arriver à une entente au sujet de l'unité de l'Allemagne en des termes qui seraient acceptables à l'autre partie, sans changer ses principaux modes de politique en Europe.

Conséquemment, la plus forte carte dans les mains des puissances de l'Ouest est leur intention — quand et si la conférence de Londres échoue à offrir une entente au sujet de l'Alle-

En Palestine 35 morts, des centaines de blessés en trois jours

Le sabbat musulman apporte une nuit d'accalmie dans la guerre sainte

Jérusalem, 5. (A.P.) — Le sabbat musulman a donné à la Terre-Sainte une nuit de paix morale et silencieuse, après trois jours d'émeutes et de luttes intestines sanglantes, mais le jour a lui aujourd'hui sur une scène guerrière où roulaient les chars blindés, où grondaient les canons, et où se déployaient les troupes britanniques.

Les foules arabes, qui se rendaient à leur lieu de culte, ont traversé des allées d'uniformes kakis et de véhicules bondés de soldats et de policiers en alerte, craignant de nouvelles manifestations possibles des Arabes contre le prochain partage de la Palestine.

Toutes les forces de sécurité ont été équipées de bombes lacrymogènes et l'on a augmenté le pouvoir de feu.

Un couvre-feu sur la grande route a arrêté tous les véhicules civils entre Jérusalem et Hébron, au sud, et entre Jérusalem et Ramallah, au nord.

Des chars blindés, qui avaient l'ordre de tirer si la chose était nécessaire, ont dirigé le trafic essentiel entre la Terre-Sainte et Tel-Aviv, ce coin troublé de la côte palestinienne, et la ville voisine de Jaffa.

Des renforts de la police ont commencé à circuler dans le *no man's land* entre la Porte Jaffa de Jérusalem et l'avenue de la Princesse-Marie, située également dans la Ville Sainte.

Nous avons été avertis qu'ils s'en venaient, a commenté un policier. "Nous aurons à livrer un rude combat".

Un Juif a été tué à Haïfa et un autre à Tel-Aviv, au cours de démonstrations de la colère arabe contre le partage de la Palestine.

Les sources de l'Hagana ont rapporté, ce matin, que cinq Arabes ont été tués et que plusieurs autres ont été tués, hier, alors que les résidents juifs ont repoussé une attaque de 30 Arabes sur la petite ville d'Efal, près de Tel-Aviv. Il n'y a pas eu de victimes juives à cet endroit.

En trois jours de luttes sanglantes, d'émeutes et de pillage, la Palestine compte pas moins de 35 morts et des centaines de blessés.

Les journaux hébreux ont estimé à 40,000,000 le montant des dommages, causés dans la ville de Jérusalem.

Beyrouth, Liban. (A.P.) — Quelque 50,000 manifestants de toute secte se sont réunis aujourd'hui dans le centre de la ville

La Terre Sainte Les fonctionnaires quittent leur travail

Aucune communication avec la capitale française, pendant 45 minutes — L'offre du gouvernement rejetée — La situation reste grave — Les troupes entrent en action

(Dernière heure) TOULOUSE, 5 (Canada-Mondial). — Un train composé de quinze wagons a sauté de la voie, ce matin, à Toulouse. On croit que cette tragédie est l'œuvre des saboteurs. On ne sait pas encore s'il y a eu des victimes.

Paris, 5 (Canada-Mondial) — Pour la première fois depuis l'invasion de la France par les Allemands, Paris s'est trouvé isolé complètement du reste du monde pendant 45 minutes. On ne pouvait avoir de la capitale ou avec la capitale aucune communication par câble, par téléphone ou par radio. Les techniciens de l'armée ont cependant rétabli rapidement la situation en remettant en marche les centrales électriques et en faisant fonctionner à nouveau toutes les sources d'énergie.

Le gouvernement Schuman, qui a maintenant la possibilité de frapper lourdement ceux qui s'opposent aux lois républicaines et à la paix sociale, a présenté ses offres aux ouvriers et aux fonctionnaires. Cent milliers d'hommes et de femmes ont répondu à l'appel. Il est prêt à dépenser 100 milliards pour procéder au reclassement et à la revalorisation de traitements, pour certains fonctionnaires durement frappés par le coût de la vie. L'offre du gouvernement a été rejetée par le syndicat des fonctionnaires à la majorité de 27 contre 23 et 10 abstentions. Il doit donc y avoir théoriquement une grève d'avertissement de deux jours qui mettrait en chômage volontaire 1 million 200,000 fonctionnaires. Les policiers ont refusé à la faible majorité de 4 contre 3 de faire eux aussi la grève.

On voit assez par ces quelques renseignements que le calme et la paix sont loin d'être revenus en France. Cependant, 150,000 ouvriers dans le textile ont repris le travail et 80% du trafic par voie ferrée est la proportion indiquée officiellement. Les actes de sabotage et de violence, les échauffourées et les bagarres sont signalés un peu partout, sauf cependant dans les régions de l'Ouest et du sud-ouest.

A Valence 2,000 manifestants conduits par le député communiste ont occupé la gare. Deux personnes ont été tuées, tandis que 10 étaient grièvement blessées dans cette bagarre. A Beziers des colonnes de grévistes ont tenté vainement d'occuper la gare. A Bourges, la gare a été dégauchée de bonne heure ce matin, mais 20 manifestants y furent blessés ainsi que 12 policiers. A Marseille, les tanks de l'armée parcourent la ville dans tous les sens et ont réussi à opérer 100 arrestations. A Ivry, les manifestants ont pris d'assaut le dépôt de locomotives, mais les gardes mobiles ont réussi à les repousser. A Nice, des bagarres font rage depuis hier aux portes du bureau de poste et plus de 50 manifestants et policiers ont été blessés. A Compiègne, on a saboté le dépôt des locomotives et des wagons. A Tours on a fait sauter à la dy-

Victoire conservatrice en Angleterre

Epsom, Angleterre, 5 (Reuter) — C'est Malcolm McCordquale, le candidat conservateur, qui a remporté le traditionnel siège conservateur au cours des élections parlementaires d'hier à Epsom. Cette victoire fut acquise avec une plus grande majorité que lors des élections de l'année 1945 alors que le parti travailliste était le plus influent dans tout le pays.

A travers le monde...

La Palestine était un véritable camp armé, alors que l'aube mettait fin à une nuit difficilement paisible à cause du sabbat musulman, pendant qu'en France, autre endroit gravement troublé du monde actuel, une nouvelle grève d'immobilisation était sur le point d'éclater, s'ajoutant aux difficultés déjà nombreuses que le gouvernement harassé du premier ministre Schuman doit surmonter.

Quel sera le sort de la Terre-Sainte? se demande-t-on partout avec angoisse. Il paraît que les Britanniques, qui ont pourtant la plus riche expérience dans les affaires coloniales (et dans les affaires de la Palestine), sont plutôt pessimistes sur l'avenir de la Palestine. Ils se sont abstenus du vote et ils semblent persévérer dans leur détermination de se retirer du pays et de ne pas participer à l'application des mesures militaires que les opérations de partage pourront exiger.

La critique est aisée, l'art est difficile. Il ne manque pas de théoriciens, ni, installés confortablement dans leurs fauteuils, loin des champs de batailles politiques, produisant leurs conseils et leurs remarques. Nous nous abstenons de tels tactiques et constatons seulement l'incroyable difficulté de ce problème, qui paraît, par moments, presque insoluble.

Nous sommes loin de critiquer l'action des Nations Unies. Nous ne pouvons pas, cependant, ne pas exprimer quelque étonnement devant la composition de la commission chargée d'élaborer le projet du statut pour la zone des Lieux Saints. Le monde catholique est extrêmement intéressé à ce statut et on est en droit de se demander si la voie des catholiques sera assez haute dans ladite commission.

Don de municipalités A L'UNIVERSITE

Le Conseil municipal de Dorval a souscrit \$5,000, celui de Châteauguay, \$1,700; celui de Montebello-Nord, \$10,000; le village du Très-Saint-Rédempteur, \$1,000 et Sainte-Rose, \$2,000.

France

La nouvelle grève qui vient d'éclater en France a séparé Paris du reste du monde pour quelque temps, ce matin, lorsque l'arrêt de travail aux centrales électriques a coupé toute communication. Le pouvoir, restauré à 45 minutes plus tard mais la situation était encore incertaine au cours de l'avant-midi.

Chine

En ce qui concerne la guerre civile de Chine, le gouvernement a réclamé les victoires en des secteurs éparpillés, mais un rapport, venant d'un correspondant de l'Associated Press qui se trouvait dans le sud de la Chine, racontait les difficultés qu'avait le gouvernement à surmonter les déprédations du général communiste Liu Po-Cheng. Le général Liu est censé avoir été bel et bien défait par le général Nationaliste, il y a trois mois déjà, mais il semble qu'il se remue en

L'actualité

Attouch...

C'était une Arabie qui s'appelait Attouch; elle avait l'esprit de contradiction.

Un jour, son mari voulut l'emmener en visite (il savait que les femmes adorent les visites). Il lui donna à monter une mule qui aimait à peler.

Au moment de traverser la rivière, il lui dit: "Ne presse pas la mule, car si on l'exerce elle rue". A quoi, Attouch répondit: "Par Allah, je l'exercerai jusqu'à ce qu'elle rue".

Quand elle se vit au milieu de la rivière, elle pressa sa monture qui filait une ruade et la précipita dans l'eau.

La rivière coule en aval, mais le mari courut en amont et, rencontrant un homme, il lui demanda: "Nas-tu pas vu une femme emportée par le courant?"

L'homme répondit: "Es-tu fou, Si? L'oued, il va de ce côté-là".

Mais le mari expliqua: "Ma femme, à moi, a l'esprit de contradiction. L'oued a beau couler en aval, elle veut qu'il aille en amont".

C'est ainsi qu'elle alla au diable.

MOHAMMED

CAUSERIE DE M^{lle} GERMAINE BERNIER

Le 7 décembre, les auditeurs de Radio-Canada auront le plaisir d'entendre, à la tribune radiophonique du Comité de la Survivance française, la distinguée directrice de la page féminine au journal Le Devoir, M^{lle} Germaine Bernier. Le titre de sa causerie est le suivant: "La femme canadienne et la culture française".

Cette causerie passera sur les ondes dimanche prochain, de 10 h. 15 à 10 h. 30 du soir. M^{lle} Bernier parlera de Montréal, mais son allocation sera relayée par tous les postes du réseau français de Radio-Canada. Nous invitons très spécialement les dames et les demoiselles à être aux écoutes pour la circonstance.

Service anniversaire

CHARTIER. — Mardi le 9 décembre, à huit heures, en la cathédrale de St-Hyacinthe, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de Fernand Chartier, fils de M. et Mme L.-E.-F. Chartier, autrfois du Devoir. Parents et amis sont priés d'y assister.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

158 est. ST-CATHERINE (se tend) Ecouter
Livraison partout directement de notre serre. C.H.L.P.
chaude. 12 h. 25
PL. 1798-1797 12 h. 30

10% d'escompte aux communautés religieuses.

OUI! MEUBLEZ VOTRE MAISON CHEZ

A. LOUPONT

AMÉLIORATION COMPLÈTE DE MAISON

4030 EST. ST-CATHERINE - AM. 2111

VOTEZ...

et faites voter vos amis,

pour

MADELEINE SHERIDAN

catégorie B

Notre-Dame-de-Grâce.

Premier article de son programme:

logis à bas loyer.

LE DEVOIR

"Le Devoir" est imprimé au no 430 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditeur-propiétaire. Directeur-gérant, Gérard Pilon.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations et de la Canadian Daily Newspapers Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et à l'agence Reuters ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste:

EDITION QUOTIDIENNE

Canada (sauf Montréal et la banlieue)	\$ 6.00
Montréal et banlieue	9.00
Etats-Unis et Empire britannique	8.00
Union postale	10.00

EDITION DU SAMEDI

Canada	2.00
Etats-Unis et Union postale	3.00

Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministre des Postes, Ottawa.

Téléphone: *BELAIR 3361.

La souscription à l'Université

LA SOUSCRIPTION AU 2 DECEMBRE

Cité de Montréal, \$2,000,000; Banque Canadienne nationale, \$1,000,000; C. de l'Outremont, \$100,000; anonyme, \$100,000; anonyme, \$100,000; anonyme, \$100,000; Banque Provinciale du Canada, \$50,000; Noranda Mines Ltd, \$50,000; anonyme, \$50,000; Dupuis Frères Ltée, \$50,000; la compagnie de publication de la Presse Limitée, \$50,000; anonyme, \$50,000; Alliance nationale, \$25,000; Casgrain et Charbonneau Ltée, \$25,000; Crédit Foncier Franco-Canadien, \$25,000; Canadian International Paper Co., \$25,000; anonyme, \$25,000; anonyme, \$25,000; Henry Morgan & Co. Ltd, \$25,000; Coopérative fédérée de Québec, \$20,000; Montreal Coke & Mfg. Co., \$15,000; anonyme, \$15,000; Couvrette-Sauriol Ltée, \$15,000; Catelli Food Products Ltd, \$15,000; Hudson's Bay Co., \$15,000; Robin Hood Flour Mills Ltd, \$12,500; L. G. Beaubien et Cie, \$10,000; la compagnie Légaré Ltée, \$10,000; Arthur Terroux, \$10,000; Damien Boileau Ltée, \$10,000; Chambre de commerce du district de Montréal, \$10,000; compagnie d'Assurance du Canada, \$10,000; Commission scolaire d'Outremont, \$10,000; docteur Hector Cypriot, \$10,000; hon. F. Philippe Briss, C.R., C.B.E., \$10,000; hon. Alphonse Raymond, \$10,000; Warwick Woolen Mills Ltd, \$10,000; Slater Shoe Co. Ltd, \$10,000; Alfred Lambert Inc., \$10,000; ville de Montréal-Est, \$10,000; anonyme, \$10,000; N.-G. Valiquette Ltée, \$10,000; Fashion Craft Mfrs Ltd, \$8,000; La Prévoyance, \$7,500; anonyme, \$7,000; Alphonse Raymond, \$5,000; M. et Mme Hubert Bierman, \$5,000; la Société des Artisans canadiens-français, \$5,000; la Chambre des notaires de la province de Québec, \$5,000; Collet Frères Ltée, \$5,000; Lalonde et Valois, \$5,000; Viau Ltée, \$5,000; Omer De Serres Ltée, \$5,000; Canadian Engineering Co. Ltd, \$5,000; Trust Général du Canada, \$5,000; J.-E. Fournier Ltée, \$5,000; Greenshields, Hodgson, Racine Ltd, \$5,000; librairie Beauchemin Ltée, \$5,000; Canadian Vickers Ltd, \$5,000; anonyme, \$5,000; Albert Hudon, \$5,000; Canada Flooring Co. Ltd, \$5,000; Zinc Oxide Co. of Canada Ltd, \$5,000; anonyme, \$5,000; J.-B. Baillargue, Express Ltée, \$5,000; ville de Laprairie, \$4,000; Léo Dandurand, \$4,000; Commission scolaire de Ville Mont-Royal, \$3,000; Jolicœur Laundry Limited, \$3,000; New Method Washing Co., \$3,000; Club Kiwanis St-Laurent de Montréal Inc., \$2,500; Paul-E. Tremblay, \$2,500; La Société des Frais Funéraires, \$2,500; Municipalité de St-Polycarpe, \$2,500; Jean Valiquette, C.A., \$2,000; Paul-E. Bonnier, C.A., \$2,000; Gérard Parizeau, \$2,000; Etienne Crevier, \$2,000; Queen's Jubilee Laundry Limited, \$2,000; Jean Raymond, C.R., \$2,000; Independent Petroleum Corporation, \$2,000; René T. Leclerc Inc., \$2,000; Braud & Chaput, \$1,500; Crédit Interprovincial Limitée, \$1,500; C. A. Paiement Enrg., \$1,000; Geoffroy Robert & Gélinas Inc., \$1,000; Joseph Boutin, \$1,000; Chambre de Commerce des Jeunes (District de Montréal), \$1,000; Arthur Légaré, \$1,000; J.-Eugène Lajoie, \$1,000; Dr Guy d'Argencourt, \$1,000; Xcelis Window Cleaning Co. Inc., \$1,000; Jean Gagnon, \$1,000; Jules Derome, \$1,000; André Montpetit, C.R., \$1,000; Victor Payer, C.R., \$1,000; Edgar Genest, \$1,000; Association des Marchands Détaillants de

Montréal Inc., \$1,000; Aimé Parent, \$1,000; Paul Biennu, \$1,000; Olier Payette, \$1,000; Anonyme, \$1,000; Le Collège des Chirugiens Dentistes de la province de Québec, \$1,000; Roméo Lanctôt, \$1,000; J.-Victor Desaulniers, \$1,000; Armand-J. Dugal, C.B.E., \$1,000; Jos. A. Paulius, \$1,000; Max Beauvais Limitée, \$1,000; Gérard Favreau, \$1,000; Lechasseur Limitée, \$1,000; Horace Labrecque, \$1,000; Guy St-Laurent, \$1,000; J.-P. Roux, \$1,000; Société Générale de Finance, \$1,000; Thérien & Frères Limitée, \$1,000; Forano Limitée, \$1,000; C. Lamond & Fils Limitée, \$1,000; C.-E. Charbonneau Lingerie Limitée, \$1,000; Ernest Cadieux, \$1,000; Larry Automobile Limitée, \$1,000; Jean-Louis Héon, \$1,000; A. Dionne Fils & Co., \$1,000; J.-B. Rolland et Fils Limitée, \$1,000; Modern Motor Sales Limited, \$1,000; Anonyme, \$1,000; L. Eugène Courtois, \$1,000; H. Prévost Limitée, \$800; Geoffroy Robert & Gélinas, \$500; Rodolphe Corbail Limitée, \$500; Masson Sons Limited, \$500; Colonel Arthur Gaboury, \$500.

Anonyme, \$500; Alex Brodeur, \$500; J.-E. Clément Inc., \$500; Larivière Inc., \$500; Dr. F. Parizeau, \$500; Les Coiffeurs de l'Est, \$500; Adrien-françaises Ltée, \$500; Hurlbise et St-Cyr, \$500; Augustin Frigon, C.M.G., \$500; Roméo Parent, \$500; Benoit Bertrand, \$500; Renaud et Frères Inc., \$500; Lt.-col. Paul Trudeau, \$500; J.-Arthur Dupont, \$500; René Morin, N.P., \$500; Canadian Flooring Ltd, \$500; Knitters Ltd, \$500; Franco Canadian Dyes Ltd, \$500; E.-L. Gauthier, \$500; Ludger Gravel & Fils Ltée, \$500; Alfred A. Goulet, \$500; Joly Tailors, \$500; Souscriptions diverses, \$26,518; Archevêché de Montréal, \$10,000; St-Stanislas, \$5,000; Nativité d'Orléans, \$5,000; St-Pierre Claver, \$4,000; St-Brigitte, \$3,500; St-Edouard, \$3,500; St-Jean Berchmans, \$3,500; Sacré-Cœur, \$3,000; St-Jérôme, \$3,000; St-Louis de France, \$3,000; St-Marc, \$3,000; St-Arsène, \$2,900; Notre-Dame de \$2,800; Ste-Cécile, \$2,700; Notre-Dame du Perpétuel Secours, \$2,000; Notre-Dame des Sept Douleurs, \$2,000; Les Saints-Anges (Lachine), \$2,000; Ste-Catherine, \$2,000; St-Clément, \$2,000; Ste-Cunégonde, \$2,000; St-Enfant Jésus, \$2,000; Ste-Jeanne d'Arc, \$2,000; St-Vincent Ferrier, \$2,000; Trés Saint-Rédempteur, \$2,000; Ste-Thérèse de Blainville, \$2,000; Ste-Madeleine d'Outremont, \$1,500; Notre-Dame-de-Grâce, \$1,500; St-Anselme, \$1,500; St-Vincent-de-Paul, \$1,500; Notre-Dame-des-Neiges, \$1,500; St-Enfant Jésus (Pointe-aux-Tremblays), \$1,200; Notre-Dame de la Paix, \$1,000; St-Eusèbe, \$1,000; St-François d'Assisi, \$1,000; St-Jacques, \$1,000; St-Mont-Carmel, \$1,000; St-Basile, \$1,000; Basilique d'Outremont, \$1,000; St-Laurent, \$1,000; Notre-Dame de Lourdes, \$1,000; Ste-Georgette, \$900; St-Eustache, \$800; St-Nicholas, \$800.

St-Rose de Laval, \$8,000; Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus, \$8,000; St-Jean de la Croix, \$8,000; Ste-Clothilde, \$8,000; Notre-Dame des Victoires, \$7,500; Ste-Anastasia, \$7,500; Ste-Anne de Bellevue, \$7,500; St-Bernard, \$7,500; St-Christophe de Pont-Viau, \$7,500; Notre-Dame des Anges, \$7,000; St-Léon de Westmount, \$7,000; St-Vincent, \$7,000; Laval, \$7,000; St-Pascal Baylon, \$6,500; St-Paul de la Croix, \$6,000; Visitation, \$6,000; De l'Assomption, \$6,000; L'Abord-à-Plouffe, \$5,500; Ste-Adèle, \$5,000; St-Joachim de Pointe-Claire, \$5,000; St-Joseph de Bordeaux, \$5,000; St-Louis de Gonzague, \$5,000; St-Louis de Terrebonne, \$5,000; Ste-Scholastique, \$5,000; St-Philippe (Montréal), \$5,000; Notre-Dame du Mont-Carmel, \$5,000; St-Martin (Comté Laval), \$4,200; Ste-Dorothée, \$4,000; St-Nazaire, \$4,000; Ste-Anne des Plaines, \$3,800; Présentation de la Sainte-Vierge, \$3,500; St-Denis, \$3,500; St-Paul l'Ermite, \$3,500; St-Julien de Lachute, \$3,100; St-Janvier, \$3,000; Ste-Martyrs Canadiens, \$3,000; St-Roch, \$3,000; St-Sauveur des Monts, \$3,000; St-Benoit, \$3,000; St-Raymond, \$3,000; St-Joseph de Mont-Rolland, \$2,800; St-Joseph du Lac, \$2,500; St-Jean de Matha, \$2,500; Ste-Jeanne de Chantal, \$2,300; St-Elzéar, \$2,250; St-Léonard de Port-Maurice, \$2,170; Repentigny, \$2,000; St-François de Sales, \$2,000; St-Hermas, \$2,000; St-Raphaël (Ile Bizard), \$1,710; St-Augustin, \$1,500; Ste-Lucie, \$1,500; St-Maurice de Bois-Filion, \$1,500; Ste-Monique, \$1,500; St-Hippolyte, \$1,400; St-Casimir, \$1,000; Christ-Roi, \$1,000; Lachenaie, \$1,000; Notre-Dame du Foyer, \$1,000; St-Bernard de Sienna, \$1,000; St-Casimir, \$1,000; St-Herménégilde, \$500; St-Colomban, \$500; Desserte St-Eugène (Morin Heights) \$500; Ste-Anne des Laes (Lac Marois) \$100; St-Timothée, \$39.

Communautés religieuses (rapports à date, \$88,366; M. l'abbé Ernest Labelle, \$2,500; M. le chanoine Armand Paiement, \$2,000; M. le chanoine Arthur Deschênes, \$2,000; M. l'abbé Eudore Charbonneau, \$2,000; M. l'abbé Arthur Champagne, \$2,000.

Ont donné \$1,000: Son Exc. Mgr Rossier Brodeur, Mgr Henri Jeannotte, P.D., Mgr E.-E. Pelletier, P.D., Mgr J.-B. Nadeau, MM. les abbés Maurice Godbout, Placide Valois, Eugène Gareau, Charles-Etienne Pélissier, J.-A. Bolduc, Emile Dubois, Emile Boileau, Victor Primeau, Sylvio Cloutier, Lionel Martel, Wilfrid Guimard, Alexis Léveillé, \$800; Irénée Lussier, \$700; M. le chanoine Philippe Chartrand, \$625.

Ont donné \$500: Mgr Ulric Decelles, P.D., Mgr Georges Chartier, P.D., M. le chanoine Arthur Deschênes, MM. les abbés Adrien Bérard, Ugel Caumartin, Joseph Hudon, Ernest Turcotte, Robert Brouillet, Paul-Emile

le Coursol, Eustache Saint-Maurice, Joseph Dalpe, Paul-Emile Gauthier, J.-E. Bernier, Omer Deschênes, Eustache Gagnon, Charles Toupin, Henri-Compte, Georges Thérien, Anonyme, Roméo Caillé, Alexandre Champoux, Léon Verschelden, Auguste Paré, Ernest Rivet, Marcel Cloutier, Ernest Vaillancourt, Pierre Gauthier, J.-C. Théoret, Joseph Verschelden, Henri-Valmore Lajoie, Auguste Proulx, Ls-Philippe Nadeau, E. Bouvier, Ernest Fournier, Antonio Petit, J.-T. Jodoin.

Souscriptions diverses, \$26,205. Grand total, \$5,003,283.

*La souscription de Hudson-Orsali Ltée, au montant de \$15,000, et celle de M. Albert Hudon au montant de \$5,000 viennent s'ajouter au don de \$100,000 qu'a fait récemment M. Hudon à l'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal.

Feu M. l'abbé R.-Aimé Charron

Le 14 novembre 1947, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, après une longue et douloureuse maladie, est décédé, à l'âge de 45 ans, M. l'abbé R.-Aimé Charron, prêtre du diocèse de Sherbrooke.

Né le 23 octobre 1902, du mariage de Wilfrid Charron, marchand, et de Stéphanie Migneron, il fit ses études de lettres au Collège Ste-Marie de Montréal, de philosophie au Collège Bourget de Rigaud, de théologie au Séminaire de Ste-Thérèse et au Grand Séminaire de Montréal.

Ordonné prêtre le 29 mai 1926 pour le vicariat apostolique du Keewatin, il fit aussi du ministère en Louisiane et à Haïti pendant quelques années. Entré dans le diocèse de Sherbrooke en 1934, il fut successivement vicaire à Ste-Anne de Danville, à St-Pierre de la Patrie, à St-Aimé d'Asbestos et à l'Immaculée Conception de Sherbrooke, premier missionnaire-colonisateur à Ste-Agnès de Belloc, procureur et professeur au Grand Séminaire des Saints-Apôtres; puis il fut nommé curé à St-Gabriel de Stratford en mai 1942, poste qu'il dut quitter au mois d'août dernier pour cause de maladie.

Ses funérailles eurent lieu le 18 novembre en l'église paroissiale missionnaire-colonisateur à Ste-Agnès de Belloc, par M. l'abbé R.-Aimé Charron, prêtre du diocèse de Sherbrooke, assisté de M. l'abbé R. Lapointe, nouveau curé à St-Gabriel de Stratford, et Paul Marin, curé à St-Denis de Brompton, comme diacre et sous-diacre.

Dans le chœur on remarquait: les RR. PP. Léandre Roy, Olivier Gélinas, J.-N. Maltais, Rosaire Audet, Georges Constant, de la Congrégation des Pères du Très Saint-Sacrement; M. le chanoine Joseph Veilleux, MM. les abbés L.-P. Larochelle, R. Demers, E. Picard, L. Leguerrier, A. Tétrault, Geo. Bruneau, L. Blanchard, G. Cambon, J. Côté, L. Drapeau, R. Archambault, tous du diocèse de Sherbrooke; le R. Père R. Préseault, C.S.V. du collège de Rigaud; le R. Père A. Dostigny, S.J., le R. Père C.-H. Audet, P.S.V., M. l'abbé J.-Raoul Oumet, le Frère Cyrille des Frères Hospitaliers de St-Jean de Dieu, ces derniers de Montréal.

Assistèrent aussi aux funérailles: la R. V. Sœur Ste-Marie Alexina, C.N.D., les Rv. Sœurs Marie de St-Barnabé et Marie de

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. "Le Devoir" ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

1er décembre 1947

St-Norbert, comté de Berthier, P.Q.
Monsieur le rédacteur,
Le Devoir, Montréal, P.Q.

Monsieur, Vous nous donnez, de temps en temps, des communications très intéressantes sur les agissements de l'Institut Démocratique. Particulièrement, celle de vendredi dernier est bien de nature à éclairer le public (Contenances d'un enfant du siècle). Il serait aussi très intéressant qu'à l'occasion de ces assises vous fassiez recension des présences notables; on pourrait ainsi voir quels sont ceux qui vont se faire houer le crâne par nos hommes publics... A cette occasion, vous pourriez aussi donner la liste officielle des membres de cette triste institution, si elle est ou peut être du domaine public. La encore vous rendriez service au public.

XXX.

Montreal, 3 décembre 1947
Monsieur le rédacteur en chef,
Le Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Monsieur le rédacteur, Nous sommes à la veille d'une élection municipale. Vos lecteurs, qui sont aussi des électeurs, sont-ils intéressés à cette élection? Le feu sacré ne brûle pas très fort. Mon apathie est-elle le lot commun? Vous plairait-il de publier les lignes que voici:

Pour qui vote... pour quoi voter et pourquoi aller voter? Si je ne me trompe, la première cause de l'apathie générale de l'électeur est qu'il ne connaît à peu près rien des futurs candidats; ils sont si nombreux et ont un domicile si distant!

La deuxième cause est le manque de programme concret des candidats. Et auraient-ils un programme, seraient-ils capables de le faire exécuter, s'ils sont élus?

Le conseiller municipal actuel ne représente à peu près rien, à l'hôtel de ville, concluent la majorité des électeurs, et on peut s'en passer, serait la troisième cause. En effet, un bon gérant aide de tous les chefs de services municipaux, serait capable de gouverner Montréal. En fait, n'est-ce pas ce qui existe présentement?

Alors, se dit l'électeur, pour quoi dépenser environ \$200,000 dollars par an pour des gens qui n'ont rien à voir à l'administration? Et pourquoi donc aller voter?

L'électeur moyen.

Ste-Philomène de Nevers, des Sœurs de Ste-Croix, cousines du défunt; les Rv. Sœurs Albert du Sacré-Cœur et Marie-Anaclet, des Filles de la Charité du Sacré-Cœur de la paroisse de St-Gabriel de Stratford, et un grand nombre de parents et amis.

Le défunt laisse un frère et deux sœurs: Maurice, Octavienne, Annetonette (Mme veuve Henri Bouvier), et un beau-frère: M. J.-H. A. Donais, ainsi que des neveux et nièces: Conrad, Julien, Gérard, Denis, Monique, Suzanne, Bouvier, Jacques et André Donais.

L'inhumation eut lieu au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, à Montréal.

Le problème du textile...

(Suite de la dernière page)

Salaires

Concernant la clause des salaires, la Fédération a réussi à faire mettre de côté un plan d'évaluation des tâches, préparé dans le secret des bureaux de la Dominion Textile, qui n'aurait pas assuré à tous les ouvriers le minimum d'augmentation d'au moins 15 cents de l'heure obtenu par la Fédération dans le rapport majoritaire du tribunal d'arbitrage. La Fédération du Textile a réclamé une augmentation de 20 cents de l'heure et elle a finalement amené la Compagnie à consentir une augmentation générale moyenne de 20 cents de l'heure, tout en garantissant une augmentation individuelle de 15 cents. Ce tour de force en négociation, les Syndicats nationaux ont pu l'exercer grâce aux ressources de M. Gérard Pilon, président de la C.T.C.C., et de Me Théodore Lesperance, procureur de la Fédération, qui se sont révélés négociateurs de grande classe.

La convention collective comporte d'autres avantages qu'il serait long d'énumérer; par exemple un semaine de vacances payée pour tous les ouvriers et deux semaines pour ceux à l'emploi de la Compagnie depuis cinq ans. De plus, les ouvriers bénéficieront de onze jours de fêtes chômées.

Un nouvel élan

La victoire de la Fédération sur la plus importante firme du textile dans la province donne un nouvel élan à cet organisme syndical qui lutte depuis onze ans pour la libération des tisserands du Québec et pour l'humanisation de cette industrie la plus rationalisée. La Fédération N.C. du Textile est déterminée, plus que jamais, à continuer le bon combat. Elle devait d'abord porter ses efforts en faveur des ouvriers de la Dominion Textile. Les besoins et la stratégie le voulaient ainsi. Maintenant elle peut travailler plus et mieux que dans le passé, à la libération des ouvriers du textile, de la soie, du coton et de la laine dans la province. C'est sa mission et elle s'en acquittera jusqu'à la réalisation intégrale de son programme d'action.

Joseph PELCHAT

LES MEDECINS RECOMMANDENT NOS

BANDES HERNIAIRES

Une spécialité de la

PHARMACIE MONTREAL

Charles Duquette propriétaire

La plus grande pharmacie de détail au monde.

Portez la bande qui convient à votre malaise. Nous avons un assortiment complet de bandes herniaires, bandes médicales, bas élastiques, supports, vestes en chamois ou en flanelle rouge pour ceux qui souffrent de bronchite. Essayage à domicile ou dans nos salons privés sans frais additionnels. Experte et experte à votre service ainsi que selon l'ordonnance de votre médecin.

HA. 7251

Vichy Suprême

Limonade Gazeuse

Purgative

laxatif idéal, légèrement effervescent, que même les enfants prennent sans déplaisir. Beaucoup imité parce que supérieur. Toutes pharmacies.

Agent général: J.-ALFRED OUMET, Montréal.

De Vichy, France!

LIVRAISON IMMEDIATE

- Vestiaires en acier (Lockers)
- Filières métalliques
- Armoires à papeterie
- Coffres-forts
- Bureaux
- Chaises, etc.

Qualité garantie — Prix raisonnables

Norman Specialties Reg'd

N. et Ros. Desnoyers, props.

4406 Brébeuf, Montréal FR. 2431

N'ATTENDEZ PAS à la dernière minute

Evitez l'encombrement des derniers jours. Venez choisir immédiatement le cadeau du papa ou du fils. Nous avons un magnifique assortiment de robes de chambre, de cravates, etc.

ROBES DE CHAMBRE

BEL ASSORTIMENT DE ROBES DE CHAMBRE en sponcé imprimé quadrillé ou rayé, gris — bleu — vin.

Valeur \$6.95
très spéciale

Aussi... Soie rayonne, flanelle pure laine, pesanture variée, grand choix de couleurs, \$10.95 à \$25.00

CHAQUE CADEAU EST MIS DANS UNE BOITE SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES.

CRAVATES

Magnifique choix de cravates de soie importée. Rayées ou unies. Toutes les teintes.

\$1.00 et \$1.50 Autres valeurs jusqu'à \$3.50

COMPLETS

SI VOUS ETES DE HAUTE TAILLE, CORPULENT, COURT, venez nous voir, nous avons ce qu'il vous faut. Nous avons en magasin le complet que vous cherchez et à un prix très avantageux.

\$49.50 et plus.

Bonin

FRERE LEE

901 EST, RUE STE-CATHERINE (angle St-André)

OUVERT LE VENDREDI JUSQU'A 9 HRS P.M. ET A 7 HRS P.M. LE SAMEDI SOIR

"VOTRE ROUTE EST-ELLE LA MIENNE?"

VOLEZ PAR AIR-CANADA

vers

CHICAGO
6 heures 45 minutes

CLEVELAND
5 heures 5 minutes

WINDSOR (DETROIT)
4 heures 30 minutes

PASSAGERS POSTE MESSAGERIES

Economisez 10% en achetant un billet aller-retour

PL. 2971

1478, rue Peel, Montréal, ou votre agence de voyages

LIGNES AERIENNES TRANS-CANADA (AIR-CANADA)

TRANSCONTINENTALES • INTERNATIONALES • TRANSOCEANQUES

LA CAMPAGNE MUNICIPALE

Pour améliorer la circulation

Un métro, l'élargissement des rues, des voies rapides, des endroits de stationnement plus nombreux — M. J.-O. Asselin s'attachera à la réalisation de ce programme

"Je suis sûr que pour cent en faveur du projet de l'élargissement des rues; je suis aussi favorable à la construction de voies élevées pour l'écoulement plus rapide de la circulation; je suis aussi en faveur d'un moyen de transport rapide des milliers de voyageurs de la métropole qui empruntent le métro; et cela au moyen d'un métro; je suis en faveur du projet de métro, qu'il soit exploité par l'entreprise publique ou privée, parce qu'il ne devrait pas ajouter même un sou au fardeau actuel des taxes de la cité", a dit M. J.-O. Asselin dans une troisième causerie prononcée à la radio hier soir.

aussitôt que le conseil municipal aura été élu", ajoute M. Asselin.



Au surplus, la ville a besoin d'un grand nombre d'en-

droits de stationnement en dehors de nos rues; il faut aussi de nombreux garages publics. M. Asselin promet de s'attacher à la réalisation de ces mesures urgentes dans le domaine du développement du transport urbain. Il y ajoutera la construction de voies express et d'une voie de circulation directe, en dehors de la zone actuelle de trafic dans les bas de la ville.

Ces projets coûteront beaucoup d'argent, mais ils ne doivent pas forcément amener de nouvelles taxes foncières. Quelques-uns se paieront par eux-mêmes, d'autres pourront être financés de plusieurs manières. "Nos ressources financières sont meilleures que jamais actuellement, et il est possible aujourd'hui d'entreprendre des améliorations auxquelles on ne pouvait même pas songer, note à ce propos M. Asselin. Toutefois, ceci ne veut pas dire que nous devons nous engager dans une orgie de dépenses exagérées,

loin de là", précise le président du Comité exécutif.

"Avec l'influence que je puis posséder, c'est mon intention d'aider de l'avant avec tous les moyens à notre disposition, et avec toute la diligence possible, et de réaliser l'exécution de ces projets auxquels nous n'avons fait que songer jusqu'à maintenant, mais qui deviendront une réalité pour la satisfaction de tous les citoyens de cette grande métropole", conclut M. Asselin non sans avoir rappelé aux électeurs montréalais la portée du scrutin de mardi prochain. "Au cours des trois prochaines années, Montréal peut continuer de progresser à pas de géant ou peut rétrograder et retomber aux mains de petits politiciens de carrière, de la pègre ou des souteneurs du jeu et du vice. Que préférez-vous? Vous donnerez la réponse à cette question, mardi prochain", termine le président du Comité exécutif.

Fin du procès du professeur Raymond Boyer

Le procès dure depuis deux semaines. Le président du tribunal, le juge Wilfrid Lapize, a ajourné les plaidoiries à demain matin, à 9 heures.

Avant de déclarer la séance close, le président du tribunal a conseillé au juré Déroime, de bien se reposer. On sait que ce juré a été malade pendant deux jours et qu'il n'a pu assister à la séance de la chambre des jurés pour continuer l'audience.

Si les plaidoiries ne sont pas trop longues il est fort probable qu'un verdict sera rendu demain soir.

Le procès du professeur Raymond Boyer, chimiste, accusé de conspiration dans l'affaire d'espionnage russe au Canada, s'est terminé à midi en Cour d'Assises, à Montréal, alors que la défense a déclaré sa preuve close.

Le Conseil national de la J.O.C.

Une cinquantaine de jeunes gens se réuniront à Montréal demain

Quarante à cinquante jeunes gens, garçons et filles venant de 13 diocèses différents se réuniront à Montréal samedi pour le conseil national de la J.O.C. canadienne.

Le conseil national, quoique moins important que les grandes sessions d'études de l'été n'en réunit pas moins les têtes dirigeantes du mouvement pour une discussion de deux jours et demi sur les problèmes que pose la marche du mouvement.

Les séances du conseil national de la J.O.C. s'ouvriront samedi midi sous la présidence de M. Maurice Bouchard, pour la J.O.C. et sous celle de Mlle Angèle Chagnon, pour la J.O.C.F.

Chez les jeunes gens, le sujet d'études qui retiendra plus spécialement l'attention des délégués sera: "La situation économique des jeunes devant leur établissement".

Les délégués prendront connaissance des résultats de l'enquête menée auprès de plus de 1,000 jeunes travailleurs sur le problème de leur établissement

futur. "Cette enquête a été menée de façon scientifique, a déclaré Maurice Bouchard, le président de la J.O.C., et il est bien en mesure de nous en apprendre long sur la condition économique de la moyenne des jeunes travailleurs."

Il a été révélé que 37% des jeunes travailleurs n'avaient pas de métier à l'âge de 16 ans, commencent à travailler dès l'âge de 16 ans. Les délégués prendront connaissance des résultats plus complets encore.

Chez les jeunes filles de la J.O.C.F. sera étudiée le "rôle social de la femme et l'attitude qu'elle doit prendre devant les problèmes nouveaux". "Préparation à l'avenir" sera aussi mise à l'étude pour les jeunes travailleuses.

Les délégués étudieront aussi les possibilités que peut offrir le mouvement de venir en aide aux jeunes travailleurs d'Europe que la famine et la pauvreté sous toutes ses formes exténuent. Des plans d'avenir seront tracés.

Les élections à la loge 712

Tous les membres de la loge 712 d'Avonnerie de Montréal sont invités à assister à une assemblée annuelle afin d'élire les officiers pour l'année 1948. Cette assemblée sera tenue dimanche prochain, le 7 décembre, à 2 h. p.m., au café Saint-Jacques, 415 est, rue Sainte-Catherine, coin Saint-Denis.

Tous les membres ayant fait un paiement en septembre, octobre ou novembre, ont droit de vote et devront produire leurs livrets de cotisation ou cartes de membre temporaire pour être admis à l'assemblée.

Une entente a été conclue entre le comité d'usine et la direction de la compagnie afin de faire bénéficier les employés d'un long congé, à l'occasion de Noël et du Jour de l'An. Il fut décidé que l'usine serait fermée les 24, 25, 26, 27 et 28 décembre pour le congé de Noël, et les 31 décembre, 1er, 2, 3 et 4 janvier pour le congé du Jour de l'An.

La prison fermée au public

Me Louis-Philippe Caisse, C.R., shérif de la région de Montréal a annoncé ce matin que toute visite serait interdite, la semaine prochaine, à la prison commune et à l'hôpital des aliénés.

Dès lundi la Ligue anti-tuberculeuse commencera à faire l'examen, par rayons-x, de tous les détenus et patients de ces institutions.

Gréviste à l'amende

Un gréviste a été condamné à l'amende et un autre a été acquitté tandis qu'un troisième a vu son procès remis à plus tard, hier, en Cour du recorder. Ces trois accusés avaient été appréhendés le 10 octobre dernier, lors de la grève des ouvriers de la Greater Mills Co., Ltd.

Marcelle Normandin, 19 ans, 2418 rue Mont-Royal a été condamnée à \$100, d'amende et les frais, ou à défaut à un mois de prison, pour avoir troublé la paix.

Candidats

Voici la liste des nominations: président, F.-X. Breton, H. F.

vreau, S. Hamer, A.-E. Hutchison, J. McIntyre, J.-A. Ménard; vice-président: (élu par acclamation) J. Ramsay; secrétaire-archiviste: L. Laberge, L. Lamarche; secrétaire-financier: G. Desilets, E. Hutchison, L. Gagnon; trésorier: S. Hamer, J. McIntyre; sentinelle (élu par acclamation) L. Guimond; conducteur: H. Devey, G. St-Jacques; syndic: C. Bineau, P. Breton, H. Devey, A. Lizé; agent d'affaires: R. Laframboise, H. Favreau, E. Hutchison, G. Villeneuve.

Pour l'île Sainte-Hélène

M. Camille Côté, député de Ste-Marie à l'Assemblée législative et conseiller municipal, demande à ses commettants de le réélire afin qu'il puisse obtenir les améliorations qu'il réclame.

M. Côté préconise notamment l'acquisition par la ville d'une portion de terrain appartenant aux Soeurs de la Providence afin d'agrandir le terrain de jeux qui se trouve rue Fullum, en face de la rue Lalonde. Le candidat poursuit ses réclamations au sujet du parachèvement des travaux à l'île Ste-Hélène, et il se félicite d'avoir obtenu une promesse du gouvernement provincial à ce sujet.

Conditions de ski en fin de semaine

On apprend de St-Jovite que les conditions ne sont pas encore très favorables pour ceux qui voudraient faire du ski en fin de semaine.

Hier, il a plu dans les Laurentides avec le résultat que la couche de neige a beaucoup fondu et qu'elle est actuellement recouverte d'une couche de glace dangereuse. On estime qu'en général, la neige a une profondeur d'environ sept pouces.

M. de Hauteclouque chez M. Duplessis

Québec, 5. (D.N.C.) — Son Excellence, le comte Jean de Hauteclouque, ambassadeur de France au Canada, a rendu visite, hier, à M. Maurice Duplessis, à l'hôtel du gouvernement, et s'est entretenu assez longuement avec le premier ministre de la province. L'ambassadeur de France était accompagné de M. Paul-Pierre Lorian, consul de France à Québec.

Le logement ouvrier

M. Valère Vachon, candidat de la classe "B" dans le district No 10, a tenu une assemblée hier soir à la salle Notre-Dame-des-Victoires.

M. Vachon a réclame l'amélioration du boulevard Pie IX et plusieurs autres travaux indispensables dans l'est de Montréal. Il demande la solution du problème du logement ouvrier, car il estime inconcevable que des pères de famille ne puissent se loger convenablement dans une ville de l'importance de Montréal.

M. Vachon habite le district 10 depuis de nombreuses années et se dit familier avec les besoins de son arrondissement qu'il fera valoir auprès des autorités municipales.

Les abords du pont Jacques-Cartier

Devant un comité de citoyens, M. Jacques Gratton a prononcé une causerie en faveur de MM. Pierre Desmarais et Georges Godin, conseillers sortant de charge et candidats dans le district 8, catégorie des propriétaires et des locataires.

M. Desmarais et Godin ont, notamment, fait campagne pour le service d'ambulance ainsi que pour l'aménagement de l'île Ste-Hélène. Ils réclament l'embellissement des abords du pont Jacques-Cartier, du côté de Montréal. Ils pressent l'amélioration des conditions de transport en commun et demandent une solution du problème de la circulation, mais, dans ce dernier cas, "sans expropriations ruineuses".

Une enquête sur le fonctionnaire provincial

Les fonctionnaires gagnent-ils assez pour vivre convenablement?

Une seule réponse est possible: NON — Des cas spécifiques — L'augmentation du coût de la vie — Le salaire moyen du fonctionnaire provincial — L'augmentation du coût des emprunts chez les fonctionnaires

(Par Pierre LAPORTE)

Les fonctionnaires de la province, d'une façon générale, reçoivent-ils un salaire qui leur permette de vivre convenablement? NON.

Les fonctionnaires provinciaux gagnent-ils suffisamment pour faire des économies raisonnables et prévoir les jours de malheur? NON.

Gagnent-ils le strict minimum, dans bon nombre de cas, pour leur éviter des privations sévères et des dettes? NON.

Aucune autre conclusion n'est possible. Nous avons interrogé des fonctionnaires, dans divers départements, et c'est presque partout la même gêne, les mêmes salaires de famine.

Nous n'accusons pas, nous constatons.

Nous aurons d'ailleurs l'occasion, d'ici une semaine, de publier des chiffres et notre conclusion n'en paraîtra alors que plus irréfutable.

Et cet autre cas. Un fonctionnaire, père de dix enfants, travaillant au département des finances. Faute de ressources, il a été évincé de son logement et s'est réfugié, avec sa famille, dans une grange. De misère et de chagrin il a fini par mourir. Aujourd'hui, sa veuve retire les allocations familiales, la pension aux veuves et la pension aux mères nécessiteuses, ce qui lui assure un revenu supérieur à celui que gagnait son mari quand il était au service de la province. ...!

Ce sont des cas particuliers, exceptionnels peut-être. Nous nous gardons bien de généraliser et nous sommes prêts à mettre que ce sont là des extrêmes.

Et en 1947?

C'était en 1937. Serait-il exagéré, en 1947, d'augmenter tous ces chiffres de moitié? Ce serait, croyons-nous, très conservateur.

"Si nous tenons compte des augmentations du coût de la vie, en 1947, il en coûterait pour l'emploi de la même main-d'œuvre, un montant additionnel de \$381.75, soit un total de \$1,795.65 et, au sens inverse, celui qui n'a pas eu de compensation additionnelle ajoutée à son traitement a dû et devra diminuer ses dépenses d'autant, en achetant moins des items principaux, où la hausse est plus accentuée, ce qui est très difficile".

Ce texte est emprunté d'un ar-

tielle intitulé "Statistiques qui inquiètent l'employé civil" et publié dans "La Ronde d'Office" de janvier 1947.

Salaire de \$1,300

Il suffit maintenant de rappeler que le salaire moyen du fonctionnaire provincial, en tant que cela peut être établi, est d'environ \$1,500.00 par année, pour comprendre que le budget de bon nombre d'entre eux est déséquilibré. (Ce salaire de \$1,300.00 exclut les sous-maîtres, les chefs et sous-chefs de départements et les employés qui ont été augmentés depuis 1946).

Le fonctionnaire provincial ne gagne pas assez. Si c'était encore nécessaire, nous en donnerions une dernière preuve, la plus probante sans doute, celle des emprunts que contractent les fonctionnaires. Les employés civils ont une dette considérable. Les statistiques démontrent que le pourcentage de l'augmentation de l'épargne, qui était de 46.8 p.c. en 1945, est tombé à seulement 11 p.c. en 1946. Et pendant que l'épargne diminuait, les emprunts augmentaient. L'augmentation de ces emprunts sur billets avait été de 27 p.c. en 1945 et elle a été de 27 p.c. en 1946. Et cela, évidemment, ne tient pas compte des emprunts contractés ailleurs, à des conditions beaucoup plus onéreuses par les fonctionnaires.

Plusieurs d'entre eux, bien à l'aise, ont même écrit, comme Bernard Shaw disait: "Il faut vivre selon ses moyens, même s'il faut emprunter pour cela!"

Mgr Vandry honoré par la France

Le geste du gouvernement français rendra plus efficace l'action française de l'Université québécoise, dit le récipiendaire

Québec, 5. (D.N.C.) — Le geste du gouvernement français envers le recteur de l'Université Laval, Mgr Ferdinand Vandry, à qui il décernait, hier après-midi, la croix de Chevalier de la Légion d'honneur par l'entremise de son ambassadeur, à Ottawa, Son Excellence le comte Jean de Hauteclouque, rendra plus efficace l'action française de l'Université québécoise dit le récipiendaire, qui voit dans cette décoration une reconnaissance par la France d'une culture qui s'appareille à la sienne, d'une culture authentiquement française. L'Université de Mgr Vandry dans la chevalerie de la Légion d'honneur eut lieu au consulat général de France en présence du chancelier de l'Université Laval, Son Excellence Mgr Maurice Roy, O.B.E., archevêque de Québec, d'un représentant du premier ministre de la province, M. Antoine Robitaille, ministre de la Voirie, de Sir Richard Turner, V.C., ainsi que d'un groupe de personnalités universitaires et de parents du nouveau chevalier.

C'est le comte Jean de Hauteclouque, accompagné du consul général de France, à Québec, M. P.-P. Lorian, qui rappela les mérites de Mgr Vandry, en qui il salua un éminent universitaire, un grand apôtre de la culture française, et un saint prêtre. M. Hauteclouque dit aussi que la France veut également rendre hommage à l'Université Laval, qui a si admirablement conservé la culture française.

Les instituteurs décident d'aller à l'arbitrage

Ils ont refusé, hier soir, l'ultimatum de la Commission scolaire — Le vote a été de 363 à 222 — La Commission a "manqué de diplomatie"

Les instituteurs et institutrices de Montréal, membres de l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal, iront à l'arbitrage.

Ainsi en ont-ils décidé, hier soir, au Plateau, au cours d'une réunion générale, tenue sous la présidence de M. Léo Guindon, président. Le vote en faveur du rejet des offres de la Commission scolaire et du recours à l'arbitrage, a été de 363 à 222, donnant à l'arbitrage une majorité de 141 voix.

"Nous allons gagner comme nous avons gagné dans le passé", a déclaré M. Guindon, aux applaudissements enthousiastes de toute la salle.

Le président, ayant quitté son fauteuil présidentiel, a reproché à la Commission scolaire d'avoir "manqué de diplomatie". Il l'a accusée même d'avoir "tenté de briser l'Alliance en divisant ses forces contre elle-même". Les commissaires, dit-il, ont offert \$3,200.00 de maximum aux instituteurs et \$2,100.00 aux institutrices. C'était une augmentation de \$300.00 pour les hommes et de \$100.00 seulement pour les

femmes. Pourquoi cet écart? Pour que les instituteurs entrent en lutte contre les institutrices et que la force de l'Alliance disparaisse.

"Comme instituteur, dit M. Guindon, je ne puis pas jouer ce jeu là, car j'aurais l'impression que nous trahissons nos compagnons membres de l'Alliance".

Je suis à peu près convaincu, dit-il encore, que si la Commission avait eu la diplomatie d'offrir \$3,200.00 aux hommes et \$2,200.00 aux femmes, tout aurait été accepté dans un bon esprit de conciliation.

L'assemblée s'est ouverte à 8 h. 15. M. Guindon a exposé la question, a rappelé les démarches qui ont été faites jusqu'ici et il a déclaré que l'heure était arrivée des décisions graves.

"Votre exécutif, dit-il, a décidé, prenant toutes ses responsabilités, qu'il regrette l'attitude de la Commission scolaire et qu'il vous recommandait de continuer les démarches pour l'arbitrage".

Deux propositions ont ensuite été placées devant l'assemblée.

La discussion a duré près de trois heures. Les uns ont demandé des explications, les autres ont exposé leur point de vue. Finalement le vote a été pris, un vote secret, avec le résultat que l'on sait.

Les deux parties sont maintenant décidées à aller à l'arbitrage. La Commission scolaire a nommé son arbitre, Me Pascal Lachapelle, C.R. L'Alliance a fait de même et a retenu les services de Me Victor Cartier, C.R. Ces deux arbitres se rencontreront pour nommer le troisième membre du comité d'arbitrage, qui agira à titre de président.

On ignore encore quand commenceront les séances d'arbitrage. Il est encore possible que l'une ou l'autre partie cède avant le début de ces séances, mais cela semble très peu probable.

La chiropratique légalisée dans cinq provinces

C'est ce que déclare M. J.-S. Burton, secrétaire de l'Association des chiropraticiens

La majorité des provinces du Dominion ont légalisé la chiropratique, selon M. John S. Burton, de Vancouver, C.-C., secrétaire de l'Association des chiropraticiens de la Colombie canadienne et avisier légal du Conseil fédéral des chiropraticiens canadiens. La province de Québec est cependant au nombre de celles qui n'ont pas encore donné le statut légal à cette profession.

M. Burton faisait cette déclaration au cours de la séance de la commission nommée par le gouvernement provincial pour étudier la cause des chiropraticiens dans la province, aux quartiers généraux du Service provincial d'hygiène. La séance a eu lieu après-midi, sous la présidence du juge Joseph Marier, marquant la dernière d'une série de trois. Les prochaines séances se tiendront les 20, 21 et 22 janvier prochains.

"Cinq provinces ont légalisé la chiropratique", a dit M. Burton. "La Colombie canadienne, l'Alberta, l'Ontario, la Saskatchewan et le Manitoba". Il a de plus déclaré que l'on compte 668 chiropraticiens au Canada. De ce nombre 630 pratiquent avec un permis. Les autres et c'est justement l'un des buts principaux de la requête des chiros d'éliminer ceux qui ne sont pas dûment autorisés à pratiquer, ne pourront plus "pratiquer", une fois que la chiropratique sera légalisée.

Affiliation de J.-A. (Pat) Sullivan à la C.T.C.C.

J. A. (Pat) Sullivan, président de l'Union des marins des Lacs, a décidé d'affilier son mouvement à la Confédération des travailleurs catholiques du Canada.

Cette nouvelle avait été annoncée officiellement d'ici quelques heures. Sullivan, un ancien membre de l'Union des marins canadiens, avait causé toute une sensation l'an dernier en se dissociant de cette union pour fonder l'Union des marins des Lacs. Il avait alors accusé les dirigeants de l'Union des marins canadiens d'être favorables au communisme. Par la suite il en est résulté des différends qui à certain moment ont attiré l'attention de tout le monde ouvrier.

Cette nouvelle a été confirmée officiellement par des membres des Syndicats nationaux.

La session fédérale

Le cérémonial d'ouverture sera accéléré cette année

Après le discours du trône, les membres du Parlement entendront immédiatement les discours du proposeur et du second — Activité restreinte sur la colline parlementaire — Retour de M. King à Ottawa

Ottawa, 5. (D.N.C.) — Le cérémonial habituel de l'ouverture d'une session sera accéléré cette année à la Chambre des communes et l'on expédiera en une seule journée ce qui se faisait traditionnellement en deux jours. Après avoir entendu dans la salle du Sénat la lecture du discours du trône par le gouverneur général, les députés ne se disperseront pas immédiatement après quelques brèves formalités comme le veut la coutume. Ils entendront immédiatement les discours du proposeur et du second de l'adresse en réponse au discours du trône qui sont ordinairement réservés pour la deuxième journée de la session.

Le proposeur de l'adresse sera M. J.-Alfred Dion, député libéral de Saint-Jean-Roberval, qui parlera en français, et le second sera M. J.-H. Dickey, député libéral de Halifax, récemment élu au cours d'une élection partielle, qui parlera en anglais.

L'intention du gouvernement était apparemment d'ajourner le début de la session après ces deux discours et d'aborder immédiatement les mesures importantes que les ministres ont convoqué à la quatrième session du Xxe Parlement — les restrictions des importations et les accords commerciaux conclus à Genève. Les chefs de partis d'opposition, par ailleurs, ne veulent pas de cet arrangement et ils insisteront pour que le débat sur l'adresse ne soit pas ajourné avant que les chefs de parti aient eu l'occasion de se faire entendre. Ils tiendraient à discuter de la hausse du coût de la vie et du contrôle des prix. Le premier ministre Mackenzie King a déclaré hier que les députés auraient l'occasion de discuter ces questions au cours de la première partie de la session. Le chef du parti socialiste, M. J. M. Coldwell, a déjà proclamé

l'activité restreinte

L'activité est étonnamment restreinte sur la colline parlementaire en ces heures qui précèdent immédiatement l'ouverture d'une nouvelle session. Cela s'explique du fait que l'ouverture tombe un vendredi et qu'un grand nombre de députés ne se rendront pas dans la capitale fédérale avant le début de la semaine prochaine.

Le premier ministre Mackenzie King a présidé une réunion du cabinet hier après-midi quelques heures seulement après son retour dans la capitale. Il a évidemment fait rapport à ses collègues de ce qu'il avait fait au cours de son voyage. On affirme qu'il a surtout été question de l'assistance à l'Europe.

Albert cité à son examen volontaire

Sylvio Albert, 33 ans, ancien chauffeur de taxi, originaire d'Ottawa, accusé du meurtre de Mme Tillie Depratto, trouvée morte dans une chambre à 5330, rue Champlain, le 25 novembre dernier, a été cité à son examen volontaire, fixé au 12 décembre, par le juge T.-A. Fontaine, ce matin.

EXCUSES

Dans certaines régions de la province, nos lecteurs ont dû constater une irrégularité temporaire dans la réception de leur journal. Nous nous en excusons.

La cause de ces ennuis est attribuable à la révision et à l'amélioration que nous faisons subir actuellement à notre liste de maile.

A compter de lundi prochain, nous serons en mesure d'offrir à tous nos lecteurs une livraison régulière.

Nous comptons qu'en attendant, on voudra bien nous excuser.

L'ADMINISTRATION

CARNET MONDAIN

MARIAGE

CARON-PRUD'HOMME

Hier matin, à 9 heures, en la chapelle du Sacré-Cœur de l'église Notre-Dame à l'union de mariage de Mlle Denise Prud'homme, fille du Dr et de Mme G.-L. Prud'homme, à M. Roland Caron, fils de M. et de Mme Joseph Caron, Mgr Laurent Morin, cousin du marié, a célébré le mariage. Le Dr Prud'homme accompagnait sa fille et M. Caron était le témoin de son fils. A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception a eu lieu au Club Canadien, après quoi les nouveaux époux partirent en automobile pour la Virginie.

RECEPTION

L'Orateur de la Chambre et Mme Gaspard Fautoux, recevant le vendredi 5 décembre, après les cérémonies de l'ouverture de la session.

Mlle Bernier au Comité de la Survivance française

Sous les auspices du Comité de la Survivance française, à la série des conférences qui passent maintenant le dimanche soir à 10h. 15 à Radio-Canada, la conférencière invitée pour la prochaine émission est Mlle Germaine Bernier, directrice de la Page Femine au Devoir. Le sujet de sa causerie est: *La culture française et la femme canadienne*.

Fatigue normale

Il est naturel d'être fatigué — d'une fatigue saine, après une dépense d'énergie et le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social rappelle aux Canadiens que cela doit arriver dans la vie. Il fait aussi observer que la fatigue produite des déchets et que le repos et le sommeil sont essentiels à la restauration des cellules corporelles. Par conséquent, tous doivent dormir suffisamment pour être bien portants et les enfants ont encore un plus grand besoin de sommeil et de repos pour compenser leur croissance et leurs jeux.

LES DOULEURS DE LA SINUSITE

Soulagées par ce moyen facile Mettez-vous simplement quelques gouttes de Vicks Vapo-Rol dans chaque narine, et sentez comme il se met à l'œuvre pour vous apporter un soulagement rapide, agréable, des crues et des souffrances que cause la sinusite. VICKS VAPOROL

NARINES ENBARASSÉES

Si vos narines sont enrouées et si vous avez l'impression d'étouffer, Mentholum vous soulagera rapidement. Il débarrasse les voies respiratoires, adoucit les membranes enflammées, calme la douleur. Pots et tubes 30c. MENTHOLATUM rafraîchit tous les jours

"La maison du cadeau"

AU PETIT VERSAILLES

POUR LES FÊTES

LE PLUS GRAND CHOIX DE:

BIBELOTS — VERRERIE — ARTICLES D'ART

TABLEAUX — VAISSELLE — LAMPES — MARBRES

930 est. rue Ste-Catherine PL. 8219

Près de la Pharmacie Montréal

Feuilleton du "Devoir"

MANOIR

de CHARLES SILVESTRE

8. (Suite) Saisissant soudain des castagnettes, il les agita en grêle vive qui donnait envie de bondir. Toute l'assemblée en frissonnait. Pancrace frétille en cadence, Nicaise roulait des yeux blancs, et Viviane croyait voir un diable malin grésiller au feu.

LA FÊTE INTERROMPUE

Le jongleur fit au comte une grimace à rendre jaloux le roi des singes. — Voilà quelques-uns de mes tours, dit-il. Si je prenais votre place, vous ne sauriez tenir la mienne. — Bonnin, jette un marc d'argent pour cette insolence, cria le comte Richard, qui pleurait de rire.

— Un avantage. Il permet aux pauvres hommes de dire des vérités cruelles aux mauvais seigneurs. — S'il découvrait pour moi la belle fève de cristal, je lui donnerais un autre marc d'argent. — Il ne peut la trouver, mais il sait qu'elle existe quelque part. — Cela nous fait la jambe fine. Tandis qu'ils parlaient ainsi, Rufin lançait des bâtonnets de couleurs qui montaient en feu de joie et se reflétaient dans ses paumes. Puis il peigna sa longue barbe rouge; il en fit ruisseler des lentilles de flamme, qui sautillaient autour de lui. — Assez, hurla le comte Richard. Es-tu un homme, ou le diable? — Bon chrétien, n'en doutez pas. — A ce moment, Cragnasse bondit vers Rufin: — A mon tour. Je veux ma part. — Tiens-toi en repos, murmura Galaran. — Mais Cragnasse alla chercher des couteaux de chasse. — Reculez-vous, cria-t-il. Jongleur, tiens-toi debout contre cette porte. Je veux dessiner ta figure avec des couteaux, à la distance de dix fois l'ouverture du compas de mes jambes. Arrière, vous autres.

— Ce jeu est trop dangereux, dit le sénéchal. A tes risques et périls. Si tu blessais ce jongleur, le jure de trouer la peau, à mon tour et sans prendre aucune distance. — Vous tiendrez votre serment, cria Cragnasse, si je fais à cet homme la plus petite égratignure. Les femmes tressaillaient de stupeur à la vue de Cragnasse qui tenait en gerbe les longs couteaux affilés. Le comte Richard déclara qu'il devait interdire ce jeu cruel. — Tout d'abord, reprit-il, le jongleur craint-il qu'un couteau vienne se planter dans son crâne et non au bois de la porte? Il est juge. Il n'a pas le museau d'un peureux. — Monseigneur, répondit Rufin, cet homme est assuré de sa force et de son adresse. J'aime le danger. Il m'est arrivé d'entendre parler ces oiseaux d'acier au-dessus de ma tête. Un fillet de glace caresse agréablement l'échine. Le comte Richard répliqua que Maurille ne permettrait jamais un tel passe-temps. — Il a quitté tout de suite la salle, dit Bonnin. Comment pourrions-nous blâmer? Viviane s'approcha de Galaran qui voulait se jeter entre Cra-

Comment Paris lave son linge

La récente grève de la blanchisserie a rappelé que Paris est la capitale des lavandières.

Blanchisserie et teinturerie sont des industries essentielles. Elles assurent l'hygiène d'une société civilisée. Elles aident aussi à utiliser plus longtemps nos tissus, nos vêtements.

Les blanchisseries et teintureries sont réparties dans toute la banlieue parisienne, mais leur métropole reste Boulogne-Billancourt.

Si l'eau de la Seine ne participe plus de nos jours au lavage du linge de Paris, elle n'en fut pas moins à l'origine de la blanchisserie dans cette ville.

En 1717, elle s'appelait encore "Les Maisonnettes-près-de-Saint-Cloud" ou "Menus-les-Saint-Cloud".

Ses jolies lavandières — une cinquantaine — dont plus d'une possédait un moulin, Hubert-Robert et Fragonard (*Les Lavandières, Lavandière dans un parc, Ruines d'un portique*), étaient les filles des quarante-sept vignerons qui, avec des fermiers, exploitaient les 700 arpents de terre, seigle, légumes et vignes, aujourd'hui recouverts d'usines.

Elles avaient pour clientèle la foule des seigneurs et jolies femmes qui hantaient le royal château de Saint-Cloud. Elles faisaient essorer le linge des marquis et des maréchaux sur les pelouses du Bois de Boulogne qui, en ce temps, s'appelaient Forêt de Bouvray.

Ces lavandières des bords de la Seine sont devenues huit mille ouvrières enrégimentées du matin au soir dans des usines, auprès des machines à brasser le linge sale de plusieurs millions d'êtres.

Quatre cent-vingt blanchisseries et teintureries se sont installées. Une nuée de voitures, voitures d'abord, puis camionnettes, part à l'autre ramasser le linge de Paris, celui des particuliers, celui des hôtels, celui des restaurants.

D'invention, le vieux battoir en bois devint cette machine microbolante qui vous prend un paquet de linge sale et vous le rend quasiment repassé. Toutes les maisons ne sont pas encore équipées de cette merveille. Loin de là. Mais chez toutes, l'outillage s'est étonnamment modernisé.

D'ailleurs, les lavandières ont fait place à des hommes; le travail est devenu masculin.

La princesse Hermine, morte à Francfort-sur-Oder, en zone russe, dans des circonstances assez étranges, dont une disparition de bijoux, pour donner lieu à diverses hypothèses policières et romanesques, était la seconde femme de l'ex-empereur d'Allemagne, Guillaume II. Elle avait cinquante-neuf ans.

Cambrai a récemment inauguré une statue élevée à la mémoire de son plus illustre archevêque, Fénelon. Il y résida après sa disgrâce, de 1700 jusqu'à sa mort, en 1717. Sur le socle de cette statue, on a gravé deux phrases tirées de ses œuvres: "La liberté sans l'ordre est un libertinage qui attire le despotisme; l'ordre sans la liberté est un esclavage qui se perd dans l'anarchie."

J'aime mon pays, l'aime ma patrie, mais l'aime encore mieux le genre humain, qui est ma plus grande patrie.

Une cordée suisse est parvenue à triompher d'une des cimes, jusqu'ici inaccessible, de l'Himalaya, le Gangatri-Himalaya, dont l'altitude est de 7,075 mètres.

L'invasion de criquets, combattue par tous les moyens les plus modernes, y compris l'aviation saupoudrée d'insecticides, qui a ravagé cet été le Midi, prit en certains endroits de telles proportions, que les routes furent tapissées de sauterelles d'épaisseur et la circulation entravée.

L'épluchage des légumes. — Les experts en matière d'hygiène alimentaire déconseillent l'épluchage des légumes. En laissant la pelure, vous évitez que les vitamines et les sels minéraux ne se perdent dans le jus de cuisson. Les experts nous conseillent non seulement de garder la pelure, mais de la manger, en raison de sa valeur alimentaire. Il faut naturellement nettoyer les légumes à fond.

La ligne du cou, le drapé du corsage et les grandes poches sont les traits principaux de ce modèle. Le No 9453 est offert pour les tailles 12, 14, 16, 18, 20; 30, 32, 34, 36, 38, 40. La grandeur 16 requiert 234 verges de tissu de 54 pouces de largeur. Ce patron est en vente au prix de 30 au Service des patrons. "Le Devoir", 430 est. rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'indiquer un bon de poste ou un mandat de messagerie de 30. Aucun timbre n'est accepté. Entre ciel et terre, nom, adresse, numéro de distribution postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.

gnasse et Rufin. — Laissez-lui, supplia-t-elle. Je n'ai jamais vu jouer un tel jeu. — Faut-il commencer, monseigneur? demanda Cragnasse. — Vous risquez votre vie, tous les deux. J'admire ce jongleur qui veut se servir de cible. Je n'aurais jamais ce désir. Silence, bonnes gens, regardez ce que vous ne verrez pas deux fois, peut-être... Dieu nous garde et faisons confiance. Le jongleur alla vers la porte; et les pieds joints, la tête appuyée au bois, il attendit le premier coup de sa barbe du menton. Une paleur verdâtre montrait son angoisse. — Un! glapit Cragnasse, baissant le front, tout le corps brutalement ramassé; deux pour le sommet de la tête; trois et quatre, au bord des oreilles; quatre et cinq, à fleur de joues; six et sept pour la barbe du menton. L'assemblée retenait son souffle au sifflement de l'acier et voyait partir des mains de Cragnasse les couteaux qui flambaient froid comme la truite au fil de l'eau. — J'ai dessiné ta figure, comme je l'avais dit, proclama Cragnasse, tandis que les lames vibraient encore, enfoncées profondément dans le bois.

POUR L'APRÈS-MIDI



Cette robe à jupe droite donne l'effet d'une corolle à la hauteur des hanches et agrémentée de boutons fantaisistes sur un côté.

Veillez sur vos dents

Ouvrez la bouche devant votre miroir: elles sont belles, certes, mais sont-elles saines? Si elles réagissent douloureusement au contact du sucre, du froid ou de la chaleur, c'est qu'il y a un début de carie. Téléphonez à votre dentiste pour prendre rendez-vous et... allez-y avec courage et décision. D'ailleurs, même quand vous ne souffrez pas, faites-vous examiner par lui deux fois par an. Choisissez le plus habile, et le plus méticuleux, au point de vue esthétique.

Brossez vos dents après chaque repas, rincez-les à l'eau tiède. Méfiez-vous des opiacés qui contiennent du miel, et des poudres à base de pierre ponce. L'eau oxygénée, utilisée de temps en temps, blanchit l'émail sans l'attaquer.

Fumez... mais pas trop, et prenez un fume-cigarette. Ne cassez pas de noisettes avec vos dents. Ne les laquez pas avec une éponge.

VOUS CONNAISSEZ CELA PAR COEUR... ET POURTANT...

... vous redoutez ces rages de dents affolantes. Ces gingivites douloureuses. L'altération de l'émail. Et cette fluxion qui afflige une jolie femme juste le jour d'un bal ou d'un mariage. Cette mauvaise haleine. Et vous vous acheminez tout droit vers le "dentier". Conclusion: Un seul remède en pareil cas: prévoir, car guérir c'est prévoir.

LE DOCTEUR

Attention au gaz!

Tout le monde sait-il allumer le gaz? Ce n'est pas sûr. Présenter l'allumette ou l'allume-gaz à l'endroit d'où va s'échapper le gaz est un procédé recommandable. Laisser échapper le gaz d'abord pour allumer ensuite est une faute contre la prudence et même l'économie.

LORSQUE LE GAZ BRÛLE BIEN

Il ne laisse pas de traces au fond des casseroles et ne dégage aucune odeur, sauf celle d'une fraiche odeur de vapeur d'eau s'échappant d'un récipient propre. La flamme des appareils de cuisine présente à sa base un petit cône vert qui caractérise un parfait réglage.

A l'Académie Saint-Urbain

Dimanche dernier, à eu lieu dans l'avant-midi, la réunion générale des anciens de l'Académie Saint-Urbain.

Après la messe et le petit déjeuner, la présidente, Mme Paul Lemoine, a prononcé quelques mots de bienvenue à la nouvelle assemblée, rev. Mère Saint-Agathe, et aux révérends Mères Sainte-Madeleine-des-Angeles et Sainte-Marthe-du-Sauveur ainsi qu'à toutes les personnes présentes.

La secrétaire, Mme Marcelle Schaefer-Grenier, a offert quelques volumes à rev. Mère Sainte-Marthe-du-Sauveur en témoignage de gratitude à l'occasion de son jubilé d'argent de vie religieuse.

Il y a eu ensuite causerie agréablement de projections intéressantes par le R. P. Richard Thivierge, Franciscain, directeur de "La Famille". Les anciennes, parmi lesquelles se trouvaient plusieurs futures ou nouvelles mères, ont grandement apprécié ces films retraçant les conseils les plus appropriés, les plus utiles pour l'éducation des enfants.

Retraites pour dames et jeunes filles

Avant de finir l'année, venez prendre trois jours de repos à l'une ou l'autre des dates suivantes:

Du 5 au 8 décembre, retraite pour les institutrices et les jeunes filles.

Du 9 au 12 décembre, pour les dames.

Du 12 au 15 décembre, pour les jeunes filles.

Du 18 au 21 décembre, pour

toutes les jeunes filles qui comptent se marier d'ici un an; cette retraite de préparation au mariage sera donnée par un directeur et prédicateur de grande expérience.

Du 27 au 31 décembre, retraite de fin d'année pour toutes les personnes désireuses de finir l'année dans la prière, le calme et en esprit de réparation pour les fautes commises en 1947, en particulier durant ces derniers jours. Cette retraite sera donnée par le R. P. Collozza, S.J., et donnera pleine satisfaction à l'élite de notre diocèse.

Pour tous renseignements s'adresser à la maison Marie-Réparatrice, 865 St-Charles, Trois Rivières. Téléphone: 1420-1422.

pour ceux qui désirent des mets relevés



EATON

Heures d'affaires du lundi au samedi 9 h. 30 à 5 h. 30



D'ANGLETERRE A EATON... BOTTES ALASKA

POUR DAMES

17.50

Venez les voir... essayez-les! Elles ont une apparence soignée, non massive et sont façonnées avec la perfection qui caractérise la main-d'œuvre anglaise. Portez-les sans chaussures. Elles sont doublées de shearing et faites solidement, avec semelles de caoutchouc, empiègées de suède brun et bordure de caoutchouc autour de la semelle. Fermez-les devant, les rendant faciles à mettre et enlever. Pointures 3 à 8.

Bottes pour dames, au deuxième

THE T. EATON CO. LIMITED OF MONTREAL

L'Elgar Choir dans le "Messie"

Il est reconnu que le *Messie* de Haendel, qui sera chanté lundi, le 15 décembre prochain, à l'église Notre-Dame par le Montreal Elgar Choir, dirigé par M. B.E. Chadwick, sous les auspices de la Société Casavant, est l'œuvre qui détient le plus de records dans toute l'histoire de la musique.

Le *Messie* est sans contredit l'œuvre musicale qui est exécutée le plus souvent. Dans des milliers de villes, de villages et même de hameaux, au Canada, en Grande-Bretagne et aux États-Unis, il est chanté au moins une fois par année, dans le temps de Noël ou dans le temps de Pâques. Il est de plus souvent exécuté en d'autres temps de l'année.

Le *Messie* détient aussi probablement le record de vitesse pour le temps qu'il a fallu à Haendel pour l'écrire. En 24 jours seulement, Haendel a écrit le chef-d'œuvre dont la durée d'exécution est de trois heures et demie. La première version de l'œuvre fut chantée à Dublin, le 13 avril 1742.

Plusieurs autres versions suivirent dans lesquelles Haendel

opéra plusieurs changements. Après la mort du maître, l'instrumentation de l'oratorio a été reprise par des compositeurs comme Mozart et Mendelssohn.

Le *Messie* est aussi la seule œuvre musicale à laquelle est attachée une tradition toujours respectée au moment du célèbre chœur de l'Alleluia qui termine la deuxième des trois parties. Lors de la première exécution du *Messie* à Covent Garden à Londres, le 23 mars 1743, toute l'assemblée de même que le roi Georges II se leva et demeura debout depuis le début de ce chœur jusqu'à la fin. Cette coutume se pratiqua, depuis lors, dans tous les pays de langue anglaise chaque fois que le *Messie* est chanté.

Kenneth Meek sera à l'orgue pour la prochaine audition de ce chef-d'œuvre à l'église Notre-Dame. L'Elgar Choir comprendra pour l'occasion 250 voix. Les solistes seront Audrey B. Farrell, d'Amherst N.S., Anna Maclellan, de Montréal, Jean Leclerc, de Québec, et Harry Maude, baryton montrealais.



La scintillante actrice Maureen O'Hara, vedette du film "The Foxes of Harrow", à l'affiche du cinéma Loew's, cette semaine.

La Russie veut conquérir le monde

Les Russes disposent d'une armée de 4,050,000 hommes pour les aider dans cette tentative

Washington, 5. (A.P.) — Le président du comité de la Chambre des représentants sur les affaires étrangères, M. Charles Eaton, républicain du New-Jersey a déclaré ici que la Russie se prépare à conquérir le monde. A l'appui de cette affirmation, son comité a produit des chiffres démontrant que les Russes disposent d'une armée de 4,050,000 hommes pour les aider dans leur tentative.

M. Eaton, originaire de la Nouvelle-Ecosse, a comparu devant le comité des règlements de la Chambre pour préparer le débat qui doit débiter demain sur le projet de loi autorisant des dépenses de \$500,000,000 en cours d'urgence à la France, l'Italie et la Chine, pour enrayner la vague communiste.

L'Europe conquise

"Qu'est-ce qui peut empêcher la Russie de s'emparer de toute l'Europe en 24 heures?" interrogea le représentant E. E. Corro, démocrate de la Géorgie, membre du comité des règlements.

"Absolument rien", répondit Eaton.

Les chiffres approximatifs sur la puissance militaire soviétique ont été préparés par le secrétariat de l'armée et rendus publics par le comité des affaires étrangères, qui ont déclaré que la Russie tentait, avec "crainte"

et "désespoir" d'empêcher les États-Unis de renforcer l'Europe occidentale.

Les effectifs des forces militaires non russes en Europe comprennent 113,000 soldats américains. L'armée a souligné que ce pays compte 258,000 soldats en dedans de ses propres frontières.

Aide à la France

Affirmant qu'une "révolution virtuelle" se développe en France, Eaton a déclaré au comité des règlements que l'on ne devrait pas tarder à faire parvenir des secours à la France et à d'autres pays européens afin de les aider à résister à l'agression communiste.

"La Russie, a déclaré le représentant du New-Jersey, se propose de conquérir le monde par infiltration interne, par révolte ou par la force des armes." Il est d'avis que la Russie veut s'abstenir de ce dernier moyen le plus longtemps possible.

"Si la Russie obtient le contrôle de la France et de l'Italie, a affirmé par sa part Sol Bloom, représentant de New-York, nous aurons plus qu'à ramasser nos petits et construire une muraille autour de ce pays. Ils tentent de nous placer dans une camisole de force. C'est la guerre froide."

Bikini, un an après, encore inhabitable

Il y a plus d'un an, une bombe atomique explosait sous les eaux de Bikini, dans l'océan Pacifique. Mais l'île est encore, à l'heure actuelle, un lieu trop dangereux pour que ses habitants puissent s'y réinstaller. Certains des navires-cibles de l'explosion, toujours les équipages des navires utilisés à Bikini avaient été présents à bord, la bombe aurait fait 35,000 morts. Il conclut que si la même bombe explosait dans le port de New-York, par un fort vent du sud, elle ferait facilement deux millions de victimes.

(Sélection du Reader's Digest, décembre 1947.)

A l'Heure Northern Electric

Le film de réalisation canadienne "La Forteresse" (dont la version anglaise s'intitule "Whispering City") présentait un beau choix de pièces musicales. Le "Concerto de Québec", entre autres, composition du remarquable pianiste et compositeur montrealais, André Mathieu, a été favorablement accueilli par la critique, tant au pays qu'à l'étranger. Dans le film, l'exécution de cette pièce était confiée à Neil Chotem, brillant pianiste canadien.

Les radiophiles auront de nouveau l'occasion d'entendre M. Chotem dans son interprétation du "Concerto de Québec" à l'Heure Northern Electric lundi soir, le 15 décembre. Il jouera, en plus, le "Concerto en la mineur" de Grieg.

Le programme comportera: 1- "Espana Cani".... Marguina 2- "Concerto en la mineur" Grieg

Neil Chotem. En Avant avec le Canada Narration par François Bertrand. 4- "Sleepy Lagoon".... Coates 5- "Concerto de Québec" Mathieu

Neil Chotem. 6- Sélections du "Soldat de Choclat"..... Strauss L'orchestre de concert Northern Electric.

Normandie-Canada

Toute personne désirant correspondre avec nos cousins et cousines de Normandie, France, peut donner son nom, adresse et détails à l'adresse suivante: Albert Ethier, 731 rue Sainte-Julie, Les Trois-Rivières.



Emil Cooper dirigera "Rigoletto"

La production de *Rigoletto* de Verdi au théâtre His Majesty's, le 7 et le 8 janvier, mettant en vedette l'éminent jeune ténor italien, Luigi Infantino, dans le rôle du duc de Mantua, marquera l'ouverture de la 7ième saison de l'Opera Guild, dont le but est d'établir sur une base solide un théâtre lyrique au Canada.

Neuf opéras ont été présentés depuis la fondation de l'Opera Guild, en 1942, par Mme Pauline Donald. Plusieurs de ces spectacles ont pris une importance internationale. Ce fut l'Opera Guild qui présenta la première canadienne du *Coq d'Or* de Rimsky-Korsakov, en 1944, sous la direction de M. Emil Cooper. Celui-ci dirigea la première mondiale de cette même œuvre en Russie. M. Cooper revient diriger la musique de *Rigoletto* le mois prochain.

L'Opera Guild réalisera aussi la première canadienne du *Fidello* de Beethoven ainsi que le *Così*

(un tulle de Mozart, Haensel et Gretel, et le retour d'après-guerre de *Madame Butterfly*).

L'Opera Guild est une organisation à caractère non lucratif. Son but est d'établir et d'encourager l'opéra ici, à Montréal, sur une base permanente et artistique.

L'encouragement que cette organisation reçoit du public devient de plus en plus intense, elle peut tenter des expériences qu'aucun autre groupe n'a pu oser auparavant dans cette ville.

La production de *Rigoletto* sous la direction de M. Cooper fait partie d'un projet d'exploration de toutes les écoles d'opéra. C'est la première fois que l'Opera Guild présentera une œuvre du plus grand maître italien du 19ième siècle. Aussi Mme Donald et M. Cooper ont-ils fait la distribution des rôles de façon à présenter un opéra modèle au point de vue production, style, et interprétation.

"Le vagabond de la gloire" connaît le succès

Le *Vagabond de la gloire*, comédie-opérette de MM. Plamondon et Lapierre a été repris pour la troisième fois dimanche dernier, à Saint-Alphonse, avec un succès encore plus remarquable que lors de la première. Il faut sans doute attribuer une partie de la réussite au sujet traité. La vie de Calixa Lavallée, si tragique et à la fois si romanesque, est susceptible de susciter autant l'intérêt du public que la vie romanesque d'autres maîtres popularisés par le cinéma ou la scène lyrique. Rarément héros d'opérette fut-il l'auteur d'un des plus beaux hymnes nationaux du monde. Le *Vagabond de la gloire* ne dépare pas son héros. La partition musicale d'Eugène Lapierre constitue une agréable surprise. Les airs de bonne venue y foisonnent et les auditeurs quittent la salle en les chantonnant. La chanson *Dis-moi Lina, te souviens-tu?* est du genre de compositions à succès destinées à la popularité.

Mlle Marthe Lévesque, soprano, les chanteurs Albert Vau, André Rousseau et le Trio des Ménestrels remportent les honneurs du spectacle. Les comédiens se tirent à merveille de leurs rôles de caractère. Mentionnons MM. Marcel Riendeau,

excellent dans le personnage du lord-maire de Londres; Lorenzo Bariteau, le régisseur; Pierre Daigneault, Avila Cusson et Jean Fontaine, paysans de Vechevères; enfin, Roger Florent dans le rôle de Léon Derome. Mme Phaneuf-Bariteau joue avec Monique Lapierre une scène de faubourg des mieux réussies. Mlle Hermine et Marie Lapierre ainsi que leur jeune frère Jean, apportent beaucoup de conscience à s'acquitter de leurs rôles. Une mention spéciale au Lavallée de quinze ans qu'incarne si bien Emmanuel Lapierre. L'orchestre est très souple sous la direction de Mlle Germaine Moineau. Enfin, le chœur du Conservatoire national clôt le spectacle d'une façon magistrale.

C'est une nouveauté notable que le *Vagabond de la gloire*. Au point de vue de la scène lyrique, l'œuvre apparaît complète. Même la danse y figure: la ballerine Tamarina est admirablement personnifiée par Mlle Aline Lévesque, professeur au collège Marie-France. Nous souhaitons vivement que le Comité Calixa-Lavallée annonce pour bientôt de nouvelles représentations du *Vagabond de la gloire*.

L. G.

UNE BELLE FIGURE FEMININE DU CINEMA : MICHELINE FRANCEY

A quatorze ans, la charmante vedette Micheline Francey reproduit des cartes postales et vendait ses dessins à ses camarades. Elle fréquentait alors le lycée Lamarque, à son avis, il y avait trop de cours, trop de leçons et surtout trop de chiffres. Ah! les mathématiques avec leurs problèmes insolubles! Pour Micheline, l'heure des "maths" en durait deux: un problème de plus. Aussi pour le résoudre, elle dessinait. Ainsi le cours passe plus vite. Un jour même, se sentant plus adroite, elle entreprenait le croquis du professeur. C'est un grand vieillard à belle tête avec des moustaches qui n'en finissent plus. Elle y met tout son cœur; comme elle est loin des ennuyeuses mathématiques! Mais tout à coup, elle entend derrière elle: "A votre place, j'allongerais les moustaches quelque peu..." Le professeur avait de l'esprit...

Le dessin la conduisit au cinéma, car à force de crayonner les traits célèbres des jeunes premières, elle s'éprend de leur gloire. De nouveaux rêves hantent

son imagination, et un jour elle dit à son père: "Papa, je veux faire du cinéma."

Comme la plupart des vedettes, elle commença par la figuration. Au début, c'est difficile de se faire entendre. Mais Micheline est tenace. Elle tâche de réussir par un travail sérieux.



MICHELINE FRANCEY

Horaires des spectacles

SAINT-DENIS: "L'inévitable M. Dubois" 2 h. 30, 4 h. 15, 8 h. 05. "Les caves du Majestic" 2 h. 11, 5 h. 59, 9 h. 47. CINEMA DE PARIS: "L'Inévitable M. Dubois" 2 h. 11, 5 h. 45, 4 h. 20, 7 h. 40. LOEW'S: "Foxyes of Harrow" 10 h. 12, 2 h. 22, 4 h. 47, 5 h. 02, 7 h. 17, 9 h. 32. PALACE: "The Unsuspected" 10 h. 05, 2 h. 22, 4 h. 45, 5 h. 05, 7 h. 25, 9 h. 45. CAPITOL: "Dark Passage" 10 h. 12, 2 h. 21, 4 h. 42, 5 h. 03, 7 h. 24, 9 h. 45. PRINCESS: "Lured" 10 h. 12, 2 h. 38, 4 h. 56, 6 h. 54, 9 h. 05, 11 h. 35, 11 h. 52, 11 h. 58. "Adventures of Don Coyote" 11 h. 47, 2 h. 45, 5 h. 43, 8 h. 41. ORPHEUM: "Du sang dans le soleil" 11 h. 59, 3 h. 18, 6 h. 37, 9 h. 56. "Captain Kidd" 10 h. 14, 1 h. 33, 4 h. 52, 8 h. 11. IMPERIAL: "Take my Life" 11 h. 13, 1 h. 56, 4 h. 39, 7 h. 22, 10 h. 35. "Smoky River Serenade" 12 h. 30, 3 h. 22, 6 h. 05, 8 h. 48.

PREMIER REMPLACEMENT LUBITSCH

Le film *This is the Moment*, laissé inachevé par la mort d'Ernst Lubitsch, sera continué après quelques jours d'intermission par le metteur en scène Otto Preminger. Celui-ci est déjà familier avec l'œuvre, ayant été le collaborateur de Lubitsch, l'ayant même remplacé à l'occasion d'une grippe. Les prises de vues de *This is the Moment* se poursuivaient depuis 35 jours.

La 20th Century-Fox, en annonçant la nouvelle du choix de Preminger, ajoutait ses remerciements aux directeurs Al Hall, Edmund Goulding, Preston Sturges et Henry Koster, "de vieux amis de Lubitsch", qui se sont offerts à terminer sa dernière réalisation.

Arthur LeBlanc jouera à Paris en avril prochain

Arthur LeBlanc, le "Kreisler canadien", a accepté une offre d'aller jouer à Paris au printemps prochain. Notre compatriote jouit d'une très belle réputation en France et nul doute qu'un accueil triomphal lui sera réservé dans la Ville-Lumière pour marquer son retour en Europe.

Lors de son récital au Plateau jeudi soir le 11 décembre, LeBlanc jouera sur un Stradivarius d'une valeur de \$50,000.

Notre virtuose national sera accompagné au piano par Jean Beaudet.

LeBlanc arrive d'une tournée aux États-Unis où il a remporté un succès sans précédent. Des salles comblées et des auditoires enthousiastes ont marqué chaque concert. Et voilà qu'il revient dans la métropole pour jouer devant ses compatriotes.

Gazette artistique

Cinéma

SAINT-DENIS: — L'inévitable M. Dubois, avec Annie Ducaux et André Luguet; Les caves du Majestic, avec Albert Préjean et Suzy Prim.

CINEMA DE PARIS: *Sortilèges* (Lucien Coëdel, Fernand Ledoux, René Faure, Roger Pigaut, Madeleine Robinson). Réalisation de Christian-Jaque.

HIS MAJESTY'S: Henry V, avec Laurence Olivier, jusqu'à dimanche. (Matinées 2 h. 30; soirées 8 h. 30).

CAPITOL: *Dark Passage* (H. Bogart, Lauren Bacall). ORPHEUM: Contrairement à ce que l'on avait d'abord annoncé, *Le Silence est d'Or* ne demeurera pas à l'affiche une troisième semaine. L'Orpheum présente aujourd'hui deux post-synchronisations en français: *Du sang dans le soleil* (Blood on the Sun), avec James Cagney et Sylvia Sydney; *Captaine Kidd* (Captain Kidd) avec Ch. Laughlin, Randolph Scott, Barbara Britton.

PRINCESS: *Lured* (George Sanders, Lucille Ball, Ch. Coburn, Boris Karloff); *The Adventures of Don Coyote*, (Francis Rafferty, Marc Cramer).

LOEW'S: *The Foxes of Harrow* (Rex Harrison, Maureen O'Hara, Henri Letondal).

PALACE: *The Unsuspected* (Constance Bennett, Hurd Hatfield, Joan Caulfield, Claude Rains, André Teller).

IMPERIAL: *Take my Life* (Hugh Williams, Greta Gyn, Marius Goring, Francis Sullivan); *Smoky River Serenade* (Paul Campbell, Ruth Terry).

BEAUBIEN: *Missing Lady* (Kane Richmond, Barbara Reed, Little Mr. Jim (Butch Jenkins, James Craig); *South of Monterey* (Gilbert Roland).

CARTIER: *Premier rendez-vous* (Danielle Darrieux); *Les gosses mènent l'enquête* (Constant Rémy).

CHATEAU: *Il suffit d'une fois* (Edwige Fenech, Fernand Gravey); *Le village de la colère* (Louise Carletti, Paul Cambo).

CREMAZIE: *The Corpse Came C.O.D.* (George Brent, Joan Blondell); *Angel and the Badman* (John Wayne, Gail Russell).

ELECTRA: *She Wolf of London* (Don Porter, June Lockhart); *Man of Courage* (Barton MacLane); *Song of the Sierras* (Jimmy Wakely).

DOMINION: *La fille du puitsier* (Raimu, Fernandel, Josette Day); *Les gosses parisiennes* (ballet en couleurs).

EMPRESS et OUTREMONT: *They Won't Believe Me* (Robert Young, Susan Hayward); *Sweetheart of Sigma Chi* (Elyse Knox, Phil Regan).

KENT: *Deception* (Bette Davis, Claude Rains, Paul Henreid); *Alexander's Ragtime Band* (Alice Faye, Tyrone Power).

MIDWAY: *Johnny Angel* (Geo. Raft, Signe Hasso); *Lady in the Death House* (Lionel Atwill, Jean Parker); *Trigger Fingers* (J. Mack Brown).

MAISONNEUVE: *L'homme au chapeau rond* (Raimu, Aimé Clariond); *Pass et hôte* (Bourvil).

PASSE-TEMPS: *The Hoodlum Saint* (Wm. Powell, Esther Williams); *Beyond the Pecos* (Rod Cameron, Fuzzy Knight); *Dangerous Millions* (Kent Taylor, Donna Drake).

PERRON: *Angels with Dirty Faces* (James Cagney, Ann Sheridan, Dead End Kids); *Last Chance* (Grand Prix des Festivals internationaux; vedettes européennes); *Getting Gertie's Garter* (Dennis O'Keefe, Marie McDonald).

SAVOY (Verdun): *Odd Man Out* (James Mason, Kathleen Ryan); *The Trouble With Women* (Ray Milland, Teresa Wright).

VERDUN PALACE: *Adventures of Martin Eden* (Glenn Ford, Evelyn Keyes); *That Way With Women* (Dane Clark, Martha Vickers).

VILLERAY: *Ne le criez pas sur les toits* (Fernandel); *Mr. District Attorney* (Dennis O'Keefe, Marguerite Chapman).

Spectacles et concerts

MONUMENT: Variétés Lyriques, opérette *Dix-neuf ans*, les 6, 7, 9, 11 décembre.

ST-DENIS

A L'AFFICHE

ANNE DUBOIS

ANDRÉ LUGUET

LE RIRE DE PARIS

L'Inévitable MONSIEUR DUBOIS

ALBERT PRÉJEAN

LES CAVES DU MAJESTIC

COLLEGE ST-LAURENT: Le 15 déc., étoiles de ballet de l'Opéra de Paris (Lolita Parent, Mariana Ivanoff, Roger Fenojouis, Daniel Seiller).

RITZ: 8 déc., Simone Fibbotte et Lionel Renaud, violoniste. ERMITAGE: 9 déc., concert de la Petite Symphonie, sous la direction du Dr Frieder Weissmann.

HIS MAJESTY'S: 9, 10, 11 déc., étoiles de ballet de l'Opéra de Paris.

NOTRE-DAME: Le 9 déc., la Société Casavant présente le récital de Kenneth Meek, organiste. CONSERVATOIRE: Le 10 déc., élèves de M. L. Bailly (classes de perfectionnement).

PLATEAU: 11 déc., Arthur LeBlanc, violoniste. ECOLE MUS. OUTREMONT: Le 13, Jean Dansereau, pianiste. V.M.H.A.: Le 13 déc., Quatuor à cordes de Budapest.

ROYAL VICTORIA COLLEGE: (555 ouest, rue Sherbrooke). Le 12 déc., concert du Quatuor McGill.

NOTRE-DAME: Le 15 déc., la Société Casavant présente le récital de Kenneth Meek, organiste. PLATEAU: Les 16 et 17, Concerts symphoniques avec William Kapell, pianiste. PLATEAU: Le 19 déc., Orchestre symphonique des jeunes.

Expositions de peinture

CHEZ LES AMIS DE L'ART: Le public est invité à visiter, tous les dimanches, de 2 heures à 5 heures, une exposition de tableaux de Maurice Lebl, Mulstock, Morency, Adrien Hébert et Roméo Vinciguerra.

CÉCILE CHABOT exposera au Cercle universitaire, 515 est, rue Sherbrooke, du 5 au 20 décembre.

Loisirs de Notre-Dame

La troupe artistique de Notre-Dame présente ce mois-ci une comédie en trois actes de Maurice Champagne. Le titre de la pièce est "Mademoiselle Aurore" et comprend 17 figurants. Les représentations auront lieu le 6 en matinée pour les enfants et le 7 au soir pour les grandes personnes. L'entrée est libre.

AGENCY SIDNEY

"DU SANG DANS LE SOLEIL"

CHARLES LAUGHTON

"CAPTAIN KIDD"

ORPHEUM

THE FOXES OF HARROW

REX HARRISON - MAUREEN O'HARA

A l'affiche

LOEW'S

THE UNSUSPECTED

JOHN CAULFIELD - RAINS - TOTTER

A l'affiche

PALACE

HUMPHREY BOGART

LAUREN BACALL

A l'affiche

CAPITOL

GEORGE SANDERS

LUCILLE BALL

CHARLES COBURN

BORIS KARLOFF

Lured

A l'affiche

PRINCESS

HUGH WILLIAMS

GRETA GYNT

MARIUS GORING

Take My Life

A l'affiche

IMPERIAL

La vie liturgique

L'Immaculée Conception

L'Immaculée Conception, qu'est-ce? C'est la préservation de tout péché, originel et actuel et, par conséquent, aussi de tout péché de péché. Deux êtres ont été immaculés dans leur conception: Notre-Seigneur, par nature, Notre-Dame, par privilège. Par privilège à elle octroyé par son Fils. En 1854 Pie IX déclara dogme de foi, une croyance universelle. En 1858, Notre-Dame daignait elle-même dire à Bernadette que son nom était: l'Immaculée Conception.

Notre-Dame fut immaculée dans son intelligence, dans sa volonté, dans sa sensibilité, dans tout son être. Dans son intelligence, qu'est-ce qui la rend impure? C'est l'erreur. Or, de Notre-Dame, la Liturgie affirme que, seule, elle détruit toute hérésie dans le monde entier. L'hérésie, c'est l'erreur la plus préjudiciable à l'homme, car elle touche à des valeurs éternelles. Notre-Dame a possédé la vérité. Notre-Dame a vu clair. Notre-Dame a tout compris ce qu'elle devait comprendre, en son temps et à son heure. Elle ne comprit pas toujours, mais elle crut toujours. L'important, pour l'homme, n'est pas de tout savoir, mais de tout croire ce qui lui est présenté comme objet de foi.

La foi, présente son caractère. Non pas seule, mais avec l'espérance, mais avec la charité. La charité ne passe pas: elle est de la terre comme du ciel et du ciel comme de la terre. La foi et l'espérance sont vertus de la terre. Elisabeth dit à Notre-Dame qu'elle est bienheureuse parce qu'elle a cru. Parce qu'elle a cru à la parole de l'ange, mais elle a cru à ce moment fatidique, parce qu'elle avait l'habitude de croire toujours. Notre-Dame est appelée Mère du Bel Amour. Appelons-la Mère de la Foi. Mère de notre Foi. Comment cela? Parce que toutes les grâces nous viennent par Notre-Dame et la foi est une grâce: parce que les saints ont, en général, le privilège d'obtenir de Dieu des grâces dont ils ont été eux-mêmes largement gratifiés. Parce que la mère garde toujours contact avec son enfant. Que deviendrait notre foi, si Notre-Dame ne la ramenait sans cesse par ces grâces obtenues à son intercession qui nous repêchent sans cesse de cette mare aux grenouilles qu'est le naturel, mare dans laquelle nous tombons plus souvent qu'à notre tour? Quand tout est sombre. Sombre? Que dites-vous? Quand tout est noir comme "enfer", comment se peut-il que tout à coup une petite lumière jaillisse, une clarté soudaine, lointaine, certaine, mais suffisante pour que nous puissions nous diriger vers elle? N'est-ce pas parce que Celle qui a cru nous a obtenu de Dieu la grâce de croire?

Voici Notre-Dame, mère des croyants. Non pas seulement de ceux qui croient comme l'on marche, sans efforts, semble-t-il, mais de ceux qui ont de la peine à croire; de ceux dont la lumière vacille sous la rafale des passions et les jette tout à coup dans la nuit. O vous dont la foi vous semble un désert aride, vide, loin de tout ce qui se pare des charmes de la vie, venez, accourez à l'oasis fraîche, venez à Marie. Voici l'ombre bienfaisante, l'eau qui désaltère, le charme d'un entretien à deux, voici Marie. Dans son ombre, la passion

POUR RESTER Jeune
CULTIVEZ VOTRE ESPRIT

Ce n'est pas le nombre d'années qui compte, écrit un psychologue: vous pouvez vivre une vie aussi pleine et aussi heureuse à 80 ans qu'à 25. Et il vous offre, dans le numéro de décembre de Sélection du Reader's Digest, un programme de vie pour retarder la vieillesse — quel que soit d'ailleurs votre âge.

Epouse de guerre... du sexe masculin. Dans les règlements de l'Armée, "l'époux de guerre" n'existe pas. L'auteur de cet article, un officier belge qui avait épousé une infirmière américaine, dut donc s'inscrire comme "Mme Henri Rochard". Sa femme devint son mari et lui-même devint sa propre épouse... avec des résultats tardifs.

Voici le chauffage par rayonnement. Comment l'adaptation moderne d'une idée qui date des Romains peut diminuer de 30% vos dépenses de chauffage. Pas de radiateurs ni de tuyaux pour déparer les appartements; pas de courants d'air non plus. Les murs, les rideaux, les tentures restent propres plus longtemps.

Quelques autres articles:
• Comment les Russes m'ont volé mon gouvernement
• La photographie canadienne qui rend immortel
• On ne peut pas guérir un rhume

Achetez le No de décembre!

Sélection

du Reader's Digest

15¢

144 PAGES

"LA REVUE LA PLUS LUE DANS LE MONDE ENTIER"

Manifestation mariale à l'Immaculée-Conception

Lundi prochain, 8 décembre, fête de l'Immaculée-Conception, à 7 h. 30 du soir, dans la chapelle du Sacré-Coeur, angle des rues Rachel et Bordeaux, paroisse de l'Immaculée-Conception, il y aura une manifestation mariale pour les hommes et les jeunes gens.

Le programme sera particulièrement vivant et coloré. Cette invitation générale s'adresse surtout à tous ceux qui ont voué à la sainte Vierge un culte spécial.

voir. Saint Paul nous cause une frayeur mortelle avec un texte car comme celui-ci: "Ni les impudiques, ni les idolâtres, ni les adultères, ni les efféminés, ni les infâmes, ni les voleurs, ni les avarices (passe encore pour ces deux-là), ni les ivrognes, ni les calomnieux, ni les rapaces ne posséderont le royaume de Dieu" (I Cor. 5,9-10). Permettez, Seigneur, que nous vous posions la question que vous entendiez jadis: "Qui peut donc être sauvé?" et la réponse: "Cela est impossible aux hommes; mais tout est possible à Dieu" (Mt. 19,25-26). Notre-Dame, n'avez-vous pas dit vous-même: "Comment cela se fera-t-il?" Et c'est s'être bien fait: vous êtes devenue la Mère de Dieu et du même coup, notre mère. O Marie, Mère de la Sainte Espérance, nous allons espérer, au besoin, contre toute espérance, que la pureté que nous avons perdue non seulement dans la prévarication du vieil Adam, mais dans nos propres prévarications, nous sera rendue, par votre médiation, et avec elle, le ciel.

Dom Raoul HAMEL, O.S.B.

Le quatrième numéro de "Marie"

Les témoignages continuent de nous parvenir. "La plus belle revue jamais publiée au Canada", "une revue incomparable"... A vous, cher lecteur, d'en juger. A vous de vous abonner, sans retard, à cette grande revue de doctrine et d'art qui réunit une collaboration internationale de première qualité. De partout, même d'Europe, on fait de grands éloges de cette revue qui veut glorifier la Reine de l'univers. A l'occasion des fêtes, abonnez un parent, un ami. Ce sera le cadeau le plus approprié, le plus apprécié.

Sommaire du numéro de novembre-décembre:
Marie, notes du rédacteur, par Roger Brien, de l'Académie canadienne-française.

L'Épiscopat du Québec et la Royauté universelle de Marie, lettre de Son Excellence Mar Alouin Lafortune, évêque de Nicolet.

Pour la Royauté de Marie, par Ludger Brien, S.J., titulaire de la Chaire de mariologie à l'Institut Pie XI.

Marie, Reine des cœurs, par V. Devy, S.M.M., D. Th.

Reine des Martyrs, par Camille-M. Saint-Germain, O.S.M.

La royauté de Marie à travers les mystères liturgiques (pour une fête de la royauté de Marie), par Clément Morin, P.S.S., D. Th.

Les belles pages sur Marie.

La Vierge-Marie et la Mère, par Jeanne L'Archevêque-Duguay.

La Madone du recueillement par Raoul Plus, S.J.

Hommage à Marie, par Arthur Saint-Pierre, président de la section française de la Société Royale du Canada.

Ostias Leduc (une gloire canadienne); reproductions de sa décoration de l'église d'Almaville-en-bas.

Marie Reine de la presse can.

thologique, par le Dr Louis-Philippe Roy, M.D., rédacteur en chef à l'Action Catholique, de Québec.

Marie, épouse d'un charpentier, par Julia Richer.

Sainte Bernadette de Lourdes, par Berthe Bernage.

Saint Jean Eudes, Père du Culte liturgique du saint Cœur de Marie, par Eugène Lachance, C.J.M., D. Th.

Notre-Dame dans la tradition monastique, par Dom Raoul Hamel, O.S.B.

Marie et la Littérature, par Hilaire de la Péraie, O.F.M., cap.

Le Théâtre au service de la Vierge, par Guy Beaulne.

Marie et la question sociale, par Pierre-E. Théoret, D. Th.

La Femme, par B.-M. Morineau, S.M.M., président de la Société française d'études mariales.

Le Courrier de Marie.

64 pages de beauté. Un nouveau sonnet. Ce numéro (le premier de deux) est consacré à la Royauté universelle de Marie.

C'est l'apport canadien. Le numéro de janvier-février sera l'apport international à la Royauté de Marie. Nos évêques ont approuvé le travail du Centre marial canadien en faveur de la Royauté de Marie! A l'occasion des fêtes, gagnons plusieurs abonnements à ce magazine incomparable. Pour Marie, il faut tout oser!

Adressez: Marie, Centre marial canadien, Nicolet, Québec, Canada.

Avis aux acheteurs

Il se peut qu'une femme se donnant le nom de Judith Karfiol et disant représenter une firme belge vous offre une préparation pour le nettoyage des caractères de dactylographes (machines à écrire).

Si vous le désirez, nous vous communiquerons les renseignements que nous avons à ce sujet.

(Better Business Bureau).

Les funérailles de Mme veuve V. Bisson

Récemment en l'église du Très Saint-Rédempteur ont eu lieu les funérailles de Mme veuve Victor Bisson (Caroline Bérubé), décédée à l'âge de 78 ans.

La levée du corps fut faite par le curé, Mgr J.-A. Verner, P.D. Le service fut célébré par l'abbé M. Fillion assisté des abbés P.-E. Bérubé et Gaston Galarneau, comme diacre et sous-diacre. Le choeur, sous la direction de M. Paul Lacaille, exécuta la messe de Perosi avec prose de Gounod. M. C.-V. Charron accompagnait à l'orgue.

Assistaient au choeur Mgr J.-A. Verner, P.D., et le R. Père André Cordeau, C.S.C.

La défunte laisse dans le deuil, sa fille Cécilia (Mme Edmond Hamelin); son gendre, M. Edmond Hamelin; ses petits-enfants, M. et Mme Jean-Paul Béliveau; son arrière-petit-fils, Michel Béliveau; son beau-frère, M. Elzéar Ruest; sa belle-sœur, Mme veuve Tougas.

Le cortège était précédé de l'escorte de la police municipale sous les ordres du sergent Gosselin; du Conseil des dames de Ste-Anne. Les porteurs d'honneur étaient: Mmes Ranger, Labonté, Montpetit, Desroches, Dutilly et Béliveau. La quête fut faite par Mmes Sauvageau et Adam.

Le deuil était conduit par son gendre, M. Edmond Hamelin et son petit-fils, M. Jean-Paul Béliveau.

Dans le cortège on remarquait: MM. Edmond Hamelin, P. Bisson, R. Desrochers, Léon Bisson, Elzéar Ruest, Bernard Boyer, D. Petit, A. Petit, M. Verrette, le maire de Montréal, M. Camillien Houde, le chef du Conseil, M. Pierre Desmarais, J.-C. Asselin, président du Comité, Aimé Parent, membre du Comité, M. les conseillers Horace Drolet, Camille Côté, M.P.P., A.-E. Goyette,

Marcel Verville, Albert Charpentier, Henri Rodrigue, Edmond Allan, R. Marcel Lafaille, Israël Morin, Georges Guévremont, Achille Dubéau, J.-M. Drapeau, Adeline Farly, E.-B. Delisle et J.-H. Dupuis, A. Salva, L. March, Georges Cardinal, J.-E. Champagne, J. Letendre, P. Chevalier, L. Lesage, Dr H. Major, V. Savary, J. DuTilly, L.-O. Jalbert, H. Paquette, T. Pepin, E. Brisebois, Guy Villandré, J.-P. Routhier, J.-E. Moreau, J.-A. Bérubé, John Jobin, J.-R. Bélanger, W. O'Shea, Patrick Provencher, A. Paquette, Me Guillaume St-Pierre, chef du Contentieux municipal, R. Goulin, C.R., C. Conavanti, Eucher Moreau, J. Giguère, Louis Moreau, Dr A. Forget, A.-A. Chevrier, Thomas Cardinal, H. Côté, Jos. Duranleau, A. Viola, R. Charbonneau, J. Larivée, Dr G. Charrest, E. Desroches, Georges Houle, C. Cordeau, A. Labrecque, L. Guyon, J.-A. Vermette, Jos. Vermette, A. Petit, Cyrille Lussier, Wilfrid Bourdon, Dominique Poirier, Louis Champagne, André Ménard, J. Girard, Nap. Bellefleur, A. Chénier, J.-B. Boquet, E.-A.-G. Allard, C. Salva, Victorien Collette, J.-W. Pelletier, L. Vézina, P. Simonneau, E. Simard, R. Pelletier, P. Vignola, L. Richard, H. Brassard, Léo Létourneau, A. Remillard, J.-M. Dupré, R. Hébert, Geo. McDonald, C. Desilets, M. Leduc, A. Gauthier, O. Bonin, O. Robitaille, J.-W. Robitaille, J.-A. Mailhot, R. Dufort, A. Lahaie, L. Sigouin, A. Benoit, A. Piché, J.-R. Garneau, Phil Langlois, J.-A. Letendre, A. Salvail, Joseph Langlois, Gédéon Ménard, M. Poirier, Roger Champagne, Laurent Bourque, Frank O'Connor, L.-J. Trudeau, Roger Champagne, J.-P. Lussier, L. Gendron, M. Benoit, F. Morneau, C. Ménard, P. DuMurio, R. Ménard, Léo Marion, C.-A. Charbois, J.-Gaston Masse, Jos. Tondreau, Adhémar Reynault, ex-maire de Montréal, J.-Nap. Langellier, J.-O. Ravary, J.-A. Lafrenière, A. Paquette, M. Pelletier.

Le quart d'heure des malades

La prochaine émission mensuelle pour les malades aura lieu cet après-midi à 4 h. 15 sur le réseau français de Radio-Canada (CBF). Le R. P. Albert Donigny, S. J., donnera la causerie. On est prié de faciliter aux malades l'audition de cette émission.

ARRÊTE le MAL de TÊTE

Même en payant le double du prix vous ne pouvez acheter rien de meilleur que

ASPIRIN

PRIX LES PLUS BAS
12 comprimés... 15¢
24 comprimés... 25¢
100 comprimés... 75¢

LE VÉRITABLE ASPIRIN EST MARQUÉ COMME

GEIGY

PONTIAC

La meilleure voiture du domaine des bas prix

La meilleure voiture du domaine des bas prix

La meilleure voiture du domaine des bas prix!

Oui... c'est une valeur supérieure sous tous rapports..

Considérez l'extérieur—les longues lignes souples... les ailes profilées... la grille distinctive du radiateur... l'apparence basse et massive... la beauté et les proportions généreuses! Considérez l'intérieur—banquettes larges et spacieuses... capitonnage et fini de luxe... aménagement ultra-moderne. Levez le capot et regardez le moteur—le fameux moteur à tête en L Pontiac... silencieux, puissant, sûr, un chef-d'oeuvre technique. Observez tous les détails d'un pare-chocs à l'autre, regardez attentivement, soigneusement pour en apprécier toute la valeur. Plus vous regarderez plus vous serez intéressé... et mieux vous comprendrez qu'il n'y a pas d'autre voiture pour se comparer à la Pontiac dans sa classe de prix—car c'est la plus belle voiture du domaine des bas prix.

Les nombreuses commandes de nouvelles Pontiac attestent d'une façon fort agréable la qualité et la beauté de cette voiture qui est la plus belle des "trait d'argent". Malheureusement, il est impossible de répondre immédiatement à une telle demande et nombre de gens qui choisissent la Pontiac devront attendre. Si vous êtes forcé d'attendre parce que vous tenez à avoir une Pontiac... rappelez-vous que votre présente auto vous donnera un service meilleur et plus sûr, si vous la faites régulièrement inspecter par votre marchand Pontiac.

UN PRODUIT DE LA GENERAL MOTORS

FIFLE AUTOMOBILES LIMITED,
141, AVE MONT-ROYAL EST

MID-TOWN MOTOR SALES LIMITED,
1395, RUE DORCHESTER OUEST.

OMER BARRE, LIMITEE,
5987, AVE VERDUN, VERDUN, P.Q.

Visages des Nations Unies... LES PAYS-BAS

NEDERLAND NETHERLANDS



Les Pays-Bas (Hollande), renommés pour leur art pictural, leurs tulipes, leurs industries laitières et autres, et leurs recherches dans les domaines intellectuels, occupent une position clef en Europe occidentale. Le royaume, d'une superficie de 32,000 km², a une population de 9,500,000 habitants et administre de lointaines possessions d'outre-mer. Le pays, de niveau généralement inférieur à celui de la mer, est constitué en grande partie de terres gagnées sur les eaux. La Haye est le siège de la Cour internationale de justice. Le représentant des Pays-Bas aux Nations Unies est le Jonkheer Dr J. W. M. Snouck Hurgronje. Le pavillon hollandais est rouge, blanc, bleu, de haut en bas.

DOMINION GLASS CO. DOUBLE SES PROFITS

Durant l'exercice terminé le 30 septembre 1947, Dominion Glass Co. Ltd. a réalisé un bénéfice net de \$1,068,782, soit l'équivalent de \$4.10 par action ordinaire, chiffres qui se comparent à \$652,393 et \$2.21 l'exercice précédent. Au cours de ce dernier, il y eut toutefois des grèves chez les fournisseurs de la compagnie.

Dans le rapport aux actionnaires, le président, M. L. J. Belnap, souligne que les administrateurs ont sérieusement étudié le problème que pose l'accroissement constant des prix de revient, absorbe jusqu'à maintenant la majeure partie d'un volume considérable d'affaires. Il a ajouté que des mesures s'annoncent et que l'on peut s'attendre à une diminution de la demande.

L'exécution du programme d'amélioration va bon train. Les dépenses capitales se montent à \$886,787 durant l'exercice. Les appropriations pour ces dépenses s'établissent à \$1,009,577, y compris des agrandissements à Montréal et Hamilton. On a installé de l'outillage neuf à Wallaceburg, pour la production de verres à la machine. C'est la première installation du genre au pays.

PRIX DES OEUFS ET DE LA VOLAILLE

La proportion des oeufs de la catégorie A Gros a accusé une augmentation dans les arrivages de cette semaine, il en est résulté une baisse des prix de cette catégorie, dont le niveau est maintenant en rapport avec le prix d'exportation; ce fléchissement est également attribuable au ralentissement des ventes au détail. L'excédent des A-Moyens et A-Poulettes est rassemblée pour l'exportation, mais comme les approvisionnements de ces deux catégories sont moins considérables, ce mouvement comprend aussi les surplus d'oeufs A-Gros.

On cote les expéditions triées sur place aux cours suivants, caisses gratuites: Catégorie A-Gros 46-47, Moyens 43-44, Poulettes 40-41, Catégorie B 39-40, Catégorie C 28-30; emballées pour l'exportation: A-Gros 48, A-Moyens 46, A-Poulettes 42.

Les prix du gros aux détaillants pour les oeufs en vrac sont comme suit: Catégorie A-Gros 48-50, Moyens 45-47, Poulettes 43-45, Catégorie B 44-45, Catégorie C 30-33.

Voici les prix du détail aux consommateurs: Catégorie A-Gros 57-60, Moyens 51-59, Poulettes 47-49, Catégorie B 47-49, Catégorie C 35-38, en cartons d'une douzaine.

Les envois de volailles abattues sont d'un volume assez abondant et toutes les volailles sont l'objet d'une bonne demande; les acheteurs, toutefois, favorisent les gros oiseaux. Les prix n'ont pas varié.

Les commerçants offrent les prix suivants aux expéditeurs pour les volailles en boîtes, livrées: poulets de 5 livres et au-dessus, Catégorie spéciale de lait 39-40, A de lait 38-39, B de lait 36-37, Catégorie B 32-33, Catégorie C 19-24; au-dessous de 5 livres, Catégorie spéciale de lait 30-37, A de lait 29-36, B de lait 27-34, Catégorie B 26-30, Catégorie C 15-27; poulets de 3 livres et au-dessus, Catégorie spéciale de lait 34-36, A de lait 33-35, B de lait 32-33, Catégorie B 27-30, Catégorie C 16-18; poules de 5 livres et au-dessus, Catégorie A 20-26, Catégorie B 18-24, Catégorie C 11-13; au-dessous de 5 livres, Catégorie A 27, Catégorie B 25, Catégorie C 15.

Les livraisons de volailles vivantes ont diminué, particulièrement en ce qui concerne les poulets, qui jouissent d'une bonne demande. On signale également une diminution du volume chez les poules, mais ces dernières ne se vendent pas aussi facilement. Il est arrivé quelques lots d'oies, de canards et de dindes, qui ont vite trouvé preneurs.

Des courtiers aux grossistes, les volailles vivantes font les prix suivants: poulets de 6 livres et plus 29-30, 5 à 6 livres 27-28, 4 à 5 livres 25-27; poulets de 3 livres et plus 25-26; poules de 5 livres et plus 22-24, 4 à 5 livres 20-22, moins de 4 livres 10-15; oies 28; canards 26-30; dindes, mâles et femelles 22-34. Les prix payés aux expéditeurs sont de un à deux cents plus bas.

BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes hier a été de 41,900 actions industrielles et de 91,400 actions minières, en comparaison de 36,400 actions industrielles et de 68,300 actions minières mercredi dernier.

Table with 4 columns: Action, Hier, Aujourd'hui, Hier. Lists various stocks and their prices.

LE CURB DE MONTREAL

Fermeture des cours le 4 décembre

Table with 4 columns: Action, Hier, Aujourd'hui, Hier. Lists various stocks and their prices.

BOURSE DE TORONTO

Fermeture des cours le 4 décembre

Table with 4 columns: Action, Hier, Aujourd'hui, Hier. Lists various stocks and their prices.

Volailles exportées en Suisse

Québec, 5. (D.N.C.) — Grâce à l'initiative de la Coopérative avicole régionale de St-Damase, a-t-on appris au ministère provincial de l'Agriculture, la province de Québec exportera, dans quelques jours, 35,000 livres de volaille éviscérée en Suisse, soit l'équivalent d'un wagon complet. Ce n'est là qu'une partie du travail qui se poursuit actuellement pour conquérir de nouveaux marchés pour nos produits avicoles, car la Coopérative de St-Damase a déjà fait des expéditions en Belgique et à Caracas, depuis que le marché anglais nous est fermé.

La volaille exportée est de toute première qualité. Elle a été abattue selon les procédés les plus modernes, puis classée et emballée sous la surveillance des officiers fédéraux, ce qui assure que ces exportations ne soient que les premières d'une série qui permettront de décongestionner le marché local et assureront un prix rémunérateur aux producteurs. Rappelons que la Coopérative avicole de St-Damase, groupant 412 aviculteurs de la région de St-Hyacinthe, fait l'emballage et la congélation de la volaille. Elle exploite aussi une usine d'éviscération, de dépeçage et de mise en conserve. Elle s'occupe de la vente en gros et détail, ainsi que de l'exportation de la volaille et des oeufs.

Cours des huiles

Table with 4 columns: Action, Hier, Aujourd'hui, Hier. Lists various oil stocks and their prices.

FETE A MONTREAL-EST



M. Napoléon COURTEMACHE, qui a été l'objet d'une fête de la part de ses parents, de ses amis et des membres du conseil municipal de Montréal-Est, à l'occasion de son cinquantième anniversaire de naissance, de son cinquantième anniversaire de mariage et de son cinquantième anniversaire à la mairie de Montréal-Est.

HORS-LISTE

Cours fournis par C.B. Charron & Co.

Table with 4 columns: Action, Hier, Aujourd'hui, Hier. Lists various stocks and their prices.

BOURSE DE MONTREAL

Fermeture des cours le 4 décembre

Table with 4 columns: Action, Hier, Aujourd'hui, Hier. Lists various stocks and their prices.

On prévoit qu'elle manipulerait

au cours de l'année 1,250,000 livres de volaille, 750,000 douzaines d'oeufs, 200,000 livres de viande à renard et 60,000 livres de plume, le tout représentant une valeur de \$535,000.

Cours des huiles

Table with 4 columns: Action, Hier, Aujourd'hui, Hier. Lists various oil stocks and their prices.

LE MARCHE DES ANIMAUX DE BOUCHERIE

Il y avait en vente sur les deux marchés du bétail de Montréal cette semaine: 2,152 bêtes à cornes, 3,087 moutons et agneaux, 6,988 porcs et 1,359 veaux. En plus, 451 bêtes à cornes, 485 moutons et agneaux, 89 veaux furent consignés aux maisons de salaison et 123 bêtes à cornes, 179 moutons et agneaux furent manés dans les cours à bestiaux à destination d'autres endroits au Canada.

Les arrivages de bêtes à cornes ont subi une baisse considérable et avec de tels arrivages, les vendeurs ont pu obtenir un bon 50 cents de plus que la semaine dernière pour la plupart dans les catégories moyennes. Environ 60% des arrivages étaient des vaches de qualité commune à moyenne. Le plus haut prix payé fut 15.00 pour un peu plus qu'un chargement de bouvillons de choix; ceux de bonne qualité étaient de 14.00 à 14.50, les moyens 12.00 à 13.50 et les communs 8.00 à 11.50. Il n'y eut aucune taur de choix en vente, les sujets de qualité commune à moyenne rapportèrent 8.00 à 12.50, en plus d'une à 13.00. Quelques bonnes vaches se vendirent jusqu'à 10.50, les moyennes 9.00 à 10.00 et les communes 7.00 à 8.50. Les animaux pour la mise en conserve donnaient de 5.50 à 6.75. Quelques bons taureaux seulement furent en vente à 10.50, les communes, entre 7.00 et 10.00.

Les arrivages des veaux ne furent pas nombreux mais en bonne demande. Les transactions furent actives et les ventes s'effectuèrent à 1.00 et plus en comparaison avec la fin de la semaine dernière, spécialement pour les veaux d'herbe et les veaux abattus. Les veaux de lait furent vendus à 12.00, les 15-16, quelques-uns 17.00. Les veaux d'herbe donnaient de 9.00 à 10.00 et les très communs aussi bas que 8.50 pendant que des lots mélangés de veaux d'herbe et de veaux abattus s'échangeaient entre 10.00 et 11.00. Les veaux âgés d'un an rapportaient 7.50 à 8.00.

Les moutons et agneaux, en petit nombre, se vendirent tous au début de la semaine à des prix de 50 cents à 10.00 plus élevés que la semaine précédente. Les bonnes agnelles et les agneaux châtés rapportèrent 15.50 à 16.00, les bœliers baissèrent de 1.00 et les communs 8.00 à 12.00. Il y eut quelques chargements vendus sur une base non-classifiée de 15.00 à 15.25. Les moutons variaient entre 3.00 et 8.50, la plupart 6.00 à 7.50.

Les porcs se vendirent assez bien et les prix étaient à peu près les mêmes que ceux de la semaine dernière, \$23.00 pour ceux de catégorie A. Les truies, au plupart 15.00 à 15.50 abattues, quelques-unes de poids plus léger à 16.00.

PRODUITS AGRICOLES

Prix fournis par la maison Ed. Beauchamp, 821 St-Paul est, P. 1403.

Table with 4 columns: Action, Hier, Aujourd'hui, Hier. Lists various agricultural products and their prices.

Mineral Limited

Vinray Malartic Mines Ltd. a informé le Curb de Montréal que M. Norman Vincent a donné sa démission comme président et que M. G. Morley Thompson lui a succédé. MM. Robert Hughes et René Chenevert ont également résigné comme administrateurs, et M. R. B. Shaw et G. K. Masters ont été nommés. Le présent conseil d'administration se compose de MM. G. Morley Thompson, R. B. Shaw, G. K. Masters, C. O. Stee, J. C. Honsberger.

Il s'est aussi produit des changements pour ce qui est des hauts fonctionnaires de la compagnie. M. R. L. Lelièvre, secrétaire, qui a été remplacé par M. R. B. Shaw, et Norman Vincent, président, dont M. G. Morley Thompson a pris la place; M. C. O. Stee a été nommé au poste de vice-président. Les hauts fonctionnaires actuels sont: MM. G. Morley Thompson, président; C. O. Stee, vice-président, et R. B. Shaw, secrétaire.

Le pays a besoin de plus d'or...

et le Parlement sérieusement au moyen d'augmenter la production — Il est sage de vérifier dès maintenant quels stocks bénéficieraient de cette aide probable — A cette fin notre service spécialisé est à votre disposition. Appelez

C.B. CHARRON & CIE

COURTIERS EN VALEURS MOBILIERES 222 ouest, rue St-Jacques — HA. 0148

Comme dans l'armée...



L'infirmerie du siège des Nations Unies est un centre très actif où passent des centaines de délégués et employés qui se préparent à partir dans toutes les parties du monde, les uns rejoignant leur pays d'origine après l'Assemblée générale, les autres accompagnant les missions en Palestine, Grèce, Corée. Capable de soigner les blessures simples, l'infirmerie se spécialise actuellement dans la vaccination contre les diverses maladies que le personnel pourrait contracter.

Moyenne des obligations à New-York

Table with 4 columns: Action, Hier, Aujourd'hui, Hier. Lists various bonds and their prices.

Cartes professionnelles

AVOCATS

W.F. MERCIER, B.A., LL.B. AVOCAT

EDIFICE "METROPOLE" 4, rue Notre-Dame est, chambre 903

Téléphones: Bureau: LA. 8482 - Dom.: AT. 4261

VANIER & VANIER

AVOCATS 57 ouest, rue Saint-Jacques

Tél. Harbord 2841

ASSURANCE

Horace Labrecque et Fils Ltée

COURTIERS EN ASSURANCES Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers

441 St-François-Xavier Montréal Tél. Marquette 2383-2384

COMPTABLES

CARON & CARON Comptables agréés

Edmond Caron, B.A., L.S.C., C.A. Henri Caron, B.A., L.L.B., L.S.C., C.A. Barthélemy Masson, L.S.C., C.A.

59, rue St-Jacques Harbord 3635 MONTREAL

Cartes professionnelles

BREVETS D'INVENTION

Le Manuel de l'Inventeur et formule de preuve d'invention

Albert Fournier 934 ST-CATHERINE ST MONTREAL

Marion & Makion

RAYMOND A. ROBIC, J.-Alfred THOMPSON 761 ouest, rue St-Catherine, MONTREAL

OPTOMETRISTES-OPTICIENS

J.-A. MESSIER, O.P. OPTOMETRISTE

Spécialité: Examen de la vue - Ajustement de verres de contact. PHANEF & MESSIER 1767 Saint-Denis - Montréal

MEDECIN

Dr Maxime Brisebois L.M.C. F.R.C.S. De la Faculté de Médecine de Paris

Maladies générales, endocrinologiques, urinaires, digestives, circulatoires. FRONTEAU 3252 816 Sherbrooke est

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie

Lucien Viau et Associés

LUCIEN VIAU, C.A. CHAS DESROCHES, C.A. FERNAND RHEAULT, C.A. 159 O., rue Craig, M.A. 1339 (EDIFICE DES TRAMWAYS)

Y.O. 0642

NARCISSE DUCHARME, Président

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

TABLEAU D'HONNEUR

Les autorités de l'Université ont décidé d'inscrire sur un Tableau d'Honneur les noms des souscripteurs à la présente campagne

Cité de Montréal	\$2,000,000	Brault & Chaput	1,500	Notre-Dame de Montréal	28,000	St-Lucie	1,500
Banque Canadienne Nationale	100,000	Crédit Interprovincial Limitée	1,500	St-Henri	28,000	St-Maurice de Bois Filion	1,500
Cité d'Outremont	100,000	C. A. Paiement Enrg.	1,000	St-Cécile	27,000	St-Monique	1,500
Anonyme	100,000	Geoffrion, Robert & Gélinas Inc.	1,000	Notre-Dame du Perpétuel Secours	20,000	St-Hippolyte	1,400
Anonyme	100,000	Joseph Boutin	1,000	Notre-Dame des Sept Douleurs	20,000	St-Canut	1,000
Anonyme	100,000	Ch. de Comm. des Jeunes (Dist. de Mtl)	1,000	Les Saints-Anges (Lachine)	20,000	Christ-Roi	1,000
Anonyme	100,000	Arthur Léger	1,000	St-Catherine	20,000	Lachenaie	1,000
Banque Provinciale du Canada	50,000	J. Eugène Lajoie	1,000	St-Clément	20,000	Notre-Dame-du-Foyer	1,000
Noranda Mines Limited	50,000	Docteur Guy d'Argencourt	1,000	St-Cunégonde	20,000	St-Bernard de Sienna	1,000
Anonyme	50,000	Excelsior Window Cleaning Co. Reg'd.	1,000	St-Enfant Jésus	20,000	St-Casimir	1,000
Dupuis Frères Limitée	50,000	Jean Gagnon	1,000	St-Jeanne d'Arc	20,000	St-Herménégilde	500
La Comp. de Publication de "La Presse" Ltée	50,000	Jules Derome	1,000	St-Vincent Ferrier	20,000	St-Colomban	500
Anonyme	50,000	André Montpetit, C.R.	1,000	Très Saint-Rédempteur	20,000	Desserte St-Eugène (Morin Heights)	500
Alliance Nationale	25,000	Victor Pager, C.R.	1,000	St-Jean Baptiste	20,000	St-Anne des Lacs (Lac Marois)	100
Casgrain & Charbonneau Limitée	25,000	Edgar Genest	1,000	St-Thérèse de Blainville	17,000	St-Timothée	39
Crédit Foncier Franco-Canadien	25,000	Ass. des Marchands Détaillants de Mtl Inc.	1,000	St-Madeleine d'Outremont	15,000	Communautés Religieuses (rapport à date)	88,366
Canadian International Paper Co.	25,000	Aimé Parent	1,000	Notre-Dame-de-Grâce	15,000	Monsieur l'Abbé Ernest Labelle	2,500
Anonyme	25,000	Paul Bienvu	1,000	St-Anselme	15,000	Monsieur le Chanoine Armand Paiement	2,000
Anonyme	25,000	Ollier Payette	1,000	St-Vincent-de-Paul	15,000	Monsieur le Chanoine Arthur Deschênes	2,000
Henry Morgan & Co. Limited	25,000	Anonyme	1,000	Notre-Dame-des-Neiges	13,500	Monsieur l'Abbé Eudore Charbonneau	2,000
Coopérative Fédérée de Québec	20,000	Le Col. des Chirurg. Dent. de la Prov. de Qué.	1,000	St-Enfant Jésus (Pointe-aux-Trembles)	12,000	Monsieur l'Abbé Arthur Champagne	2,000
Montreal Coke & Mfg. Co.	15,000	Roméo Lanctôt	1,000	Notre-Dame de la Paix	10,000	Son Excellence Monseigneur Rosaire Brodeur	1,000
Anonyme	15,000	J.-Victor Desaulniers	1,000	St-Eusèbe	10,000	Monseigneur Henri Jeannotte, P.D.	1,000
Couvrette-Sauriol Limitée	15,000	Armand J. Dugal, C.B.E.	1,000	St-François d'Assise	10,000	Monseigneur E. E. Pelletier P.D.	1,000
Catelli Food Products Limited	15,000	Jos. A. Paulhus	1,000	St-Jacques	10,000	Monseigneur J. B. Nadeau P.D.	1,000
Hudon-Orsali Limitée	15,000	Max Beauvais Limitée	1,000	St-Viateur d'Outremont	10,000	Monsieur l'Abbé Maurice Godbout	1,000
Robin Hood Flour Mills Limited	12,500	Gérard Favreau	1,000	Basilique de Montréal	10,000	" Placide Valois	1,000
L. G. Beaubien & Cie	10,000	Léchasseur Limitée	1,000	St-Laurent	10,000	" Eugène Gareau	1,000
La Compagnie Légaré Limitée	10,000	Horace Labrecque	1,000	Notre-Dame de Lourdes	10,000	" Charles Etienne Pépin	1,000
Arthur Terroux	10,000	Guy St-Laurent	1,000	St-Gertrude	9,000	" J. A. Belduc	1,000
Damien Boileau Limitée	10,000	J. P. Roux	1,000	St-Eustache	8,000	" Emile Dubois	1,000
Chambre de Comm. du District de Montréal	10,000	Société Générale de Finance	1,000	St-Nicholas	8,000	" Emile Boileau	1,000
Compagnie d'Assurance du Canada	10,000	Thérien & Frères Limitée	1,000	St-Rose de Laval	8,000	" Victor Primeau	1,000
Commission Scolaire d'Outremont	10,000	Forano Limitée	1,000	St-Thérèse de l'Enfant Jésus	8,000	" Sylvio Cloutier	1,000
Docteur Hector Cypriot	10,000	C. Lamond & Fils Limitée	1,000	St-Jean de la Croix	8,000	" Lionel Martel	1,000
Honorable F.-Philippe Brats, C.R., C.B.E.	10,000	C. E. Charbonneau Lingerie Limitée	1,000	St-Clothilde	8,000	" Wilfrid Caumartin	1,000
Honorable Alphonse Raymond	10,000	Ernest Cadieux	1,000	Notre-Dame des Victoires	7,500	" Alexis Léveillé	800
Warwick Woollen Mills Limited	10,000	Jarry Automobile Limitée	1,000	St-Anastasia	7,500	" Irénée Lussier	700
Slater Shoe Co. Limited	10,000	Jean-Louis Héon	1,000	St-Anne-de-Bellevue	7,500	Monsieur le Chanoine Philippe Chartrand	625
Alfred Lambert Inc.	10,000	A. Dionne Fils & Co.	1,000	St-Bernard	7,500	Monseigneur Uldéric Decelles P.D.	500
Ville de Montréal-Est	10,000	J. B. Rolland et Fils Limitée	1,000	St-Christophe de Pont Viau	7,500	Monseigneur Georges Chartier P.D.	500
Anonyme	10,000	Modern Motor Sales Limited	1,000	Notre-Dame-des-Anges	7,000	Monsieur le Chanoine Arthur Sibleau	500
N. G. Valiquette Limitée	10,000	Anonyme	1,000	St-Léon de Westmount	7,000	Monsieur l'Abbé Adrien Bérard	500
Fashion Craft Mfrs. Limited	8,000	L. Eugène Courtois	1,000	St-Victor	7,000	" Urgel Caumartin	500
La Prévoyance	7,500	H. Prévost Limitée	600	St-Vincent-de-Paul (Comté de Laval)	7,000	" Joseph Hudon	500
Anonyme	7,000	Geoffrion, Robert & Gélinas	500	St-Pascal Baylon	6,500	" Ernest Turcot	500
Alphonse Raymond Limitée	5,000	Rodolphe Corbeil Limitée	500	St-Paul de la Croix	6,000	" Robert Brouillet	500
M. & Mme Hubert Biermans	5,000	Masson Sons Limited	500	Visitation	6,000	" Paul Emile Coursol	500
La Société des Artisans Canadiens-Français	5,000	Colonel Arthur Gaboury	500	De l'Assomption	6,000	" Eustache St-Maurice	500
La Chambre des Notaires de la Prov. de Qué.	5,000	Anonyme	500	L'Abord-à-Plouffe	5,500	" Joseph Dalpé	500
Collet Frères Limitée	5,000	Alex Brodeur	500	St-Adèle	5,000	" Paul Emile Gauthier	500
Lalonde & Valois	5,000	J. E. Clement Inc.	500	St-Joachim de Pointe-Claire	5,000	" J. Ernest Bernier	500
Viau Limitée	5,000	Larivière Inc.	500	St-Joseph de Bordeaux	5,000	" Omer Deschênes	500
Omar De Serres Limitée	5,000	Docteur T. Parizeau	500	St-Louis de Gonzague	5,000	" Eusèbe Gagnon	500
Dufresne Engineering Co. Limited	5,000	Les Conserveries Canadiennes-françaises Ltée	500	St-Louis de Terrebonne	5,000	" Charles Toupin	500
Trust Général du Canada	5,000	Hurtubise et St-Cyr	500	St-Scholastique	5,000	" Henri Lecompte	500
J. E. Fournier Limitée	5,000	Augustin Frigon C.M.G.	500	St-Philippe (Montréal)	5,000	" Georges Thérien	500
Greenshields-Hodgson-Racine Limited	5,000	Roméo Parent	500	Notre-Dame-du-Mont Carmel	5,000	" Roméo Gailé	500
Librairie Beauchemin Limitée	5,000	Benoît Bertrand	500	St-Martin (Comté Laval)	4,200	" Anonyme	500
Canadian Vickers Limited	5,000	Renaud & Frères Inc.	500	St-Dorothee	4,000	" Alexandre Champoux	500
Anonyme	5,000	Lt-Col. Paul Trudeau	500	St-Nazaire	4,000	" Léon Verschelden	500
*Albert Hudon	5,000	J.-Arthur Dupont	500	St-Anne des Plaines	3,800	" Auguste Paré	500
Canada Flooring Co. Limited	5,000	René Morin, N.P.	500	Présentation de la Sainte-Vierge	3,500	" Ernest Rivet	500
Zinc Oxyde Co. of Canada Limited	5,000	Canadian Flooring Tile Co. Ltd.	500	St-Denis	3,500	" Marcel Cloutier	500
Anonyme	5,000	Knitters Limited	500	St-Paul l'Ermite	3,500	" Ernest Vaillancourt	500
J. B. Baillargeon Express Limitée	5,000	Franco Canadian Dyers Ltd.	500	St-Julien de Lachute	3,100	" Pierre Gauthier	500
Ville de Laprairie	4,000	E. L. Gauthier	500	St-Janvier	3,000	" J. C. Théoret	500
Léo Dandurand	4,000	Ludger Gravel & Fils Ltée	500	Sts-Martyrs Canadiens	3,000	" Joseph Verschelden	500
Commission Scolaire de Ville Mont-Royal	3,000	Alfred A. Goulet	500	St-Roch	3,000	" Henri Valmore Lajoie	500
Jolicœur Laundry Limited	3,000	Joly Tailors	500	St-Sauveur des Monts	3,000	" Auguste Proulx	500
New Method Washing Co.	3,000	Souscriptions diverses	26,518	St-Benoit	3,000	" Louis-Philippe Nadeau	500
Club Kiwanis St-Laurent de Montréal Inc.	2,500	Archevêché de Montréal	100,000	St-Raymond	3,000	" E. Bouvier	500
Paul E. Tremblay	2,500	St-Stanislas	50,000	St-Joseph de Mont-Rolland	2,800	" Ernest Fournier	500
La Société de Frais Funéraires	2,500	Nativité d'Hochelaga	40,000	St-Joseph du Lac	2,500	" Antonio Petit	500
Municipalité de St-Polycarpe	2,500	St-Pierre Claver	40,000	St-Jean de Matha	2,500	" J. T. Jodoin	500
Jean Valiquette, C.A.	2,000	St-Brigitte	35,000	St-Jeanne de Chantal	2,300	Souscriptions diverses	26,205
Paul E. Bonnier, C.A.	2,000	St-Edouard	35,000	St-Elzéar	2,250	TOTAL DES SOUSCRIPTIONS	\$5,003,283
Gérard Parizeau	2,000	St-Jean Berchmans	35,000	St-Léonard de Port-Maurice	2,170		
Etienne Crevier	2,000	Sacré-Coeur	30,000	Repentigny	2,000		
Queen's Jubilee Laundry Limitée	2,000	St-Jérôme	30,000	St-François de Sales	2,000		
Jean Raymond, C.R.	2,000	St-Louis de France	30,000	St-Hermas	2,000		
Indépendant Petroleum Corporation	2,000	St-Marc	30,000	St-Raphaël (Ile Bizard)	1,710		
René T. Leclerc Inc.	2,000	St-Arsène	29,000	St-Augustin	1,500		

Ci-dessus, la liste des donateurs au 2 décembre 1947, et le montant de leurs souscriptions

* La souscription de Hudon-Orsali Ltée, au montant de \$15,000, et celle de Monsieur Albert Hudon, au montant de \$5,000, viennent s'ajouter au don de \$100,000 qu'a fait récemment Monsieur Hudon à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal.

Joe Louis contre Walcott dans un assaut de 15 rondes à New-York

Le champion mondial des poids lourds est favori pour l'emporter sur le pugiliste du New-Jersey

Les connaisseurs sont d'avis que le "Bombardier Noir" de Détroit devrait mettre son adversaire hors de combat en moins de cinq rondes — Vingt-quatrième combat de championnat pour le monarque des poids lourds — La bataille est limitée à 15 rondes et sera disputée au Madison Square Garden

Les fervents de la boxe sont conviés pour ce soir au Madison Square Garden de New-York pour le combat de championnat entre Joe Louis et Jersey Joe Walcott qui doit être limité à quinze rondes mais qui, selon l'opinion générale ne devrait pas aller jusqu'à la limite.

Le 20th Century Sporting Club, qui organise ce combat, est d'avis que tous les records du Garden seront brisés ce soir car on s'attend à une recette d'environ \$230,000, mais il pourrait y avoir une surprise désagréable pour le club de Mike Jacobs à la dernière minute car dans certains milieux on doute fort de l'opposition que peut apporter le négro de Camden au champion actuel qui défendra son titre pour la vingt-quatrième fois depuis qu'il a enlevé la couronne à Jimmy Braddock en 1937, dans la ville des vents.

Le Bombardier Noir de Détroit est gros favori pour porter la victoire; chez les préteurs on livre on offre dix pour un que Louis sera de nouveau le champion mondial des poids lourds après le combat de ce soir et on annonce hier soir que certains "bookies" offraient jusqu'à 13 pour 1.

La plupart des experts sont d'avis que le pugiliste du New-Jersey n'ira pas plus loin que la cinquième ronde et c'est surtout sur la durée de la bataille que se font actuellement les paris. Les amateurs qui aiment à courir un risque sur un "outsider" ont placé leur argent sur Walcott mais ces montants ne sont pas élevés.

C'est plutôt par curiosité que

les amateurs assisteront à la bataille de ce soir car Joe Louis a toujours été une attraction et les amateurs ont toujours aimé à le voir à l'œuvre, peu importe la valeur de ses adversaires car on est unanime à déclarer que ce combat ne sera pas très enlevé; à moins que Walcott réussisse à porter un dur coup au début de la rencontre, ce qui est toujours possible, mais le champion a toujours prouvé qu'il pouvait encaisser et charger fois qu'un rival est parvenu à lui infliger un coup pour l'ébranler. Joe s'est immédiatement lancé dans une attaque furieuse et a mené les choses rondement afin d'expédier l'aspirant au pays des rêves le plus tôt possible.

Les deux boxeurs en lice ce soir ont suivi chacun un rigoureux entraînement. Le champion pesera 212 livres, en comparaison 194 pour son rival, lorsqu'il sautera dans l'arène. C'est dire que Louis aura un avantage de 18 livres dans les poids. Cet avantage est considérable d'autant plus que Walcott est virtuellement vaincu avant de monter dans l'arène.

Au camp d'entraînement de Walcott, à Grenloch, N.-J., les entraîneurs de l'aspirant ont défendu aux étrangers et aux redoutables de boxe de parler à Jersey Joe durant le dernier stage de l'entraînement. Ils ont fait cela dans le but d'empêcher l'aspirant de devenir tellement nerveux avant le combat, qu'il pourrait par le fait même oublier toutes ses connaissances de la boxe à la première ronde. Plusieurs aspirants ont commis cette erreur contre Louis.

Joe Louis a perdu seulement un combat en 36 rencontres professionnelles et ce fut aux mains de Max Schmeling. Depuis qu'il a remporté le championnat, seulement 2 de ses 23 derniers adversaires ont tenu le coup durant quinze rounds: Ce furent Tommy Farr et Arturo Godoy.

Le bombardier brun possède présentement un record de 14 victoires par mises hors de combat. Bien qu'il soit âgé de 33 ans, Louis semble être en parfaite condition. Bien qu'il soit plus lourd, il a conservé autant de puissance dans ses coups et il a démontré beaucoup de rapidité. Il semble être en meilleure condition que lors des deux derniers combats qu'il a disputés contre Billy Conn et Tami Maurelli.

Le champion a aussi l'avantage dans la grandeur et la portée. Louis mesure six pieds et deux pouces, contre six pieds de Walcott. La portée de Louis est 76

pouces, soit deux de plus que l'aspirant. Walcott, qui est né le 31 janvier 1914, et qui a été baptisé Arnold Raymond Cream, a livré 130 combats comme professionnel. Son nom de boxeur est Joe Walcott. Il s'est retiré à six reprises de la boxe. Il a commencé sa dernière campagne qui l'a conduit à un match de championnat, il y a environ un an et demi.

Sous la gérance de Joe Webster, Walcott a affiché une tenue remarquable et a battu des boxeurs tels que Joe Baksi, Lee O. Murray, Curtis Sheppard, Jimmy Bivins, Lee Oma et Tommy Gomez. Vers la fin de l'année 1946, il a été difficilement défait par Elmer Ray et Jot Maxim. Mais il a battu Maxim à deux reprises dans des combats revanches, et Ray une fois.

Louis recevra 45 p.c. des recettes nettes et des revenus du cinéma, radio et télévision. Walcott recevra 15 p.c. Le combat de championnat doit commencer à dix heures et il sera diffusé par l'American Broadcasting.

Voici la comparaison entre les deux adversaires de ce soir:

	Walcott	Louis
Age	33	33
Poids	194	212
Grandeur	6' 2"	6' 2"
Portée	74"	76"
Poitrine (normale)	42"	42"
Poitrine (gonflée)	43"	43"
Cou	17"	17"
Biceps	16"	16"
Avant-bras	13"	13"
Poignet	7 1/2"	7 1/2"
Taille	35"	35"
Cuisse	21 1/4"	21 1/4"
Mollet	14"	14"
Cheville	9 3/4"	9 3/4"

Faits saillants du combat: Le titre en jeu. — Championnat du monde des poids lourds.

Les adversaires. — Le champion Joe Louis, Détroit, et Jersey Joe Walcott, Camden, N.J.

Le lieu. — Madison Square Garden.

Le promoteur. — 20th Century Sporting Club.

Matchmaker. — Sidney "Chickie" Bogard.

Assistance prévue. — 18,000 personnes.

Recettes prévues. — \$230,000.

Les paris. — Louis favori à 10 pour 1.

Début du combat principal. — 10 h. p.m. (H.N.E.)

Diffusion. — American Broadcasting Company.

Télévision. — National Broadcasting Company.

Les autres combats. — Trois rencontres de six rounds et trois autres de quatre rounds. — Les participants seront tous des poids lourds.

Les Québécois sont vaincus à Valleyfield

Les Braves ont eu raison des joueurs de la Vieille Capitale, hier soir, par le compte de 6 à 4 — George Philbin a dirigé le club vainqueur

Valleyfield, 5. — Les Braves de Valleyfield, qui jouaient hier soir sous la direction de leur nouveau gérant, George Philbin, ont causé une surprise en l'emportant sur les As de Québec par le résultat de 6 à 4 dans une joute régulière de la Ligue Senior de Québec.

Les Braves ont pris les devants au deuxième engagement quand Bélanger, déjà Marois assisté de Schmidt et Joannette après 12 minutes de jeu. Bissailon augmenta l'avance du Valleyfield assisté de Bougie et Corvieu 48 secondes ensuite. Joannette continua le bal pour les Braves en prenant Marois en défaut sur des passes de Barilko et Schmidt à la 17e minute de jeu. Québec se lança ensuite à l'attaque et le gérant-joueur du club de la Vieille Capitale, Punch Imlach, diminua l'avance des Braves en comptant avec l'aide de Marshall après 18.11 minutes de jeu. Labrie déjoua Tomori avec l'aide d'Imlach pour s'approcher dangereusement dans le pointage.

André Corvieu, le sensationnel junior du National l'an dernier, compta le 4ème but des Braves après 2 minutes de jeu à l'engagement final. Bélanger augmenta ensuite l'avance du Valleyfield en déjouant habilement Marois. Québec répliqua en comptant à deux reprises, sur des passes de Heale et Jamieson, mais les Braves s'assurèrent la victoire quand Cameron déjoua le cerbere des As pour le dernier point de la joute.

Composition des équipes: QUÉBEC — Buts: Marois; défenses: Renaud et Labrie; centre: Raglan; avant: Imlach et Tremblay. Subs.: Jamieson, Kovalchuk, Planche, Poulin, Ziedel, Marshall, Heale. VALLEYFIELD — Buts: Tomori; défenses: Ernst et Boyer; centre: Brown; avant: Bessette et White. Subs.: Barilko, Cameron, Bélanger, Bissailon, Joannette, Bougie, Schmidt, Corvieu.

ARBITRES: Léo Murray et Bob Barette.

SOMMAIRE

Première période

Pas de point.

Pun.: Corvieu, Jamieson, Raglan, Bissailon.

Deuxième période

1-Valleyfield: Bélanger 12.09

2-Valleyfield: Bissailon (Bougie, Corvieu) 12.57

3-Valleyfield: Joannette (Barilko, Schmidt) 17.07

4-Québec: Imlach (Labrie, Marshall) 18.11

5-Québec: Labrie (Marshall, Imlach) 18.35

Pun.: Raglan, Bissailon, Renaud, Bessette, Barilko.

Troisième période

6-Valleyfield: Corvieu (Bougie, Cameron) 2.37

7-Valleyfield: Bélanger (Schmidt, Joannette) 7.15

8-Québec: Heale (Kovalchuk, Planche) 8.15

9-Québec: Jamieson (Tremblay) 11.15

10-Valleyfield: Cameron 13.22

Pun.: Kovalchuk, Cameron, Labrie, Heale.

Joute terne entre Royal et les Rovers

Les détenteurs de la coupe Allan ont été vaincus par les New-Yorkais au compte de 4 à 3, hier soir, au Forum devant une maigre assistance

La venue des Rovers à Montréal n'a pas excité la curiosité des fervents du hockey. L'assistance au Forum hier soir était plutôt maigre, alors que les Rovers de New-York en venaient aux prises avec les Royals de Frank Carlin, mais il convient d'ajouter que les sportifs n'ont rien perdu. La joute entre ces deux clubs de la Ligue Senior de Québec fut plutôt terne et n'a soulevé aucun enthousiasme chez les spectateurs.

Les Rovers de Montréal, détenteurs de la coupe Allan, n'ont pas été l'ombre d'eux-mêmes hier soir. La cohésion manquait totalement et les Montréalais semblaient plongés dans une léthargie lamentable. Ils furent battus par 4 à 3. De leur côté, les visiteurs ne firent pas fureur non plus. Ils adoptèrent un style défensif qui n'a pas eu le don de plaire à l'assistance.

Les visiteurs surveillaient très étroitement leurs rivaux de sorte que ces derniers ne pouvaient exécuter aucune attaque massive tant la mise en échec était serrée. Les Rovers couvraient les Royals, et si nous faisons exception de la première période les hommes de Frank Carlin ne s'affaiblirent pas. Ils furent supérieurs à leurs rivaux, bien au contraire, et d'ailleurs le résultat est une preuve de l'incapacité du club montréalais hier soir.

Le Royal fut le premier à compter dans cette joute. Fryday parvint à loger la rondelle dans le filet des New-Yorkais dans la période initiale et prit l'avantage de deux points au début de la période suivante lorsque Lafore compta pour les locaux.

Les Américains se lancèrent alors résolument à l'attaque et avaient la fin de la 2e période ils avaient réussi à égaler le compte sur les buts enregistrés par Anslo et Toole, mais de nouveau les Royals prirent le devant à la mise au jeu du 3e engagement. Haggerty déjoua le cerbere des Rovers au bout de 45 secondes, mais ce devait être le dernier point de nos porte-couleurs.

Toole enregistra son 2e point de la soirée pour de nouveau mettre son club sur un pied d'égalité et le moment Kotan enregistra le but décisif au milieu de la période et les visiteurs conservèrent l'avantage jusqu'à l'expiration des 60 minutes de jeu pour s'assurer une troisième victoire depuis le début de la saison.

ROVERS — Buts: Gordon; défenses: Claude et Kotan; centre: Michoski; ailes: Kwong et Anslo. Subs.: Corbin, Perrault, McKay, Delroy, Toole, Gioska, Lambrecht, Wilson, Decourcy (gardiens substitués).

ROYAL — Buts: McNeil; défenses: Lépine et Lafore; centre: Haggerty; ailes: Pepin et Morin. Subs.: Galbraith, Fryday, Morin, Casanov, Maloney, Orlando, Robertson, Plamondon.

SOMMAIRE

Première période

1-Royal: Fryday (Orlando, Morenz) 6.52

Punitions: Morenz, Toole, Delroy.

2-Royal: Lafore (Robertson) 2.35

3-New-York: Anslo (Claude) 6.14

4-New-York: Toole 17.06

Punitions: Orlando, Michoski, Anslo.

Troisième période

5-Royal: Haggerty (Lépine, Lafore) 0.46

6-New-York: Toole (Lambrecht) 10.57

7-New-York: Kotan (Kwong) 11.45

Pun.: Orlando (2), Kotan.

Une surprise était réservée au Shawinigan

Au cours d'une joute disputée à Boston, hier soir, les Cataractes ont dû baisser pavillon devant les Olympiques — Thompson se signale

Boston, 5. — Les surprises étaient à l'ordre du jour hier, car dans les séries de la Ligue Senior de Québec, les Rovers de New-York ont triomphé des Royals de Frank Carlin, à Montréal; les Braves ont eu raison des As de Québec, à Valleyfield; et ici, en cette ville, au Garden, les Olympiques ont eu le dessus sur les Cataractes de Shawinigan, assurant la victoire par le compte de 8 à 7.

Thompson a brillé d'un vif éclat dans cette partie et fut largement responsable de l'échec du club visiteur. Ce joueur a réussi le tour du chapeau en enregistra trois points pour les visiteurs pendant que Deslongchamps fut le meilleur joueur du Shawinigan.

Alignement des équipes:

Boston — Buts: Boehmer, défenses: Thompson, Shill; centre: Kullman; ailes: Gaber, Bettio; subs.: Folk, Irwin, Murelich, Brennan, Barry, Meldrum, Filion, Manson.

Shawinigan — Buts: Murphy; défenses: Thérberge, Bennett; centre: Maloney; ailes: Dewey, Deslongchamps; subs.: Bergeron, Carthy, Buchanan, Anning, D. Filion, Limoges, Webster, Campbell, Byrnie.

SOMMAIRE

Première période

1-Boston: Manson 3.06

2-Boston: Filion 10.25

3-Boston: Barry 13.08

4-Boston: Kullman 14.54

5-Shawinigan: Carthy 17.25

6-Boston: Thompson 18.24

7-Shaw: Deslongchamps 19.12

Punition: Thérberge.

Deuxième période

8-Shawinigan: Dewey 9.06

9-Boston: Thompson 9.40

10-Shaw: Deslongchamps 10.17

11-Boston: Thompson 17.01

Punitions: Maloney, Murelich.

Troisième période

12-Shawinigan: Carthy 11.32

13-Shawinigan: Dewey 12.59

14-Shawinigan: Maloney 13.08

15-Boston: Shill 19.22

Punition: Bettio.

UNE SEULE PARTIE INSCRITE POUR CE SOIR DANS LA LIGUE JUNIOR

Les joueurs du Trois-Rivières viendront disputer les honneurs de la victoire aux Rapides à l'Arena de Lachine — Les deux clubs égaux pour la dernière position — Calendrier révisé

Une seule partie sera disputée dans la Ligue Junior ce soir et elle aura lieu à l'Arena de Lachine, alors que les Rapides recevront la visite des Trois-Rivières. Le club de Marcel Champagne ferait bien de remporter une victoire si elle veut se rapprocher des meneurs.

Huit des neuf clubs du circuit Thérien seront à l'œuvre dimanche après-midi. A Lachine, le Canadien rencontrera le Royal; le National jouera aux Trois-Rivières; les Leafs seront opposés au Valleyfield, tandis que les Cyclones rendront visite aux Citadels de Québec.

A la suite de la retraite du club Granby, il y a quelques jours, les officiels de la Ligue Junior ont été dans l'obligation de réviser le calendrier des joutes pour le reste de la saison, et voici la nouvelle liste des parties du circuit Thérien:

5: Trois-Rivières vs Lachine, à Lachine.

7: Canadien vs Royal, à Lachine; National vs Trois-Rivières, aux Trois-Rivières; Leafs vs Valleyfield, à Valleyfield; Cyclones vs Québec, à Québec.

9: Trois-Rivières vs National, au Forum; Royal vs Canadien, au Forum; Cyclones vs Valleyfield, à Valleyfield.

10: Trois-Rivières vs Cyclones, à Verdun; National vs Leafs, à Verdun.

12: Valleyfield à Lachine.

14: Cyclones vs Trois-Rivières, aux Trois-Rivières; Valleyfield vs Québec, à Québec; Lachine vs Royal, au Forum; Leafs vs Canadien, au Forum.

16: Valleyfield vs National, au Forum; Trois-Rivières vs Canadien, au Forum; Lachine vs Leafs, à Verdun.

17: Leafs vs National, à Verdun; Canadien vs Cyclones, à Verdun.

18: Trois-Rivières vs Valleyfield, à Valleyfield.

19: Leafs vs Royal, à Lachine; Québec vs Lachine, à Lachine.

21: National vs Valleyfield, à Valleyfield; Lachine vs Trois-Rivières, aux Trois-Rivières; Leafs vs Cyclones, à Verdun; Lachine vs Canadien, à Lachine.

23: Québec vs Canadien, au Forum; Cyclones vs National, au Forum.

26: Trois-Rivières vs Québec, à Québec.

28: Québec vs Valleyfield, à Valleyfield; Lachine vs Trois-Rivières, aux Trois-Rivières.

30: Trois-Rivières vs Royal, au Forum; Lachine vs National, au Forum.

DECEMBRE

1: Leafs vs Cyclones, à Verdun; National vs Royal, à Verdun; Québec vs Trois-Rivières, aux Trois-Rivières; Lachine vs Valleyfield, à Valleyfield.

3: Royal vs National, au Forum; Valleyfield vs Canadien, au Forum.

6: Trois-Rivières vs Lachine, à Lachine.

8: National vs Canadien, à Lachine.

10: Royal vs Valleyfield, à Valleyfield.

12: Canadien vs Cyclones, à Verdun; Royal vs Leafs, à Verdun.

13: National vs Lachine, à Lachine.

15: Royal vs Québec, à Québec; Valleyfield vs Trois-Rivières, aux Trois-Rivières.

17: Leafs vs Canadien, au Forum; Québec vs Royal, au Forum; Trois-Rivières vs Valleyfield, à Valleyfield.

18: National vs Cyclones, à Verdun; Québec vs Leafs, à Verdun; Lachine vs Trois-Rivières, aux Trois-Rivières.

19: Cyclones vs Québec, à Québec.

20: Canadien vs Lachine, à Lachine.

22: Cyclones vs Valleyfield, à Valleyfield; Leafs vs Trois-Rivières, aux Trois-Rivières; Québec vs Lachine, au Forum; National vs Royal, au Forum.

24: Canadien vs National, au Forum; Trois-Rivières vs Royal, au Forum.

25: Valleyfield vs Leafs, à Verdun; Lachine vs Cyclones, à Verdun.

26: Lachine vs Québec, à Québec.

FEVRIER

1: Leafs vs Cyclones, à Verdun; National vs Royal, à Verdun; Québec vs Trois-Rivières, aux Trois-Rivières; Lachine vs Valleyfield, à Valleyfield.

3: Royal vs National, au Forum; Valleyfield vs Canadien, au Forum.

6: Trois-Rivières vs Lachine, à Lachine.

8: National vs Canadien, à Lachine.

10: Royal vs Valleyfield, à Valleyfield.

12: Canadien vs Cyclones, à Verdun; Royal vs Leafs, à Verdun.

13: National vs Lachine, à Lachine.

15: Royal vs Québec, à Québec; Valleyfield vs Trois-Rivières, aux Trois-Rivières.

17: Leafs vs Canadien, au Forum; Québec vs Royal, au Forum; Trois-Rivières vs Valleyfield, à Valleyfield.

18: National vs Cyclones, à Verdun; Québec vs Leafs, à Verdun; Lachine vs Trois-Rivières, aux Trois-Rivières.

19: Cyclones vs Québec, à Québec.

20: Canadien vs Lachine, à Lachine.

22: Cyclones vs Valleyfield, à Valleyfield; Leafs vs Trois-Rivières, aux Trois-Rivières; Québec vs Lachine, au Forum; National vs Royal, au Forum.

24: Canadien vs National, au Forum; Trois-Rivières vs Royal, au Forum.

25: Valleyfield vs Leafs, à Verdun; Lachine vs Cyclones, à Verdun.

26: Lachine vs Québec, à Québec.

JANVIER

2: Cyclones vs Lachine, à Lachine.

4: National vs Québec, à Québec; Canadien vs Valleyfield, à Valleyfield; Cyclones vs Trois-Rivières, aux Trois-Rivières.

6: Valleyfield vs Canadien, au Forum; Cyclones vs Royal, au Forum.

7: Royal vs National, à Verdun; Cyclones vs Leafs, à Verdun.

8: Lachine vs Québec, à Québec.

NOUVEAU SERVICE DU DIMANCHE

ENTRE

OTTAWA ET MONTREAL

en vigueur le dimanche, 30 novembre

Dép. Ottawa (Gare Union) 8:00 a.m.

Arr. Montréal (Gare Centrale) 11:00 a.m.

Dép. Montréal (Gare Centrale) 9:45 p.m.

Arr. Ottawa (Gare Union) 12:30 a.m.

Raccordement à Coteau avec les trains de Valleyfield.

Pour plus amples renseignements concernant les arrêts en route et l'heure aux gares intermédiaires, s'adresser à nos agents.

CANADIEN NATIONAL

ANNONCES CLASSIFIÉES

ACHAT DE CREANCES

PRETS HYPOTHECAIRES

A VENDRE

BOIS — CHARBON

EDUCATION

EDUCATION

HYPOTHEQUES ET PRETS

TARIF

ANNONCES CLASSIFIÉES

"Le Devoir" — Bêlair 3361

430 Notre-Dame Est

(Commandes prises jusqu'à 10 h. a.m. pour le jour même. Pour le samedi jusqu'à 4 h. le vendredi précédent.)

CARTES D'AFFAIRES

CINEMATOGRAFIE

FILMS

AMATEURS DE CINEMA

A LOUER

ACCESSOIRES DE CINEMAS LYRIC

DACTYLOGRAPHES

ENCADREURS

LAITERIE

REMBOURSEURS-MATELASSIERS

REMBOURSEURS-MATELASSIERS

BOYER LIMITEE

SALLE A MANGER

HOTEL PLAZA

Cuisine recherchée

Alex. JULIEN

446 Place Jacques-Cartier

MA. 9331

REMBOURSEURS-MATELASSIERS

BOYER LIMITEE

SALLE A MANGER

HOTEL PLAZA

Cuisine recherchée

Alex. JULIEN

446 Place Jacques-Cartier

MA. 9331

LE ST-FRANCOIS DE SHERBROOKE BAT LE GRANBY

LES MEMBRES DU CIRCUIT L'EMPORTENT SUR LES AIGLES HIER SOIR, PAR LE COMPTE DE 6 A 3 POUR CONSERVER LEUR AVANTAGE EN TETE DE LA LIGUE

Sherbrooke, 5. — Le St-François de Sherbrooke a continué sa marche victorieuse dans les séries de la Ligue Provinciale hier soir car le club de la Reine des Cantons de l'Est a triomphé des Aigles de Granby par le compte de 6 à 3 et a pu conserver son avance en tête du circuit du président Comte.

Le St-François de Sherbrooke a pris les devants dès la période initiale en comptant deux buts dans les cinq premières minutes de jeu. Dubé et Demers réussirent à déjouer Prophète, pour ces deux premiers points. Delvecchio déjoua Leveur vers la fin du premier engagement pour réduire l'avance du club Sherbrooke. Dans la deuxième période des buts de Côté et Bourdon portèrent le compte 4 à 1 en faveur du St-François. Un deuxième but de Bourdon et un autre de Bouchard complétèrent le pointage pour les vainqueurs dans la troisième engagement. Costigan et Delvecchio complétèrent pour Granby mais leurs efforts furent inutiles.

Sommaire:

Première période

1-Sherbrooke, Dubé 2.05

2-Sherbrooke, Demers 5.31

3-Granby, Delvecchio 18.35

Les grèves durant le mois d'octobre

Quarante-six grèves affectant 27,560 travailleurs occasionnent la perte de 428,170 journées de travail

Ottawa, 5. — La perte de temps due aux grèves a augmenté au Canada durant octobre en comparaison du mois précédent et du mois d'octobre 1946. C'est ce qui ressort du résumé mensuel des grèves et lockout que publie aujourd'hui le ministre du Travail, l'hon. Humphrey Mitchell.

Toutefois, la grève des travailleurs d'abattoirs-salaisons a causé 65 p. 100 de la perte totale de temps. Cette grève, qui affectait 47 établissements, a commencé au mois d'août et n'a été réglée qu'au mois d'octobre.

Les chiffres préliminaires pour octobre 1947 indiquent 46 grèves et lockout intéressant 27,560 travailleurs et causant la perte de 428,170 journées individuelles de travail, en comparaison de 41 grèves en septembre 1947, au cours desquelles 19,879 travailleurs ont perdu 276,859 journées. En octobre 1946 il y eut 27 grèves intéressant 33,425 travailleurs, avec une perte de 392,247 journées.

Pour les premiers dix mois de 1947 les chiffres préliminaires indiquent un total de 199 grèves et lockout où 68,382 travailleurs ont perdu 2,283,633 journées individuelles de travail. Durant la même période de l'année dernière il y eut 209 grèves où 136,665 travailleurs perdirent 4,459,311 journées.

Suivent les chiffres établis sur le nombre de journées perdues dans chaque millier de journées de temps ouvrable: octobre 1947, 5.74 journées; septembre 1947, 5.69 journées; octobre 1946, 5.25 journées; les premiers 10 mois de 1947, 3.05 journées; les premiers 10 mois de 1946, 5.96 journées.

Sur les 46 grèves qui ont sévi durant octobre, 18 avaient commencé avant le 1er du mois. A la fin d'octobre 13 de ces 18 arrêts de travail étaient terminés et 17 des 28 grèves qui avaient commencé en octobre étaient réglées. Ainsi, 16 grèves auraient encore au commencement de novembre.

La lutte dans le district 8

Onze candidats pour 6 sièges — La question des expropriations et des pouvoirs du conseil

La lutte électorale est particulièrement vive dans le district numéro 8 où onze candidats briguent les suffrages. Dans le secteur des propriétaires, les trois conseillers sortant de charge se présentent de nouveau, ce sont: MM. Eudore Dubé, Eugène Gaudry et Victor Lévesque. Ils ont comme adversaires MM. J.-Odilon Boudet, René Ladouceur et Henri Martin. Ces trois derniers présentent un front commun.

MM. Boudet, Ladouceur et Martin s'élèvent notamment contre le mode de répartition du coût des expropriations en ce qui regarde le projet de l'élargissement des rues St-Maurice, University, Dorchester et Sherbrooke. Ils estiment qu'il est injuste de faire supporter la majeure partie des frais par l'ensemble des propriétaires de toute la ville, comme l'administration municipale l'a proposé. A ce sujet, ils prennent leurs trois adversaires à partie et leur reprochent leur vote.

MM. Boudet, Ladouceur et Martin sont également d'opinion que les conseillers municipaux ne possèdent pas assez de pouvoirs et ils réclament à ce propos une modification de la charte.

Dans le même secteur électoral — le numéro 8 — cinq candidats sont aux prises dans la classe "B": les trois conseillers sortant: MM. Pierre Desmarais, Georges Godin et Alcide Goyette et leurs concurrents: MM. Paul Leclerc et Raymond Noël.

L'arrondissement de la Place d'Arme et de l'hôtel de ville se trouve incorporé dans le comté municipal numéro 8.



Ce brigand soufflé, aux jambes arquées, et muni d'un bâton qui sert à attraper les enfants qui ne sont pas rentrés dans les maisons après sept heures, regarde de haut tous les badauds attroupés au "Time Square", à New-York, au cours de la parade annuelle du Jour de l'Action de Grâce.

Les avantages nombreux des usines souterraines même en temps de paix

Durant la guerre, alors qu'ils redoutaient une invasion allemande, les ingénieurs suédois construisaient plusieurs usines sous terre. A l'avenir, lit-on dans le numéro de décembre de SELECTION du Reader's Digest, la Suède construira d'usines souterraines, non pour des motifs de sécurité mais bien pour des raisons de rendement, d'économie et de salubrité.

Expérience faite, les Suédois sont d'avis que le coût d'entretien de ces usines est moins élevé, par suite de l'absence de toiture, de fenêtres et de peinture à l'extérieur. A moins de frais rigoureux, une usine soumise à la température constante du roc peut se passer de chauffage. Si un incendie se déclare, on peut l'éteindre en fermant simplement les cheminées d'aération. Les travaux d'excavation augmentent cependant le prix de revient de ces usines-cavernes. Mais, sur une période de 30 ans, les dépenses engagées apparaissent au contraire inférieures de 10 p.c.

Une usine suédoise, par exemple, occupe 3,000 ouvriers à la fabrication de matériel agricole.

de moteurs à essence et de machines-outils. L'entrée de l'usine est située dans "une ferme suédoise d'aspect innocent, au pied d'une colline". En moins de deux ans, l'emplacement de l'usine avait été creusé à la dynamite dans la masse granitique, et l'on équipait entièrement l'édifice. Aucune infiltration d'eau ne se manifeste. Un système de climatisation règle la température et l'humidité. La voûte dynamique, qui évoque une arche gothique, est si robuste qu'aucun pilier ne la soutient. Les ingénieurs estiment que des plaques de plomb, placées aux orifices des cheminées d'aération, suffiraient à absorber les dangereux particules radioactives émanant d'une bombe atomique éclatée à proximité.

Les ouvriers à qui l'auteur a parlé "ont invariablement exprimé une préférence marquée pour les usines souterraines". On a constaté, en effet, que les travailleurs sont moins sujets au rhume et que leur vue s'améliore.

(Sélection du Reader's Digest, décembre 1947.)

Une Fédération des Commissions scolaires

A une réunion tenue dernièrement à Québec, en la salle de l'Action catholique, a été fondée la Fédération des commissions scolaires du Québec, organisme groupant toutes les associations de Commissions scolaires des différents diocèses de la province. Depuis quelques années l'organisation était en marche dans les diverses parties de la province; cette fois tous les organismes diocésains se sont fédérés en un groupement unique.

La fédération groupe plus de 650 commissions scolaires de la province de Québec. Le but de cet organisme est d'unir en un seul corps tous les groupements diocésains de commissions scolaires, en vue de promouvoir les intérêts de l'éducation.

M. René St-Pierre, de St-Hyacinthe, a été élu président de la Fédération; MM. André Breton, de St-Jean de la Lande, et M. D. Cosselle, de Macamic, respectivement élus premier et deuxième vice-présidents; M. Gérard Rivard, de Nicolet, et M. G. Emile Fortin, de Rimouski, ont été élus au conseil exécutif; et M. Florimond Ducharme, de St-Césaire, Co. Rouville, a été nommé secrétaire-trésorier.

Ont été élus au conseil d'administration, MM. H.-J. Roy, de Ste-Anne des Monts; S.-T. Dupin, de Lac à la Poudre; Joseph Couvrette, de l'Île Bizard; Albert Dufour, de St-Faustin; Dr Ovide Girard, de St-Gabriel de Brandon; Joseph Comtois, de Hach Nord; Guillaume Tremblay, d'Arvida.

La confusion règne au sujet de nos diverses sociétés d'aveugles

"Il existe une ignorance presque absolue sur la nature de l'œuvre accomplie par les diverses sociétés d'aveugles. On attribue souvent à une société d'aveugles le travail différent d'une autre". Voilà un point saillant du quatorzième rapport annuel de M. H.A. Meilleur, administrateur de la Société amicale des aveugles, qui tenait mercredi soir, à l'hôtel Mont-Royal, son assemblée annuelle sous la présidence de M. Jean-C. Lallemand, son grand bienfaiteur.

M. Meilleur ajoute que cette confusion autour de nos diverses sociétés d'aveugles est générale et qu'elle s'applique même à nos dirigeants: ministres, députés, maires, conseillers municipaux, chefs ouvriers, médecins et fonctionnaires publics. On confond généralement l'institution des jeunes aveugles avec le refuge pour les aveugles invalides et l'atelier ou l'œuvre pour l'aveugle adulte. La Société amicale des aveugles est une œuvre qui s'occupe uniquement des aveugles adultes. Les révérends Soeurs Grises dirigent à Montréal l'école pour les fillettes et les jeunes filles aveugles. Autrefois, elles y recevaient les petits garçons, âgés de moins de douze ans. Mais, depuis huit ans, ces derniers n'ont point d'école. Cette lacune sera comblée d'ici peu par l'Institut des Clercs de St-Victor.

Les peuvent gagner leur vie au sein de leurs familles, au milieu de gens qui leur sont sympathiques et qui, souvent, les ont vus naître et grandir. Autrement, ils seraient enclins soit à mendier, soit encore à venir chercher du travail à Montréal dans les ateliers pour aveugles. Ils trouveraient difficilement à Montréal un gîte convenable par suite de la rareté des logis.

Des chiffres

La vente-sollicitation à domicile a permis, cette année, à plus de 500 aveugles adultes de gagner honorablement leur vie et d'assurer à leurs familles une existence convenable. Au cours de ses quatorze années d'existence, la Société des aveugles a donné en protection aux aveugles de cette province la somme de \$336,899.98. Pour l'année 1947, cette protection a été de l'ordre de \$38,525.29. La Société possède un capital de \$61,000.

M. Meilleur donne de judicieux conseils aux aveugles et aussi aux clairvoyants. Il rend hommage au président de la Société, M. Jean-C. Lallemand, il remercie tous les bienfaiteurs, y compris les journaux.

Exécutif réel

Tous les officiers, honoraires et actifs, ont été réélus. L'exécutif proprement dit se compose de: M. J.-C. Lallemand, président; Jean Martineau, vice-président; Edouard Mondor, secrétaire; A. Hogue, trésorier; J.-A. Leduc, H. W. Bourgois, D. Dansereau et J.-A. Patenaude, directeurs; H.-A. Meilleur, directeur-administrateur; et Mme H.-A. Meilleur, secrétaire de l'exécutif. Les officiers honoraires sont: président, M. le sénateur Thomas Vieu; C. N. Moisan, vice-président; Georges-A. Savoy, secrétaire; le Dr Stephen Langevin, trésorier; le sénateur Jacob Nicol, le maire Camille Houde, MM. J.-A. Trudel, Alfred Filion, P.-H. Boivin, A. Sénécal, L.-O. Perrier, Louis-Philippe Caisse, R. Binette, Ed. Lacroix, E. Genest et C.-E. Charbonneau, directeurs.

Le professeur Lower à l'Alliance

Spécialiste des problèmes sociaux et historiques, le professeur Lower, M.A., Ph.D., F.R.S.C., du département d'histoire de l'université Queen's, inaugurera, cette saison, les conférences de Canadian Unity Alliance. Il portera la parole jeudi, le 11 décembre, à 8 h. 15 p.m., dans la salle du Montreal High School. Le professeur Lower a choisi de traiter des causes de division entre Canadiens de langue française et ceux de langue anglaise.

Invitation à tous, entrée libre.

Agent négociateur

L'Association Ouvrière Canadienne, Inc., annonce que la Commission de relations ouvrières de la Province de Québec a émis un certificat de reconnaissance syndicale en faveur de l'Association Canadienne des employés du biscuit, local No 2, Inc., pour représenter les employés de David & Frère, limitée, de Saint-Joseph de Sorel, à l'exception des contremaîtres du personnel du bureau et des employés de moins de 16 ans. La nouvelle a été transmise à l'Association dans une lettre en date du 1er décembre 1947.

L'exécutif de l'Association comprend Michelle Lupien, présidente; Bernadette Courchesne, vice-présidente; Henriette Laplante, secrétaire; et Alice de Tonnancour, trésorière.

Le Comité de négociations comprend: M. Michel Lupien, Henriette Mandeville et Murielle Mongeon, et le Comité de griefs de Mlle Madeleine Leith et M. Fernand Quéry.

MM. Georges Dufour et Léopold Lavoie, tous deux organisateurs de l'Association Ouvrière Canadienne, Inc., ont travaillé activement à organiser cette nouvelle union qui est membre de l'Association.

Faux solliciteurs à l'oeuvre

Le Better Business Bureau nous communique ce qui suit: "On nous a rapporté qu'un individu disant s'appeler 'Le Père ou l'Abbé Gauthier' et se réclamant de l'Archevêché de Montréal téléphone à des maisons d'affaires et les invite à réserver de l'espace publicitaire dans l'édition du calendrier ecclésiastique. Les autorités religieuses nous avisent qu'elles ne connaissent pas de tel 'Père ou Abbé Gauthier' et que, de toute façon, cette initiative n'a jamais reçu leur approbation. Ceux de nos membres que l'on approcherait à ce sujet voudront bien nous en prévenir aussitôt."

CALENDRIERS DE VETERANS

Nous avons reçu quantité de demandes de renseignements, depuis quelques semaines, concernant des calendriers de vétérans. Nos filières révèlent que les Associations véritables de vétérans ne profitent nullement de la vente de ces supposés "calendriers de vétérans". Dans la plupart des cas, la vente reste une entreprise privée au bénéfice du vendeur lui-même. Le conseil local de la Légion canadienne (B. E. S. L.) désavoue cette pratique.

M. Robert Tilge à l'ASEP

Le mercredi, 10 décembre 1947 à 8 heures du soir à l'Université de Montréal, salle H 4, M. Robert Tilge donnera sous les auspices de l'ASEP une conférence sur "Le Réarmement moral".

Entrée par la porte centrale. Service d'autobus.

Réunion des anciens de l'Ecole du meuble

Dimanche le 7 décembre 1947, les anciens élèves de l'Ecole du Meuble sont invités à assister à la réunion générale de leur association.

Cette convention sera tenue dans le local de l'Ecole du Meuble, 1097, rue Berri.

Un programme a été élaboré pour cette occasion, entre autres il y aura projection de documents et distribution de prix de présence. La convention sera clôturée par le vin d'honneur.

Au Centre sportif et au parc Dominion

M. Edmond Allan, conseiller sortant de charge et candidat des propriétaires pour le district numéro 10, dans une communication à la presse, énumère les améliorations obtenues pour les quartiers de l'est de la métropole, dans le domaine des terrains de jeux et des sports pour les jeunes.

M. Allan fonde de grands espoirs sur les travaux prévus au Centre sportif et au parc Dominion. "Le premier, dit-il, est appelé à devenir un emplacement unique à Montréal et constituer un monument dont notre métropole pourra s'enorgueillir avec raison. Quant au second, sa situation même aux abords de notre beau fleuve se prête à un aménagement magnifique."

Dans Ahuntsic-Villeray

Le notaire Henri Rodrigue, conseiller sortant de charge et candidat dans les quartiers Villeray et Ahuntsic, pour le comté des propriétaires, rappelle qu'il représente le district de puis sept années à l'hôtel de ville et demande un renouvellement de mandat, à cause de ses états de service au bénéfice de ses commettants et parce qu'il estime n'avoir pas mérité de la confiance qu'on a mise en lui.

M. Rodrigue note qu'il s'est toujours vivement intéressé à toutes les activités paroissiales et qu'il a récemment contribué à la fondation de la nouvelle paroisse Sainte-Madeleine-Sophie, de concert avec quelques rionniers d'Ahuntsic. Il est l'un des marguilliers et l'un des syndes de cette paroisse.

Assemblée dans le district no 1

Une assemblée conjointe des candidats, Colombo Deodori, major Germain Angrignon pour les propriétaires classe A, et Bruno Lépine pour les locataires et propriétaires classe B, aura lieu ce soir à 8 h. 30 p. m., en la salle de l'école Vaudreuil, paroisse Ste-Clotilde, 1045 Chemin de la Côte St-Paul.

Les trois candidats porteront la parole de même que plusieurs orateurs bien connus du quartier.

Bois de construction en vente

Du bois de construction qui provient de bâtisses déclarées surplus et démolies aux usines de Bouchard, près de Ste-Thérèse, est offert en vente par la succursale des ventes de Montréal de la Corporation des biens de guerre.

Il y a approximativement 1,500 voyages de bois de chauffage qui seront vendus par soumissions en un seul lot. Les gens des environs de Ste-Thérèse ont déjà acheté 700 voyages de bois de poêle qui est amassé sur les 12 acres de cette propriété. L'acheteur devra enlever ce bois en se conformant aux exigences du représentant de la Corporation des biens de guerre afin que la propriété soit en bon état de propriété pour l'armée qui utilisera les bâtisses qui restent.

Les exploiters de la charité à l'oeuvre

Le "Better Business Bureau" communique pour la saison de Noël une période de l'année au cours de laquelle nos soucis journaliers font halte. Nous nous oublions nous-mêmes pour un moment et nous nous efforçons de faire un peu de bien autour de nous. Le Canadien en général est animé de cet esprit chrétien qui le caractérise. Puisse-t-il en être toujours ainsi!

Par malheur toutefois il se trouve toujours des exploiters de notre générosité et de notre esprit de Noël. D'aucuns lancent de petites entreprises pour leur bénéfice personnel. D'autres sont animés d'excellentes intentions mais seront dépourvus de jugement. Ainsi il y a ceux qui se font la doublure d'oeuvres ou d'organisations déjà connues, détournant par là de ceux qui sont vraiment dans le besoin ou qui les méritent des dons qui vont en définitive échouer à des parasites ou à des gens qui n'en sont pas dignes. Nous devons "donner avec discernement", agir avec réflexion pour que les dollars de la charité parviennent à leur but, qui est de faire le plus de bien possible. Puisque vous êtes des nôtres, "avant de donner — renseignez-vous". Nous sommes là pour vous guider au besoin et, s'il y a lieu, nous employer à ce que vos libéralités de Noël soient vraiment bienfaisantes.

Stérilisateurs déclarés en surplus

Des stérilisateurs pour la chirurgie d'une capacité de 40 pintes qui peuvent être utilisés pour la cuisson et la mise en conserve ont été déclarés en surplus par le Corps médical de l'Armée et sont offerts en vente par la Corporation des biens de guerre.

Ces stérilisateurs sont à l'entrepôt No 2 de la Corporation à 8,500, boulevard St-Laurent, Montréal. Ils fonctionnent de la même façon que les autoclaves ou marmites express, soit au moyen de l'essence, de l'électricité ou tout simplement sur un poêle à gaz.

On offre aussi en vente au même endroit, des stérilisateurs d'eau et de pansements, et des fours ou réchauds pour sécher le plâtre qui a été appliqué sur les bras cassés et recollés.

Les fournisseurs aux dentistes trouveront des appareils actionnés par la pédale, des vulnificateurs, des articulateurs pour la fabrication des dentiers ainsi que des chaises pliantes et les fournisseurs aux pharmaciens rencontreront des comprimés cathartiques, des comprimés "Dobell" ou du bismuth ainsi que du bicarbonate d'argent en poudre, du carbonate de soude et du bromure de potasse.

Coffres d'outils en vente

Des coffres d'outils de grands modèles et utilisés avec les canons pour obus de 25 livres ont été déclarés en surplus à la Corporation des biens de guerre qui les offre en vente aux marchands.

Ces coffres contiennent des tenailles, des limes, des clefs à écrous, des marteaux, des pelles, des lampes portatives, des cisailles, des marteaux de forgeron et autres articles utiles aux constructeurs de routes, aux ateliers de réparation chez les bûcherons et aux stations de service.

Ces coffres d'outils sont neufs et on peut se les procurer par l'entremise de la succursale des ventes de Montréal à la Corporation des biens de guerre.

Augmentation de salaires

Québec, 5. (D.N.C.)—La Commission d'arbitrage chargée d'étudier les demandes d'augmentation de traitement du Syndicat des Fonctionnaires municipaux a décidé d'accorder une augmentation annuelle de \$220 à chacun des 346 employés de l'hôtel de ville que touche la convention collective en jeu.

Cette augmentation des traitements signifie pour la ville un nouveau déboursé annuel de \$75,820.

Les fonctionnaires municipaux n'ont obtenu que 75% de l'augmentation qu'ils avaient réclamée.

A Papa de Maman

Picobac
The pick of Tobacco

A Papa de Pierrot

Comme cadeau de Noël cette année, donnez "Lui" du Picobac à l'arôme agréable; vous verrez son sourire satisfait au moment où il tirera de bonnes bouffées de ce tabac frais et doux, le choix de la récolte Burley.

Picobac
Tabac à Pipe Choisi entre Tous

Ces lumières donnent de l'éclat à cet arbre

De même LE SHERRY rehausse la saveur des pâtisseries

Les Vins Bright... Ça c'est Vraiment Bon!

WILLIS MONTREAL

Magnifique Sonorité

L'ORGUE HAMMOND

L'Orgue Hammond possède une tonalité merveilleuse et une suavité d'expression qui en font l'instrument par excellence pour l'exécution de la musique religieuse.

Une voix musicale vraiment remarquable.

WILLIS & CO. LIMITED

HALIFAX Plateau 9526 QUÉBEC

1220 OUEST, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL

Le problème du textile dans le Québec - III

LA VICTOIRE DECISIVE

Après de longues et pénibles négociations — L'ère des contrats —
La clause des tâches — Les besoins de l'avenir

Voici le dernier des trois articles rédigés par M. Joseph Pelchat, des Syndicats nationaux, sur les problèmes ouvriers de l'industrie textile québécoise.

Au cours des années 1936-43, les relations entre Dominion Textile et Fédération N.C. du Textile, (organisme affilié à la C.T.C.C.), étaient très tendues. Les Syndicats nationaux luttaient sans cesse pour la conquête du droit d'association et pour la reconnaissance de la Fédération par la compagnie comme agent négociateur des ouvriers du textile. La Dominion Textile s'opposait brutalement à ces droits démocratiques.

L'ère des contrats

L'année 1943 annonce le début de l'ère contractuelle entre



les deux parties.

Le 6 octobre de cette année, un contrat collectif était signé par la Dominion Textile et le Syndicat national de St-Grégoire-de-Montmorency. Cette convention s'appliquait seulement aux ouvriers de la localité. Une lecture attentive du document montre clairement que les deux parties ne se prêtaient pas mutuellement confiance. Ce contrat de travail, à mon sens, était plutôt une sorte de trêve. L'entente contractuelle conférait un certain *modus vivendi* dont le résultat fut la cessation des hostilités. Même si ce contrat ne comportait pas de grands avantages, il ne constituait pas moins un progrès pour les tisserands de la province en ce sens qu'un syndicat affilié à la Fédération du Textile avait réussi à négocier une convention collective. C'était un bon précédent qui facilitait l'avenir de meilleurs relations.

Nouvelle convention

Le 5 octobre 1945, Dominion Textile et Fédération signaient une autre convention collective. Cette fois, l'entente couvrait les ouvriers de quatre centres: Montmorency, Drummondville, Sherbrooke, Magog. Dans la même année, la Fédération gagnait la formation d'un comité technique de trois membres aux fins de discuter tous les griefs que

les ouvriers pouvaient avoir. Sur ce comité, la Fédération était représentée par son président, M. Honoré D'Amour.

La clause 25 du contrat de 1945 accordait au syndicat un certain droit de réglementation dans les changements des tâches, des taux rémunérés à la pièce, etc. Pour ces changements était prescrite une période d'essai de 60 jours. La clause décrivait d'une manière précise que "le changement proposé devra être soumis au Comité paritaire pour étude et discussion" et que "toute information pertinente et toutes explications nécessaires devront être données au Comité paritaire".

Cette clause permettait aux ouvriers, représentés par leurs chefs, d'être informés des changements, de les discuter avec la compagnie et de les faire modifier dans un sens plus humain. Cette clause plutôt défensive devait protéger les ouvriers contre les empiétements de la compagnie dans sa politique coutumière de rationalisation industrielle de l'industrie textile. Avant 1945, la Cie Dominion Textile, avec ses changements dans la vitesse des machines, dans l'augmentation du nombre des métiers, dans l'établissement de ses taux de base pour ce qui a trait au travail rémunéré à la pièce pouvait accélérer outre-mesure le rythme de la

production au détriment de la santé des ouvriers et déprécier le salaire rémunéré à la pièce. La clause 25 du contrat de 1945 accusait donc un grand progrès dans l'humanisation des conditions de travail et comportait aussi une certaine garantie et un peu de protection du salaire. Mais il fallait davantage.

La bataille reprend

En octobre 1946, le contrat prenait fin; il fallait pour la Fédération N.C. du Textile le renouveler avec les améliorations nécessaires par le plan d'ensemble d'humanisation de l'industrie textile du Québec, élaboré par la Fédération. Celle-ci fit de la négociation directe avant l'échéance du contrat. Les deux parties ne purent s'entendre sur la conclusion d'une nouvelle convention. La Fédération fit ensuite de la conciliation selon la Loi des Différends ouvriers. Là encore, intransigence de la compagnie.

Les propositions de la Compagnie, si elles avaient été acceptées par la Fédération, auraient été un retour vers le "pas-sé enténébré" et auraient placé les ouvriers de Montmorency, de Drummondville, de Magog, de Sherbrooke dans la situation de leurs compagnons de Montréal et de Valleyfield après la signature de leurs contrats de 1946.

Le long arbitrage

C'est alors que fut déclenché le fameux tribunal d'arbitrage dont M. le juge Cadotte, M. René Gosselin, technicien en textile, et Me Guy Favreau, avocat, étaient membres. Le 30 décembre 1947, le ministre provincial du Travail donnait autorité au tribunal d'arbitrage. La première séance d'instruction eut lieu le 6 février 1947. Au cours des nombreuses séances, chaque partie fit entendre ses témoins experts. 106 pièces littéraires furent produites au dossier. La Fédération fit entendre M. Jean Delage, économiste, comme témoin expert. Son témoignage eut du poids pour établir que les ouvriers avaient droit à un salaire familial.

Il faut le souligner: c'est avec des arguments rationnels, étayés sur une preuve solide aux points de vue comptable, économique et technique, que les syndicats ouvriers gagneront leurs revendications. Le cas de l'arbitrage du textile démontre, une fois de plus, qu'un syndicat doit surtout compter sur la valeur intellectuelle et morale de ses mandataires s'il veut améliorer le niveau de vie et les conditions de travail des ouvriers.

Ce laborieux arbitrage a permis à la Fédération de préciser un programme d'action pour au moins cinq ans. Dans un avenir rapproché, M. Gaston Ledoux, président de la Fédération, soumettra au public ce programme d'ensemble dans l'intérêt des 55,000 ouvriers du textile du Québec.

Au cours de l'arbitrage qui a duré du 30 décembre 1946 au 12 octobre 1947 et, par la suite, lors des séances de conciliation de l'arbitrage, M. Cyprien Miron, directeur du Service provincial de Conciliation, et celles de médiation devant M. Antonio Barrette, ministre du Travail, la Fédération du Textile a tenu avec fermeté et énergie à deux clauses tout spécialement, parce qu'elles sont fondamentales: la clause des tâches et celle des salaires.

Importance de la clause des tâches

La Dominion Textile aurait bien aimé retourner aux anciennes conditions de travail d'avant 1946 en faisant accepter par la Fédération la clause de productivité négociée en août dernier avec la United Textile Workers of America Local 129. La clause 17 du récent contrat, signé le 12 novembre dernier, est si importante qu'elle mérite d'être bien comprise du public parce qu'elle constitue le commencement d'une nouvelle ère industrielle dans l'industrie textile de la province. A l'avenir, lorsque la Dominion Textile voudra opérer des changements quels qu'ils soient, "concernant les tâches, travaux, taux à la pièce, (ou changements d'une occupation horaire pour en faire une occupation à la pièce ou vice-versa, et l'établissement de nouveaux taux s'y rapportant)", celle-ci sera contrainte de s'en rapporter au Comité de bonne entente et de se soumettre à une procédure précise. Quand on sait que la Dominion Textile ne voulait s'assujettir qu'aux changements qui, dans son opinion, seraient jugés fondamentaux, cette fameuse clause 17 constitue la plus grande défaite qu'elle ait jamais subie.

Dans les cas où il y aura désaccord entre Syndicat et Compagnie sur les changements projetés par celle-ci, une période d'essai est instituée. Cette période ne peut pas, comme le voulait la Compagnie, se continuer indéfiniment. La période est limitée d'abord à 25 jours. Et s'il y a arbitrage, les ouvriers ne peuvent être soumis aux nouvelles conditions de travail que pour une période additionnelle d'au plus 35 jours. Si le tout n'est pas réglé dans ce délai, la Compagnie est obligée de rétablir immédiatement les anciennes conditions de travail et elle doit alors payer à ses ouvriers 100% de leurs gains moyens avant le changement. Pendant la période d'essai, la Compagnie doit garantir aux ouvriers soumis au changement au moins 90% de leur taux de base, alors que celle-ci ne leur offrait aucune garantie. C'est une autre victoire de la Fédération. Le président du tribunal d'arbitrage qui doit apprécier le changement n'est pas nécessairement, comme le voulait la Compagnie, un ingénieur ou un textile. Car on sait que cette catégorie d'experts est généralement liée aux firmes du textile. Le président peut être un juge de nos tribunaux.

(Suite à la deuxième page)

OUVERTS DE 9 h. 5 h. 30
TOUS LES JOURS — SAMEDI COMPRISNOS MAGASINS SERONT FERMES LUNDI 8 DECEMBRE
FETE DE L'IMMACULEE CONCEPTION

Dupuis

"PERE NOEL" CE SOIR
CHLP 6 H. 30

POUR LUI

N'hésitez pas à choisir une robe de chambre, soit un modèle luxueux à porter dans l'intimité, soit une robe de chambre plus chaude en flanelle pour les plus frileux...

voyez le vaste assortiment au rayon des articles pour hommes, chez DUPUIS

EN TISSU RAYONNE

Robes de chambre que les hommes, les jeunes gens préfèrent souvent durant toute l'année, quand les pièces sont bien chauffées l'hiver. Rayonne en marron ou bleu. Confection des plus soignées. Tailles: petites, moyennes, grandes. 12.95

Visitez le

POT POURRI DE CHARITE
de la Chambre de Commerce
des Jeunes de Montréal
les 5 et 6 décembre
AU MANEGE MILITAIRE
175 est, rue Craig
AU PROFIT DE L'ENFANCE
MALHEUREUSE.

TOUT EN FLANELLE

C'est toujours le confort assuré que cette robe de chambre en flanelle à rayures sobres sur fond marron ou bleu. La texture est légère, la flanelle est chaude pour l'hiver. Tailles: petites, moyennes, grandes. 13.95

FLANELLE TOUT LAINE

Pour les plus frileux c'est le modèle à choisir. Flanelle à rayures rouges ou bleues, épaisseur moyenne. Poche dans le haut, deux à la taille. Ceinture de même flanelle. Tailles: petites, moyennes, grandes. 16.50

FLANELLE HAUTE QUALITE

Une texture si légère qu'on dirait une soie épaisse... et pourtant ce sont des robes de chambre en flanelle chaude et confortable en toute saison. Motif Paisleys sur fond marron ou bleu. Idéal pour qui voyage, car ce modèle demande peu d'espace dans un sac de voyage: qualité pratiquement infaillible. Tailles: petites, moyennes, grandes. 27.50

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président.

A.-J. DUBAL, v.-p. et gér. g.